



RAPPORT FINANCIER 2021



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHÈSE	03
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	33
RAPPORT DE GESTION	54
RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS	67
RAPPORT ESG	87
RÉMUNÉRATION DES CAC	104
LISTE DES PUBLICATIONS	107



ETATS DE
SYNTHESE

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	41.087.251.627,81	1.437.186.748,12	39.650.064.879,69	36.432.537.082,66
Immobilisation en non-valeurs	159.558.663,26	72.147.110,12	87.411.553,14	101.247.157,29
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	159.558.663,26	72.147.110,12	87.411.553,14	101.247.157,29
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	324.206.941,84	155.146.521,47	169.060.420,37	145.869.608,53
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	296.225.304,94	155.146.521,47	141.078.783,47	130.380.939,43
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	27.981.636,90	-	27.981.636,90	15.488.669,10
Immobilisations corporelles	377.569.829,15	290.985.135,57	86.584.693,58	96.326.883,89
Terrains	5.305.580,00	-	5.305.580,00	5.305.580,00
Constructions	82.788.082,77	64.266.021,56	18.522.061,21	22.834.727,33
Installations techniques, matériel et outillage	10.938.265,26	6.285.428,82	4.652.836,44	5.121.455,46
Matériel de transport	1.833.803,23	1.491.691,25	342.111,98	508.238,26
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	261.459.469,23	218.941.993,94	42.517.475,29	47.512.285,08
Autres immobilisations corporelles	1.497.045,96	-	1.497.045,96	1.497.045,96
Immobilisations corporelles en cours	13.747.582,70	-	13.747.582,70	13.547.551,80
Immobilisations financières	1450621642,73	80.379.881,20	1.370.241.761,53	651.627.121,04
Prêts immobilisés	-	-	-	-
Autres créances financières	534.522.649,66	-	534.522.649,66	5.520.249,66
Titres de participation	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	916.098.993,07	80.379.881,20	835.719.111,87	646.106.871,38
Placements affectés aux opérations d'assurance	38.775.294.550,83	838.528.099,76	37.936.766.451,07	35.437.466.311,91
Placements immobiliers	1.053.330.389,48	311.268.944,62	742.061.444,86	615.597.533,03
Obligations, bons et titres de créances négociables	13.979.425.318,95	100.000.000,00	13.879.425.318,95	11.717.274.791,82
Actions et parts sociales	19.571.560.160,95	374.274.993,57	19.197.285.167,38	18.616.992.106,51
Prêts et effets assimilés	713.560.467,51	52.984.161,57	660.576.305,94	563.063.751,09
Dépôts en comptes indisponibles	1.997.386.611,86	-	1.997.386.611,86	3.131.367.001,44
Placements affectés aux contrats en unités de compte	1.362.153.742,61	-	1.362.153.742,61	680.863.219,59
Dépôts auprès des cédantes	-	-	-	-
Autres placements	97.877.859,47	-	97.877.859,47	112.307.908,43
Ecarts de conversion – actif	-	-	-	-
Diminution de créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	8.723.148.168,96	1.415.838.633,80	7.307.309.535,16	7.990.953.915,60
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	2.064.970.248,00	-	2.064.970.248,00	1.796.025.326,00
Provisions pour primes non acquises	260.917.143,00	-	260.917.143,00	165.602.496,00
Provisions pour sinistres à payer	1.344.133.504,00	-	1.344.133.504,00	1.168.896.526,00
Provisions des assurances vie	452.302.860,00	-	452.302.860,00	455.194.053,00
Autres provisions techniques	7.616.741,00	-	7.616.741,00	6.332.251,00
Créances de l'actif circulant	5.326.660.140,20	1.415.838.633,80	3.910.821.506,40	4.196.201.290,83
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	106.847.103,63	-	106.847.103,63	47.623.898,56
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	3.369.510.538,43	1.408.037.559,12	1.961.472.979,31	2.359.080.507,36
Personnel débiteur	6.984.568,68	-	6.984.568,68	1.373.401,50
Etat débiteur	523.694.860,39	-	523.694.860,39	515.657.854,19
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	753.850.609,59	6.000.000,00	747.850.609,59	601.217.267,74
Comptes de régularisation-actif	565.772.459,48	1.801.074,68	563.971.384,80	671.248.361,48
Titres et valeurs de placement (non affectés aux opérations d'assurance)	1.331.517.780,76	-	1.331.517.780,76	1.998.727.298,77
Ecarts de conversion -actif (éléments circulants)	-	-	-	-
TRESORERIE	311.954.589,18	-	311.954.589,18	460.076.475,91
Trésorerie-actif	311.954.589,18	-	311.954.589,18	460.076.475,91
Chèques et valeurs à encaisser	28.040.370,44	-	28.040.370,44	78.811.703,16
Banques, TGR, C.C.P.	283.913.922,84	-	283.913.922,84	381.026.171,50
Caisse, régies d'avances et accreditifs	295,90	-	295,90	238.601,25
TOTAL GENERAL	50.122.354.385,95	2.853.025.381,92	47.269.329.004,03	44.883.567.474,17

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
	FINANCEMENT PERMANENT	44.251.330.416,72
Capitaux propres	6.168.433.001,26	5.981.973.253,07
Capital social ou fonds d'établissement	350.000.000,00	350.000.000,00
à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé, (dont versé.....)	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	35.000.000,00	35.000.000,00
Autres réserves	576.000.000,00	576.000.000,00
Report à nouveau (1)	4.670.973.253,07	4.616.517.352,73
Fonds social complémentaire	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (1)	-	-
Résultat net de l'exercice (1)	536.459.748,19	404.455.900,34
Capitaux propres assimilés	-	-
Provisions réglementées	-	-
Dettes de financement	3.728.329,92	3.728.329,92
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts pour fonds d'établissement	-	-
Autres dettes de financement	3.728.329,92	3.728.329,92
Provisions durables pour risques et charges	60.000.000,00	80.000.000,00
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	60.000.000,00	80.000.000,00
Provisions techniques brutes	38.019.169.085,54	35.815.195.691,91
Provisions pour primes non acquises	889.426.274,00	798.534.249,00
Provisions pour sinistres à payer	10.107.346.455,17	9.200.189.238,13
Provisions des assurances vie	24.256.037.568,27	23.630.219.121,28
Provisions pour fluctuations de sinistralité	603.977.005,79	811.689.186,79
Provisions pour aléas financiers	-	-
Provisions techniques des contrats en unités de compte	1.362.153.742,61	680.863.219,59
Provisions pour participations aux bénéfices	745.679.731,66	644.410.439,08
Provisions techniques sur placements	22.639.173,04	22.639.173,04
Autres provisions techniques	31.909.135,00	26.651.065,00
Ecarts de conversion – passif	-	-
Augmentation des créances immobilisées et des placements	-	-
Diminution des dettes de financement et des provisions techniques	-	-
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	3.017.832.054,74	3.002.670.199,27
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	431.107.132,04	339.886.295,34
Dettes pour espèces remises par les cessionnaires	431.107.132,04	339.886.295,34
Dettes de passif circulant	2.586.724.922,70	2.662.783.903,93
Cessionnaires et comptes rattachés crédateurs	154.187.101,62	178.505.133,68
Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés crédateurs	819.948.184,16	970.847.005,47
Personnel créateur	36.147.871,83	18.899.927,11
Organismes sociaux crédateurs	20.972.389,40	18.276.082,89
Etat créateur	239.199.828,67	375.025.254,43
Comptes d'associés crédateurs	108.505,04	108.185,04
Autres créanciers	687.527.909,55	553.348.120,10
Comptes de régularisation-passif	628.633.132,43	547.774.195,21
Autres provisions pour risques et charges	-	-
Ecarts de conversion -passif (éléments circulants)	-	-
TRESORERIE	166.532,57	-
Trésorerie-passif	166.532,57	-
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	-	-
Banques	166.532,57	-
TOTAL GENERAL	47.269.329.004,03	44.883.567.474,17

Libellé	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Cessions	Net	Net
1 Primes	5.004.672.444,87	24.800.489,70	4.979.871.955,17	4.348.549.904,82
Primes émises	5.004.672.444,87	24.800.489,70	4.979.871.955,17	4.348.549.904,82
2 Produits techniques d'exploitation	62.288.377,01		62.288.377,01	53.750.802,56
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	55.744.233,57		55.744.233,57	39.029.864,18
Reprises d'exploitation, transferts de charges	6.544.143,44		6.544.143,44	14.720.938,38
3 Prestations et frais	5.252.382.512,35	56.582.363,06	5.195.800.149,29	4.489.141.767,31
Prestations et frais Payés	3.770.474.945,26	45.457.837,06	3.725.017.108,20	2.793.926.406,93
Variation des provisions pour sinistres à payer	183.090.853,53	14.015.719,00	169.075.134,53	89.478.990,73
Variation des provisions des assurances vie	625.818.446,97	-2.891.193,00	628.709.639,97	883.178.467,87
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	-109.561.549,00		-109.561.549,00	15.251.205,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions techniques des contrats en unités de	681.290.523,01		681.290.523,01	401.361.222,57
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	101.269.292,58		101.269.292,58	305.945.474,21
Variation des autres provisions techniques				
4 Charges techniques d'exploitation	471.360.839,25		471.360.839,25	436.468.559,12
Charges d'acquisition des contrats	339.462.774,80		339.462.774,80	305.306.865,72
Achats consommés de matières et fournitures	3.227.983,58		3.227.983,58	3.455.936,52
Autres charges externes	39.038.324,29		39.038.324,29	35.463.597,48
Impôts et taxes	10.603.449,90		10.603.449,90	10.197.346,63
Charges de personnel	55.942.792,00		55.942.792,00	61.275.060,24
Autres charges d'exploitation	1.528.213,95		1.528.213,95	1.599.650,62
Dotations d'exploitation	21.557.300,73		21.557.300,73	19.170.101,89
5 Produits des placements affectés aux opérations d'assurance.	1.126.074.392,67		1.126.074.392,67	1.018.150.487,48
Revenus des placements	883.541.146,45		883.541.146,45	883.932.526,09
Gains de change				
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	7.152.907,90		7.152.907,90	7.220.141,16
Profits sur réalisation de placements	162.447.223,11		162.447.223,11	115.722.203,92
Ajustements de VARCUC (1) (plus-values non réalisées)	58.597.582,06		58.597.582,06	10.020.333,74
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements				
Reprises sur charges de placement ; Transferts de charges	14.335.533,15		14.335.533,15	1.255.282,57
6 Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	80.540.842,98		80.540.842,98	52.491.882,78
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	12.782.868,21		12.782.868,21	10.952.500,48
Pertes de change				
Amortissement des différences sur prix de remboursement	32.872.371,91		32.872.371,91	19.958.054,05
Pertes sur réalisation de placements	6.407.645,54		6.407.645,54	
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Ajustements de VARCUC(1) (moins-values non réalisées)				
Autres charges de placements				
Dotations sur placement	28.477.957,32		28.477.957,32	21.581.328,25
RESULTAT TECHNIQUE VIE (1+2 - 3 - 4+5 - 6)	388.751.019,97	-31.781.873,36	420.532.893,33	442.348.985,65

Libellé	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Cessions	Net	Net
1 Primes	3.993.352.053,45	693.302.614,46	3.300.049.438,99	3.300.639.539,92
Primes émises	4.084.244.078,45	788.617.261,46	3.295.626.816,99	3.326.097.579,92
Variation des provisions pour primes non acquises	90.892.025,00	95.314.647,00	-4.422.622,00	25.458.040,00
2 Produits techniques d'exploitation	49.582.501,07		49.582.501,07	58.413.113,27
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	25.908.106,11		25.908.106,11	7.094.367,01
Reprises d'exploitation, transferts de charges	23.674.394,96		23.674.394,96	51.318.746,26
3 Prestations et frais	2.907.802.393,31	279.974.352,74	2.627.828.040,57	1.922.764.403,01
Prestations et frais payés	2.276.628.591,78	117.468.603,74	2.159.159.988,04	1.596.486.244,36
Variation des provisions pour sinistres à payer	724.066.363,53	161.221.259,00	562.845.104,53	330.195.649,65
Variation des provisions pour fluctuations de sinistralité	-98.150.632,00		-98.150.632,00	28.331.759,00
Variation des provisions pour aléas financiers				
Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
Variation des autres provisions techniques	5.258.070,00	1.284.490,00	3.973.580,00	-32.249.250,00
4 Charges techniques d'exploitation	1.086.529.141,40		1.086.529.141,40	1.288.055.910,54
Charges d'acquisition des contrats	483.552.526,20		483.552.526,20	494.511.347,49
Achats consommés de matières et fournitures	11.677.702,20		11.677.702,20	12.047.759,79
Autres charges externes	141.226.841,32		141.226.841,32	123.629.847,09
Impôts et taxes	38.359.529,09		38.359.529,09	35.549.027,58
Charges de personnel	202.381.222,91		202.381.222,91	213.611.332,90
Autres charges d'exploitation	5.528.537,24		5.528.537,24	8.111.551,05
Dotations d'exploitation	203.802.782,44		203.802.782,44	400.595.044,65
5 Produits des placements affectés aux opérations d'assurance	579.478.572,02		579.478.572,02	286.390.250,58
Revenus des placements	311.329.127,47		311.329.127,47	284.369.577,50
Gains de change	3.607.497,01		3.607.497,01	565.115,43
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	842.718,75		842.718,75	842.718,75
Profits sur réalisation de placements	5.813.823,69		5.813.823,69	237.269,08
Profits provenant de la réévaluation des placements affectés				
Intérêts et autres produits de placements	31.596,42		31.596,42	81.218,89
Reprises sur charges de placements ; Transferts de charges	257.853.808,68		257.853.808,68	294.350,93
6 Charges des placements affectés aux opérations d'assurance	26.392.419,69		26.392.419,69	172.606.280,22
Charges d'intérêts				
Frais de gestion des placements	4.930.009,32		4.930.009,32	5.037.543,09
Pertes de change	2.180.296,43		2.180.296,43	524.242,84
Amortissement des différences sur prix de remboursement	170.745,30		170.745,30	
Pertes sur réalisation de placements	5.885.917,79		5.885.917,79	
Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
Autres charges de placements				
Dotations sur placements	13.225.450,85		13.225.450,85	167.044.494,29
RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE (1 + 2 - 3 - 4 + 5 - 6)	601.689.172,14	413.328.261,72	188.360.910,42	262.016.310,00

Libellé	Opérations		Totaux 31/12/2021	31/12/2020
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
1 Produits non techniques courants	60.129.469,63	329.968,33	60.459.437,96	60.906.851,97
Produits d'exploitation non techniques courants	0,33		0,33	
Intérêts et autres produits non techniques courants	57.476.929,46		57.476.929,46	60.786.851,97
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir				
Autres produits non techniques courants	200.000,00	329.968,33	529.968,33	120.000,00
Reprises non techniques, transferts de charges	2.452.539,84		2.452.539,84	
2 Charges non techniques courantes	47.958.563,94	3.176.015,44	51.134.579,38	61.842.494,50
Charges d'exploitation non techniques courantes	4.775.326,72	3.176.015,44	7.951.342,16	7.329.076,28
Charges financières non techniques courantes	7.832.144,48		7.832.144,48	2.320.881,83
Amortissement des différences sur prix de remboursement				
Autres charges non techniques courantes				
Dotations non techniques courantes	35.351.092,74		35.351.092,74	52.192.536,39
Résultat non technique courant (1 - 2)			9.324.858,58	-935.642,53
3 Produits non techniques non courants	20.000.000,00	39.363,16	20.039.363,16	104.426.216,18
Produits des cessions d'immobilisations				
Subventions d'équilibre				
Profits provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres produits non courants		39.363,16	39.363,16	4.426.216,18
Reprises non courantes, transferts de charges	20.000.000,00		20.000.000,00	100.000.000,00
4 Charges non techniques non courantes	26.817.923,83	540.132,47	27.358.056,30	193.049.506,21
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Pertes provenant de la réévaluation des éléments d'actif				
Autres charges non courantes	26.817.923,83	540.132,47	27.358.056,30	113.049.506,21
Dotations non courantes				80.000.000,00
Résultat non technique non courant (3 - 4)			-7.318.693,14	-88.623.290,03
RESULTAT NON TECHNIQUE (1 - 2 + 3 - 4)			2.006.165,44	-89.558.932,56

RECAPITULATION

	31/12/2021	31/12/2020
I RESULTAT TECHNIQUE VIE	420.532.893,33	442.348.985,65
II RESULTAT TECHNIQUE NON-VIE	188.360.910,42	262.016.310,00
III RESULTAT NON TECHNIQUE	2.006.165,44	-89.558.932,56
IV RESULTAT AVANT IMPOTS	610.899.969,19	614.806.363,09
V IMPOTS SUR LES RESULTATS	74.440.221,00	210.350.462,75
VI RESULTAT NET	536.459.748,19	404.455.900,34

TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE	6.168.234.724,85	5.420.451.194,86
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON-VIE	3.929.110.512,08	3.645.442.903,77
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES	80.498.801,12	165.333.068,15
TOTAL DES PRODUITS	10.177.844.038,05	9.231.227.166,78
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE	5.747.701.831,52	4.978.102.209,21
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON-VIE	3.740.749.601,66	3.383.426.593,77
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES	78.492.635,68	254.892.000,71
IMPOTS SUR LES RESULTATS	74.440.221,00	210.350.462,75
TOTAL DES CHARGES	9.641.384.289,86	8.826.771.266,44
RESULTAT NET	536.459.748,19	404.455.900,34

I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a-b)	
			emplois (c)	ressources (d)
1 Financement permanent (moins rubrique 16)	6.232.161.331,18	6.065.701.582,99		166.459.748,19
2 Moins Actif immobilisé (moins rubrique 26)	1.713.298.428,62	995.070.770,75	718.227.657,87	
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	4.518.862.902,56	5.070.630.812,24	551.767.909,68	
4 Provisions techniques nettes de cessions (16 – 32)	35.954.198.837,54	34.019.170.365,91		1.935.028.471,63
5 Placements moins dépôts des réassureurs (26 – 42)	37.505.659.319,03	35.097.580.016,57	2.408.079.302,46	
6 = Besoin en couverture (4 – 5) (B)	-1.551.460.481,49	-1.078.409.650,66	473.050.830,83	
7 Actif circulant (moins rubrique 32)	5.242.339.287,16	6.194.928.589,60		952.589.302,44
8 Moins Passif circulant (moins rubrique 42)	2.586.724.922,70	2.662.783.903,93	76.058.981,23	
9 = Besoin de financement (7-8) (C)	2.655.614.364,46	3.532.144.685,67		876.530.321,21
10 Trésorerie nette (actif - passif) = (A+ B - C)	311.788.056,61	460.076.475,91		148.288.419,30

II – FLUX DE TRÉSORERIE

	Exercice	Exercice précédent
Résultat net	536.459.748,19	404.455.900,34
+ Variation des provisions techniques nettes de cessions	1.935.028.471,63	2.046.951.559,02
- Variation des frais d'acquisition reportés	10.122.188,00	-3.243.047,00
- Variation des amortissements et provisions (1)	22.445.835,99	-672.994.187,33
- Variation des ajustements VARCUC (736 – 636)	58.597.582,06	10.020.333,74
+ ou – valeurs provenant de la réévaluation d'éléments d'actif		
- + ou – valeurs réalisées sur cessions d'éléments d'actifs		
- Variations des créances et dettes techniques (341 + 342 - 441 - 442 - 42)	-127.676.725,82	140.981.840,67
- Variation des créances pour espèces ou titres déposées (267)		
- Variation des débiteurs et créditeurs divers (343 à 348 – 443 à 448)	141.982.580,31	-61.621.580,64
- Autres variations (349 – 449)	-198.258.101,90	212.690.369,03
A – flux d'exploitation	2.564.274.861,18	2.825.573.730,89
- Acquisitions - cessions d'immeubles (261)	151.096.241,62	1.361.330,49
- Acquisitions - cessions d'obligations (262)	2.162.150.527,13	200.781.682,90
- Acquisitions - cessions d'actions (263)	325.029.301,32	272.765.021,76
- Autres Acquisitions - cessions du (26)	-428.059.446,63	1.879.584.687,01
- Autres Acquisitions - cessions (21 22 23 24 25 35)	152.346.657,04	-31.335.141,79
B – flux net d'investissement	-2.362.563.280,48	-2.323.157.580,37
- Dividendes versés	350.000.000,00	420.000.000,00
+ Emissions/(remboursement) nets d'emprunts		616.770,00
+ Augmentation /(réduction) de capital et fonds d'établissement		
+ Augmentation /(réduction) d'actions auto-détenues		
C – flux de financement	-350.000.000,00	-419.383.230,00
D - Impact de change (+17- 27-37+47)		
E -Variation nette de la trésorerie (A + B + C + D)	-148.288.419,30	83.032.920,52
F - Trésorerie au 1 ^{er} janvier	460.076.475,91	377.043.555,39
G - Trésorerie en fin de période (E + F)	311.788.056,61	460.076.475,91

(1) dotations moins reprises

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR)

		Exercice	Exercice Précédent
1	Primes acquises (1a – 1b)	8.998.024.498,32	8.318.426.261,64
1a	Primes émises	9.088.916.523,32	8.374.231.424,64
1b	Variation des provisions pour primes non acquises	90.892.025,00	55.805.163,00
	Variation des provisions mathématiques (60311+60317 + 6032 + 6033 + 60261+60267)	326.249.004,79	446.277.281,91
3	Ajustement VARCUC	-58.597.582,06	-10.020.333,74
4	Charges des prestations (4a + 4b)	7.407.150.748,98	5.226.607.523,23
4a	Prestations et frais payés (hors rubrique 9)	6.016.299.024,91	4.526.123.207,28
4b	Variation des provisions pour prestations et diverses	1.390.851.724,07	700.484.315,95
	A - Solde de souscription (Marge brute) (1 – 2- 3 -4)	1.323.222.326,61	2.655.561.790,24
5	Charges d'acquisition	823.015.301,00	799.818.213,22
6	Autres charges techniques d'exploitation	734.874.679,65	924.706.256,44
7	Produits techniques d'exploitation	111.870.878,08	112.163.915,83
	B - Charges d'acquisition et de gestion nettes (5 + 6 - 7)	1.446.019.102,57	1.612.360.553,83
	C - Marge d'exploitation (A – B)	-122.796.775,96	1.043.201.236,41
8	Produits nets des placements (73 – 63) (hors ajustement VARCUC)	1.540.022.119,96	1.069.422.241,32
9	Participations aux résultats et charges des intérêts crédités (60115,60316, 60266, 6071)	426.785.151,89	768.519.779,58
	D - Solde financier (8 – 9)	1.113.236.968,07	300.902.461,74
	E - Résultat technique brut (C + D)	990.440.192,11	1.344.103.698,15
10	Part des réassureurs dans les primes acquises	718.103.104,16	669.236.816,90
11	Part des réassureurs dans les prestations payées	162.926.440,80	165.949.184,40
12	Part des réassureurs dans les provisions	173.630.275,00	-136.450.770,00
	F - Solde de réassurance (11 + 12 – 10)	-381.546.388,36	-639.738.402,50
	G - Résultat technique net (E + F)	608.893.803,75	704.365.295,65
13	Résultat non technique courant	9.324.858,58	-935.642,53
14	Résultat non technique non courant	-7.318.693,14	-88.623.290,03
	H - Résultat non technique (13 + 14)	2.006.165,44	-89.558.932,56
	I – Résultat avant impôts (G + H)	610.899.969,19	614.806.363,09
15	Impôts sur les sociétés	74.440.221,00	210.350.462,75
	J - Résultat net (I – 15)	536.459.748,19	404.455.900,34
16	C' - Marge d'exploitation nette de réassurance (C + F)	-504.343.164,32	403.462.833,91

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

		Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice	536.459.748,19	404.455.900,34
	Bénéfice +		0
	Perte -		
2 +	Dotations d'exploitation (1)	225.360.083,17	419.765.146,54
3 +	Dotations sur placements (1)	41.703.408,17	188.625.822,54
4 +	Dotations non techniques courantes	35.351.092,74	52.192.536,39
5 +	Dotations non techniques non courantes	0,00	80.000.000,00
6 -	Reprises d'exploitation (2)	30.218.538,40	66.039.684,64
7 -	Reprises sur placements (2)	272.189.341,83	1.549.633,50
8 -	Reprises non techniques courantes	2.452.539,84	0,00
9 -	Reprises non techniques non courantes (2) (3)	20.000.000,00	100.000.000,00
10 -	Profits provenant de la réévaluation		0
11 +	Pertes provenant de la réévaluation		0
12 -	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
13 +	Valeur nette d'amortissements des immobilisations cédées	0,00	0,00
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	514.013.912,20	977.450.087,67
# -	Distribution de bénéfices	350.000.000,00	420.000.000,00
	= AUTOFINANCEMENT	164.013.912,20	557.450.087,67

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris les reprises sur subventions.

ETAT B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

(EXERCICE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021)

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'Activité	Capital social	% participation au capital	Prix d'acquisition global	PROVISION	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la sté émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net		
I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES											
Panorama	Immobilier	110.000.000	100,0%	209.638.000	28.638.000	181.000.000	31/12/2021	33.511.198	-5.859.490		
WAA Nvie Sénégal	Assurance	64.128.000	100,0%	67.331.521	22.083.218	45.248.304	31/12/2021	38.573.112	-3.099.879		
PRO ASSUR SA	Assurance	80.160.000	65,0%	58.228.798	-	58.228.798	31/12/2021	50.309.055	-17.297.288		
WAA NVie Côte d'Ivoire	Assurance	48.096.000	100,0%	50.101.546	-	50.101.546	31/12/2021	28.187.193	-3.503.461		
Wafa Life Insurance Egypt	Assurance	92.046.396	99,9%	91.954.350	-	91.954.350	31/12/2021	68.687.036	-20.372.606		
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT	Immobilier	300.000	100,0%	300.000	-	300.000	31/12/2021	-1.764.091	-2.064.091		
Wafa ASSURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT	Immobilier	300.000	100,0%	300.000	-	300.000	31/12/2021	222.735	-77.265		
Wafa Takaful	Assurance	50.000.000	100,0%	50.000.000	-	50.000.000		47.766.709	-2.233.291		
TOTAL				527.854.215	50.721.218	477.132.998					
II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE											
WAA Vie Sénégal	Assurance	48.096.000	100,0%	50.383.025	-	50.383.025	31/12/2021	87.980.681	13.975.333		
WAA Vie Cameroun	Assurance	73.131.571	97,5%	72.448.984	-	72.448.984	31/12/2021	74.926.874	6.491.444		
WAA Vie Côte d'Ivoire	Assurance	56.112.000	100,0%	58.406.206	-	58.406.206	31/12/2021	94.692.537	21.310.016		
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurances	32.274.000	45,0%	24.907.528	-	24.907.528	31/12/2021	143.404.598	36.503.796		
AFRICA RE	Assurances	2.605.375.281	0,2%	4.934.106	-	4.934.106	31/12/2020	9.439.150.522	509.224.827	436.198	
Wafa IMA	Assistance	50.000.000	32,5%	16.249.800	-	16.249.800	31/12/2021	184.229.421	30.384.435	4.712.414	
RMA WATANIYA	Assurances	1.796.170.800	0,8%	58.917.202	-	58.917.202	31/12/2020	6.038.174.023	660.343.102	7.809.782	
C.A.T.	Assurances	162.656.000	9,1%	14.747.600	-	14.747.600	31/12/2020	819.641.226	217.034.545	22.563.828	
STE DES SELS DE MOHAMEDIA	Mines	53.300.000	24,5%	160.475.001	1.850.976	158.624.025	31/12/2020	125.604.445	15.614.359	7.350.630	
Wafa Takaful											
TOTAL				461.469.452	1.850.976	459.618.477					42.872.852

ELEMENTS D'ACTIF	Valeur Brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus ou moins value latente
Terrains	283.849.136	283.849.136	283.849.136	0
Constructions	717.698.919	336.098.524	336.098.524	0
Parts et actions de sociétés immobilières	210.360.805	181.502.805	181.502.805	0
Autres placements immobiliers	150.094.258	150.094.258	150.094.258	0
Placements immobiliers en cours	13.747.583	13.747.583	13.747.583	0
Total placements immobiliers	1.375.750.700	965.292.305	965.292.305	0
Obligations d'Etat				
Bons du trésor	10.346.797.526	10.346.755.136	10.346.755.136	0
Obligations garanties par l'Etat				0
Titres hypothécaires (6)	411.001.191	411.001.191	411.001.191	0
Titres de créances négociables				0
Titres de créances échues	100.000.000	0		0
Autres obligations et bons	3.521.626.607	3.420.434.912	3.420.434.912	0
Total Obligations, bons et titres de créances négociables	14.379.425.324	14.178.191.239	14.178.191.239	0
Titres de participations	779.685.668	755.751.475	844.338.718	88.587.244
Actions cotées (1)	8.930.850.029	8.737.589.227	12.955.584.371	4.217.995.144
OPCVM Obligataires	4.134.151.450	4.134.151.450	4.840.493.850	706.342.399
OPCVM Actions		0		0
OPCVM Divers (5)	2.495.617.010	2.495.617.010	3.552.206.679	1.056.589.668
Autres actions et parts sociales (2)	3.937.714.192	3.728.892.308	3.955.064.820	226.172.513
		0		
Total actions et titres de participation	20.278.018.350	19.852.001.470	26.147.688.438	6.295.686.969
Prêts en première hypothèque	17.931.109	13.583.669	13.583.669	0
Avances sur polices Vie	446.045.909	446.045.909	446.045.909	0
Prêts nantis par des obligations	4.078.169	34.982	34.982	0
Autres prêts (3)	477.905.790	433.312.256	433.312.256	0
Total prêts et créances immobilisés	945.960.977	892.976.815	892.976.815	0
Dépôts à terme	0	0	0	0
OPCVM monétaires	2.706.853.144	2.706.853.144	2.728.638.243	21.785.099
Autres dépôts*	622.051.247	622.051.247	622.051.247	0
Valeurs remises aux cédantes				
Créances pour espèces remises aux cédantes				
Total Dépôts	3.328.904.392	3.328.904.392	3.350.689.491	21.785.099
Placements immobiliers	0	0	0	0
Obligations et bons	0	0	0	0
Actions et parts autres que les OPCVM	0	0	0	0
Parts et actions OPCVM	1.362.153.743	1.362.153.743	1.362.153.743	0
Parts et actions autres OPCVM	0	0	0	0
Autres placements	0	0	0	0
Total Placements unités de comptes	1.362.153.743	1.362.153.743	1.362.153.743	0
TOTAL	41.670.213.484	40.579.519.963	46.896.992.031	6.317.472.068

I - PROVISIONS TECHNIQUES

NATURE	Montant au début de l'exercice			Variations de l'exercice			Montant a la fin de l'exercice		
	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net	Brut	Cessions	Net
Provisions pour primes non acquises	798.534.249	165.602.496	632.931.753	90.892.025	95.314.647	-4.422.622	889.426.274	260.917.143	628.509.131
Provisions pour sinistres à payer	9.200.189.238	1.168.896.526	8.031.292.712	907.157.217	175.236.978	731.920.239	10.107.346.455	1.344.133.504	8.763.212.951
Provisions des assurances vie (explications ci-dessous)	23.630.219.121	455.194.052	23.175.025.069	625.818.447	-2.891.193	628.709.640	24.256.037.568	452.302.859	23.803.734.709
Provision pour fluctuations de sinistralité	811.689.187		811.689.187	-207.712.181		-207.712.181	603.977.006		603.977.006
Provisions pour aléas financiers									
Provisions des contrats en unités de compte	680.863.220		680.863.220	681.290.523		681.290.523	1.362.153.743		1.362.153.743
Provisions pour participations aux bénéfices	644.410.439		644.410.439	101.269.293		101.269.293	745.679.732		745.679.732
Provisions sur placements	22.639.173		22.639.173				22.639.173		22.639.173
Autres provisions techniques	26.651.065	6.332.252	20.318.813	5.258.070	1.284.490	3.973.580	31.909.135	7.616.742	24.292.393
TOTAL	35.815.195.692	1.796.025.326	34.019.170.366	2.203.973.394	268.944.922	1.935.028.472	38.019.169.086	2.064.970.248	35.954.198.838

II - AUTRES PROVISIONS

NATURE	Montant au début de l'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant à la fin de l'exercice
		D'exploitation	financières	non courantes	D'exploitation	financières	non courantes	
1 - Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	852.945.585		29.555.333			274.641.882		607.859.036
2 - Provisions réglementés								
3 - Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	852.945.585		29.555.333			274.641.882		607.859.036
4 - Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	1.289.127.053		126.711.580					1.415.838.634
5 - Autres provisions pour risques et charges								
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	1.289.127.053		126.711.580					1.415.838.634
TOTAL (A+B)	2.142.072.639		156.266.913			274.641.882		2.023.697.670

ETAT B6 - TABLEAU DES CREANCES

(EXERCICE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021)

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
* Immobilisations financières - Prêts immobilisés - Autres créances financières	534.522.649,66	534.522.649,66					400.000.000,00	
* Placements affectés aux opérations d'assurance - Obligations et bons et TCN - Prêts et effets assimilés - Créances pour dépôts auprès des cédantes	13.979.425.318,95 713.560.467,51 0,00	13.488.291.236,91 713.560.467,51	391.134.082,04 0,00	100.000.000,00		10.346.797.525,78	1.500.000.000,00	123.106.276,44
	15.227.508.436,12	14.736.374.354,08	391.134.082,04	100.000.000,00	0,00	10.346.797.525,78	1.900.000.000,00	123.106.276,44
DE L'ACTIF CIRCULANT								
- Part des réassureurs dans les provisions techniques - Cessionnaires et comptes rattachés - Intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés - Personnel - Etat - Comptes d'associés - Autres débiteurs - Comptes de régularisation-actif	2.064.970.248,00 106.847.103,63 3.369.510.538,43 6.984.568,68 523.694.860,39 0,00 753.850.609,59 565.772.459,48		2.064.970.248,00 106.847.103,63 3.369.510.538,43 6.984.568,68 523.694.860,39			523.694.860,39		
	7.391.630.388,20	0,00	7.391.630.388,20	0,00	0,00	523.694.860,39	0,00	0,00
TOTAL	22.619.138.824,32	14.736.374.354,08	7.782.764.470,24	100.000.000,00	0,00	10.870.492.386,17	1.900.000.000,00	123.106.276,44

ETAT B7 - TABLEAU DES DETTES

(31/12/2021)

DETTE	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'état et organismes publics	Montant sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires - Autres dettes de financement	3.728.329,92	3.728.329,92	0,00					
	3.728.329,92	3.728.329,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DES AUTRES PASSIFS CIRCULANTS								
- Dettes pour dépôts des réassurances - Cessionnaires et comptes rattachés - Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés - Personnel - Organismes sociaux - Etat - Comptes d'associés - Autres créanciers - Comptes de régularisation-passif	431.107.132,04 154.187.101,62 819.948.184,16 36.147.871,83 20.972.389,40 239.199.828,67 108.505,04 687.527.909,55 628.633.132,43		431.107.132,04 154.187.101,62 819.948.184,16 36.147.871,83 20.972.389,40 239.199.828,67 108.505,04 687.527.909,55 628.633.132,43			239.199.828,67	108.505,04	
	3.017.832.054,74	0,00	3.017.832.054,74	0,00	0,00	239.199.828,67	108.505,04	0,00
TOTAL	3.021.560.384,66	3.728.329,92	3.017.832.054,74	0,00	0,00	239.199.828,67	108.505,04	0,00

ETAT B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

TABLEAU I - SURETES REELLES DONNEES

AU 31/12/2021

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

TABLEAU II - SURETES REELLES RECUES

AU 31/12/2021

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Prêts hypothécaires	31.732.282,57				19.145.847,77
Prêts nantis	7.789.209,77			FINANCE	4.078.168,89

ETAT B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (AU 31/12/2021)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions		
- Valeurs remises aux cédantes		
- Autres engagements donnés		
	NEANT	NEANT
TOTAL	0,00	0,00

ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions		
- Valeurs remises par les réassureurs		
- Autres engagements reçus		
	NEANT	NEANT
TOTAL	0,00	0,00

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT A3

Nature des Changements	Justification Du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - <u>Changements affectant les méthodes d'évaluation</u>	NEANT	NEANT
II - <u>Changements affectant les règles de présentation</u>	NEANT	NEANT

Le Groupe Wafa Assurance arrête et publie pour la première fois les comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2021

Bilan consolidé

ACTIF (en KDH)	31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
Ecarts d'acquisition	4 658	4 658	4 658
Autres actifs incorporels	118 114	102 329	94 499
Actifs incorporels	122 772	106 987	99 157
Immobilier de placement	923 564	801 121	845 743
Placements financiers	49 186 259	44 564 997	43 185 786
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 362 154	680 863	279 502
Investissements dans les entreprises associées ou co-entreprises			
Placements des activités d'assurance	51 471 978	46 046 981	44 311 031
Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	2 157 312	1 873 647	1 952 058
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	175 702	183 375	199 767
Participation aux bénéfices différée active	4 657	11 479	5 907
Impôts différés actifs	14 325	77 852	87 383
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	2 198 069	2 409 389	2 267 494
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	187 834	113 369	146 037
Créances d'impôt exigible	551 355	569 814	536 962
Autres créances	2 162 274	1 989 678	1 841 733
Autres actifs	5 294 216	5 354 956	5 085 282
Actifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	528 823	678 126	669 598
Total Actif	59 575 100	54 060 697	52 117 126
PASSIF (en KDH)	31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
Capital social	350 000	350 000	350 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	0	0
Réserves consolidées	8 420 735	7 403 098	8 588 275
Résultat net consolidé - Part Du Groupe	424 041	453 120	
Capitaux propres-part du groupe	9 194 776	8 206 219	8 938 275
Participations ne donnant pas le contrôle	223 986	203 786	169 886
Capitaux propres	9 418 762	8 410 005	9 108 161
Dettes de financement	19 116	19 284	24 022
Provisions pour risques et charges	138 743	142 132	128 633
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	39 357 629	37 010 568	34 851 968
Passifs relatifs à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 362 154	680 863	279 502
Participation aux bénéfices différée passive	3 736 668	3 222 712	3 154 308
Passifs techniques	44 456 451	40 914 143	38 285 778
Impôts différés passifs	1 325 458	812 935	1 284 507
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	899 432	1 061 977	863 643
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	679 774	598 929	385 568
Dettes d'impôt exigible	624 704	748 059	591 337
Dettes financières représentées par des titres	589 169	184 124	261 842
Autres dettes	1 423 493	1 169 108	1 183 636
Autres passifs	4 216 571	3 762 197	3 286 025
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées			
Total Passif	59 575 100	54 060 697	52 117 126

Compte de résultat consolidé

COMPTES CONSOLIDES		31/12/2021	31/12/2020
COMPTES CONSOLIDES (en KDH)			
Primes émises		9 785 232	9 075 113
Variations des primes non acquises		- 112 074	- 46 220
Primes acquises		9 673 158	9 028 894
Produit des autres activités		85 464	51 102
Produits nets des placements		1 523 743	1 541 099
Plus ou moins-values réalisées et variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la JV par résultat		58 598	10 020
Dont la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré		58 598	10 020
Variation des amortissements et provisions sur placements		- 16 013	- 200 083
Résultat net de placement		1 566 328	1 351 036
Charges techniques des activités d'assurance		- 8 703 132	- 6 904 212
Résultat net des cessions en réassurance		- 401 488	- 640 970
Frais d'acquisition des contrats		- 930 204	- 900 663
Charges générales d'exploitation		- 779 810	- 800 903
Autres produits et charges opérationnels		- 25 515	- 479 094
Résultat opérationnel		484 802	705 191
Charges liées aux dettes de financement			
Quote-part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises			
Impôts sur les résultats		- 28 037	- 217 294
Résultat net d'impôt des activités abandonnées			
Résultat net consolidé		456 764	487 897
Part du groupe		424 041	453 120
Participations ne donnant pas le contrôle		32 724	34 777
Résultat net par action (en MAD)		121	129

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	Exercice 2021.12	Exercice 2020.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	456 764	487 897
Autres éléments du résultat global		
Incidence des écarts de conversion	-17 230	2 846
Réserves de conversion groupe	-14 765	3 772
Réserves de conversion hors groupe	-2 466	-927
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	1 439 332	-1 176 425
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus	-514 396	400 212
Eléments recyclables en résultat	907 706	-773 367
Eléments non recyclables en résultat		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	907 706	-773 367
Résultat global de l'ensemble consolidé	1 364 470	-285 471
Dont intérêts minoritaires	30 269	38 957
Dont Résultat global net - Part du Groupe	1 334 201	-324 427

Etat de variation des capitaux propres consolidés

	Capital social et primes d'émission	Réserves non distribuées	Réserve de conversion	Réserves de réévaluation	Parts minoritaires	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture de l'exercice 2020.12	350 000	5 887 089	-9	2 701 195	-	8 938 275	169 886	9 108 161
Ajustement de la situation d'ouverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2020.12	350 000	5 887 089	-9	2 701 195	-	8 938 275	169 886	9 108 161
Résultat de la période	-	453 121	-	-	-	453 121	34 777	487 898
Autres éléments du résultat global	-	136	3 772	-781 455	-	-777 547	4 180	-773 367
Total des pertes et profits de la période	-	453 257	3 772	-781 455	-	-324 426	38 957	-285 469
Dividendes versés	-	-420 001	-	-	-	-420 001	-5 063	-425 063
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	0	-	-	-	0	0	0
Autres variations	0	12 371	-	-	-	12 371	6	12 377
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	350 000	5 932 716	3 764	1 919 740	-	8 206 219	203 786	8 410 005
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021.12	350 000	5 932 716	3 764	1 919 740	-	8 206 219	203 786	8 410 005
Ajustement de la situation d'ouverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2021.12	350 000	5 932 716	3 764	1 919 740	-	8 206 219	203 786	8 410 005
Résultat de la période	-	424 041	-	-	-	424 041	32 724	456 764
Autres éléments du résultat global	-	26 154	-14 765	898 771	-	910 160	-2 455	907 706
Total des pertes et profits de la période	-	450 195	-14 765	898 771	-	1 334 201	30 269	1 364 470
Dividendes versés	-	-350 001	-	-	-	-350 001	-9 788	-359 788
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	0	-	-	-	0	0	0
Autres variations	0	4 356	-	-	-	4 356	-262	4 074
Situation à la clôture de l'exercice 2021.12	350 000	6 037 266	-11 001	2 818 510	-	9 194 776	223 886	9 418 762

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KMAD	Exercice 2021,12	Exercice 2020,12
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt	484 802	705 191
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements	90 020	92 194
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	3 102 347	2 579 023
Variation des frais d'acquisitions reportés	-12 180	6 715
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-3 045	146 991
Dotations nettes aux autres provisions	-3 231	13 985
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur par résultat)	0	0
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	3 173 910	2 838 908
Plus ou moins-values nettes sur cessions	-127 825	-81 846
Charges liées aux dettes de financement	6 839	5 218
Reclassement des opérations de financement et d'investissement	-120 986	-76 628
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-43 393	-18 469
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-449 488	347 557
Variation des autres actifs et passifs	587 405	-19 760
Charge d'impôt de l'exercice	-121 176	-264 551
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	3 511 074	3 512 249
Cessions et remboursement des obligations	984 618	6 271 777
Cessions des actions et des OPCVM	15 792 423	10 936 659
Acquisitions des obligations	-1 836 452	-6 207 238
Acquisitions des actions et des OPCVM	-18 285 597	-12 726 128
Acquisition des immeubles	-151 097	-1 608
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	0	18 471
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-70 747	-56 026
Intérêts payés sur dettes de financement	-6 839	-5 218
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-3 573 691	-1 769 311
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-350 001	-420 001
Dividendes payés aux minoritaires	-9 788	-5 063
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	278 269	-1 236 965
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières		-1 877
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	-162	-72 647
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-81 681	-1 736 552
Incidence de la variation des taux de change	-6 886	1 550
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de la trésorerie	-151 184	7 936
Trésorerie d'ouverture	677 534	669 598
Trésorerie de clôture	526 350	677 534
Variation de la trésorerie	-151 184	7 936

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 Principes et méthodes

Wafa Assurance SA est une société anonyme, filiale du groupe Al Mada et du groupe Attijariwafa bank. Elle est domiciliée au Maroc et son siège social est situé au 1, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

Le groupe Wafa Assurance a pour principales activités : l'assurance de personnes, de professionnels et d'entreprises.

Les états financiers consolidés de Wafa Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 portent sur la société Wafa Assurance SA et ses filiales, et sur les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint le cas échéant (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 mars 2022.

1.1 Déclaration de conformité

En application des dispositions de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux AMMC relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de Wafa Assurance au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2021 telles qu'approuvées par l'Union européenne.

Les filiales appliquent les principes comptables et les méthodes d'évaluation du Groupe qui figurent dans ces notes aux états financiers consolidés.

Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS seront ceux de l'exercice 2021 présentés avec un comparatif au titre de l'exercice 2020 établi selon le même référentiel.

En vue de la publication de ces états financiers comparatifs pour l'exercice 2020 et conformément à la norme IFRS 1 « Première adoption », le groupe Wafa Assurance a présenté au titre de l'information comparative:

- Le bilan à la date de transition (Bilan d'ouverture), soit le 1er janvier 2020, date à laquelle les impacts de la transition sont enregistrés en capitaux propres.
- La situation financière au 31 décembre 2020 et la performance de l'exercice 2020.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2021, le groupe Wafa Assurance a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les normes non encore entrées en vigueur ou dont l'application différée est permise, ne sont pas appliquées par le Groupe. Il s'agit en particulier des normes IFRS 9 et IFRS 17.

1.2 Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Wafa Assurance et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, Wafa Assurance dispose du contrôle ou d'une influence notable.

Conformément aux normes comptables internationales, toutes les entités contrôlées, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif sur une entité est présumé exister lorsque Wafa Assurance est exposée ou a droit aux rendements variables résultant de son implication dans l'entité et si le pouvoir qu'elle détient sur cette dernière lui permet d'influer sur ces rendements.

Le contrôle d'une entité structurée ne s'apprécie pas sur la base du pourcentage des droits de vote qui n'ont, par nature, pas d'incidence sur les rendements de l'entité. L'analyse du contrôle tient compte des accords contractuels, mais également d'autres facteurs.

Lorsqu'il existe un mandat de gestion, l'étendue du pouvoir décisionnel relatif à la délégation de pouvoir au gérant ainsi que les rémunérations auxquelles donnent droit les accords contractuels sont analysées afin de déterminer si le gérant agit en tant qu'agent (pouvoir délégué) ou principal (pour son propre compte).

Le contrôle conjoint s'exerce lorsqu'il existe un partage contractuel du contrôle sur une activité économique. Les décisions affectant les activités pertinentes de l'entité requièrent l'unanimité des parties partageant le contrôle.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

Au 31 décembre 2021, les entités contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale.

Au cas par cas, Wafa Assurance applique l'exemption prévue au paragraphe 18 d'IAS 28 lorsqu'une participation, dans laquelle elle exerce une influence notable, est détenue au regard de contrats participatifs.

Wafa Assurance apprécie également le champ de consolidation des filiales détenues en fonction de leur caractère significatif ou non.

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse un des seuils suivants :

- Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
- Le chiffre d'affaires de la filiale est supérieur à 0,5% du chiffre d'affaires consolidé.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère qualitatif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Wafa Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas le seuil de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif. Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.3 Règles et méthodes d'évaluation

1.3.1. Passifs techniques

CLASSIFICATION DES CONTRATS

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- Les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;
- Les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire
- Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire : contrats d'épargne en unités de compte sans support dirham et sans garantie plancher.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IFRS 15 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du groupe envers ses salariés.

a. Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le groupe Wafa Assurance, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet et au test de suffisance des passifs.

Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance, nets d'actifs d'assurance (participation aux bénéfices différée active, et autres actifs incorporels liés à l'assurance) sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le groupe Wafa Assurance, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet et au test de suffisance des passifs.

Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance, nets d'actifs d'assurance (participation aux bénéfices différée active, et autres actifs incorporels liés à l'assurance) sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

a.1. Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance se définit comme un risque autre que financier, le risque financier correspondant lui-même à un risque de variation potentielle future d'un taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou d'une autre variable non financière dès lors que celle-ci n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat (il s'agirait sinon d'un risque d'assurance).

→ Les principaux risques d'assurance portent sur la mortalité, la longévité, la morbidité, l'incapacité, la santé, ou encore sur la responsabilité civile et les dommages aux biens.

a.2. Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier.

Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels.

→ Les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire recouvrent principalement les contrats d'épargne en dirhams.

a.3. Contrats hybrides

En application des règles normatives, notamment IFRS 4, les composantes des contrats dits multi-supports émis par le groupe ne sont pas séparées et sont traitées dans le cadre des contrats d'assurance.

b. Contrats d'investissement (IAS 39)

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

Les évaluations ultérieures des contrats d'investissement en unités monétaires sont effectuées à la juste valeur qui correspond à la valeur de rachat par le souscripteur.

COMPTABILISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT COMPORTANT UNE CLAUSE DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DISCRÉTIONNAIRE

Comme l'autorise IFRS 4, les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes retenus par Wafa Assurance en application des normes locales, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 au titre des provisions d'égalisation, de la comptabilité reflet et du test de suffisance des passifs.

c. Passifs techniques des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

c.1. Assurance non-vie

Les provisions techniques des contrats d'assurance non-vie comportent :

- les provisions de sinistres, permettant de couvrir le coût total des sinistres survenus et restant à régler ;
- les provisions relatives à l'acquisition des primes (principalement les provisions pour primes non acquises), permettant de reconnaître dans le résultat d'un exercice les primes relatives aux risques réellement couverts au cours de cet exercice et donc de reporter la part des primes émises au cours de l'exercice qui concerne une période de couverture des risques postérieure à l'exercice en cours.

Les provisions de sinistres résultent d'une part d'une évaluation dossier par dossier des sinistres déclarés mais non payés, et d'autre part d'une estimation des sinistres tardifs. Ces provisions sont minorées des recours. Les provisions pour sinistres tardifs (Incurred But Not Reported – IBNR) correspondent à une estimation de la charge des sinistres survenus sur l'exercice mais non encore déclarés et, le cas échéant, à une évaluation complémentaire de la provision déterminée dossier par dossier. Leur détermination résulte d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel aux jugements d'experts pour estimer la charge à l'ultime.

c.2. Assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance vie ou des contrats financiers avec participation discrétionnaire correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré. Les provisions sont calculées en utilisant des méthodes actuarielles qui incluent des hypothèses portant sur les primes, la performance des actifs financiers, les taux de rachat des contrats et l'évolution des frais généraux. Dans le cas particulier des contrats en unités de compte, la valeur de l'épargne comptabilisée au passif repose sur la valeur des actifs financiers (les unités de compte) détenus en représentation des contrats. Les revalorisations des actifs et des passifs des contrats en unités de compte sont constatées en résultat où elles se neutralisent.

Lorsque les chargements sur primes, sur encours ou les prélèvements sur les produits financiers s'avèrent insuffisants pour couvrir les charges de gestion futures, Wafa Assurance enregistre une provision de gestion.

Enfin, une provision pour participation aux bénéfices est comptabilisée lorsqu'une rémunération excédant le minimum garanti est affectée, contractuellement ou réglementairement, aux assurés ou aux souscripteurs de contrats individuels ou collectifs et ne leur a pas été distribuée au cours de la période. Cette provision est, le cas échéant, complétée de la participation aux bénéfices différée qui résulte de l'application du principe de la comptabilité reflet.

d. Application de la comptabilité reflet et participation aux bénéfices différée

Les contrats d'assurance ou d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une "comptabilité reflet" (shadow accounting) conformément à l'option offerte par IFRS 4. Cette comptabilité reflet consiste à enregistrer dans un poste de participation aux bénéfices différée la part des revalorisations positives ou négatives des actifs financiers adossés à ces contrats qui, potentiellement, reviennent aux assurés.

Cette participation aux bénéfices différée est comptabilisée au passif (passifs techniques des contrats) ou à l'actif, selon les mêmes modalités que le sous-jacent : en contrepartie du résultat ou des autres éléments du résultat global.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif les taux de participation estimés sur la base des clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles et de la politique de distribution de la compagnie.

En cas de moins-value latente nette, une participation différée active n'est enregistrée que si son imputation, par entité, sur des participations futures est fortement probable.

e. Test de suffisance des passifs

Wafa Assurance s'assure à chaque arrêté que les passifs des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire comptabilisés (nets des frais d'acquisition reportés correspondants et des immobilisations incorporelles liées) sont suffisants au regard de leurs flux de trésorerie futurs estimés.

Le test de suffisance des passifs à appliquer pour cette vérification doit respecter au minimum les critères suivants définis par la norme :

- prise en compte de l'ensemble des flux de trésorerie futurs contractuels y compris les frais de gestion associés, les commissions ainsi que les options et garanties implicites de ces contrats ;
- si le test fait apparaître une insuffisance, celle-ci est intégralement provisionnée avec incidence en résultat.

En outre, lorsqu'une provision pour insuffisance de prime est comptabilisée dans les comptes locaux (provision pour risque en cours), celle-ci est conservée dans les comptes consolidés.

1.3.2. Revenus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

Primes

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats d'assurance vie et d'investissement avec participation discrétionnaire correspond aux primes des contrats en vigueur durant l'exercice, nettes d'annulation et corrigées des primes à émettre pour la part acquise à des exercices ultérieurs.

Le chiffre d'affaires des contrats d'assurance non-vie correspond aux primes émises hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises constituent les primes acquises.

Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats d'investissement avec participation aux bénéficiaires discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- les intérêts techniques et participations aux bénéficiaires pouvant être inclus dans ces prestations ;
- les variations des provisions techniques ;
- l'ensemble des frais supportés dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

1.3.3. Placements des activités d'assurance

a. Classification

Les actifs financiers sont classés dans une des quatre catégories suivantes:

- Les actifs à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat, qui regroupent les actifs financiers en représentation des contrats en unités de compte. Le Groupe n'a pas désigné à la première comptabilisation par option des titres à la juste valeur par résultat.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance (dits HTM « Held-To-Maturity ») qui correspondent aux titres que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur remboursement ou leur échéance. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe au 31 décembre 2021.
- Les prêts et créances recouvrent les actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et autres que ceux qui sont classés parmi les actifs détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente.
- Les actifs disponibles à la vente (dits AFS « Available-For-Sale ») sont ceux que l'entreprise n'a pas l'intention manifeste de céder mais qu'elle pourra être amenée à vendre pour répondre par exemple à des besoins de liquidité. Ils regroupent les actifs financiers qui ne sont pas classés dans les autres catégories.

b. Méthode d'évaluation

Les actifs disponibles à la vente ainsi que les actifs en juste valeur avec variation de juste valeur par résultat sont valorisés ultérieurement à la juste valeur.

La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente sur la période est enregistrée directement en capitaux propres en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

La variation de juste valeur des actifs en juste valeur par résultat est constatée dans le compte de résultat en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

Les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti.

Le groupe Wafa Assurance distingue trois catégories d'instruments financiers :

Catégorie 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif.

Catégorie 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation standards reposant sur des paramètres principalement observables.

Catégorie 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant principalement sur des paramètres inobservables.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se présentent par catégorie de juste valeur comme suit :

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2021
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	23 849 517			23 849 517
	Actions et autres titres à revenu variable	18 092 186	6 182 425		24 274 610
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 362 154			1 362 154
Total		43 303 856	6 182 425	0	49 486 281

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2020
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	20 737 747			20 737 747
	Actions et autres titres à revenu variable	16 881 793	5 558 222		22 440 015
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	680 863			680 863
Total		38 300 403	5 558 222	0	43 858 625

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	01/01/2020
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	19 732 185			19 732 185
	Actions et autres titres à revenu variable	17 994 997	5 275 702		23 270 700
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	279 502			279 502
Total		38 006 684	5 275 702	0	43 282 386

c. Modalités de dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque date d'arrêté des comptes.

c.1. Actifs comptabilisés au coût amorti et instruments de dette disponibles à la vente

Pour les obligations détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente, une dépréciation fondée sur la juste valeur est enregistrée au compte de résultat s'il est probable que les flux de trésorerie ne seront pas pleinement recouverts du fait de l'existence d'une ou plusieurs indications objectives de dépréciation. Pour cela, le Groupe considère divers facteurs (occurrence d'un événement de crédit, faillite de l'entité de référence, défaut de paiement et restructuration, observation de difficultés financières significatives de la contrepartie, concessions significatives consenties au profit de l'emprunteur, etc.).

c.2. Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Le groupe Wafa Assurance détermine à chaque arrêté pour les instruments de capitaux propres disponibles à la vente s'il existe une indication objective de dépréciation caractérisée par :

- **une moins-value latente prolongée** : une juste valeur inférieure au coût d'acquisition depuis plus de 12 mois; ou
- **une moins-value latente significative** : une juste valeur inférieure de plus de 30 % du coût moyen d'acquisition de l'instrument à la date d'arrêté.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, la moins-value latente cumulée comptabilisée jusqu'ici directement en capitaux propres est enregistrée automatiquement en résultat.

1.3.4. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option prévue par IAS 40, le groupe a choisi le modèle d'évaluation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit le groupe à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné, déterminée selon l'expertise annuelle à laquelle procède le groupe Wafa Assurance pour son patrimoine immobilier.

Note 2 Extrait de notes annexes

1. Périmètre de consolidation

Entité	% de contrôle Déc-2021	Méthode de consolidation	% de contrôle Déc-2020	Méthode de consolidation	% de contrôle Déc-2019	Méthode de consolidation
Wafa Assurance	-	Mère	-	Mère	-	Mère
Wafa Ima Assistance	65%	IG	65%	IG	65%	IG
Attijari Assurance	59%	IG	59%	IG	59%	IG
Wafa Assurance vie Sénégal	100%	IG	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance vie Côte d'Ivoire	100%	IG	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance vie Cameroun	98%	IG	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance Non Vie Sénégal	100%	IG	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance Non Vie Côte d'Ivoire	100%	IG	100%	IG	100%	IG
Pro Assur S.A Cameroun	65%	IG	65%	IG	65%	IG
FCP Expansion	100%	IG	100%	IG	100%	IG
FCP Sécurité	100%	IG	100%	IG	100%	IG
FCP Optimisation	100%	IG	100%	IG	100%	IG
FCP Stratégie	100%	IG	100%	IG	100%	IG
Fruct Valeurs	100%	IG	100%	IG	100%	IG
Ste Immobilière Panorama	100%	IG	100%	IG	100%	IG

2. Primes émises et produits des autres activités

	Exercice 2021.12			Exercice 2020.12		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Primes Emises	5 299 401	4 485 831	9 785 232	4 697 460	4 377 653	9 075 113
Produits des autres activités	58 179	27 285	85 464	42 699	8 404	51 102

3. Résultat net de placement

	EXERCICE 2021.12	EXERCICE 2020.12
Revenus des obligations et bons	734 365	716 453
Revenus des actions et parts sociales	625 916	688 525
Revenus des prêts, avances et effets assimilés	21 055	25 558
Revenus des placements immobiliers	52 777	56 165
Autres intérêts perçus sur créances financières	10 896	8 288
Plus-value de cession instruments de capitaux propres	93 724	81 144
Plus-values de cession obligations et bons	34 101	899
Charges d'intérêts	-6 839	-5 214
Frais de gestion des placements	-29 431	-22 626
Dotations aux amortissements des placements immobiliers	-27 543	-27 494
Autres produits financiers	13 732	5 565
Autres charges financières	-1 645	-756
Variation de la JV des placements à la JV comptabilisée par résultat dont le risque financier est supporté par l'assuré	58 598	10 020
Surcote/décote obligations	-24 908	-12 903
Variation des dépréciations sur placements	11 530	-172 589
Total	1 566 328	1 351 036

4. Charges nettes d'exploitation

	EXERCICE 2021.12	EXERCICE 2020.12
Consommation de matières et fournitures	-23 243	-21 600
Charges externes	-296 867	-327 465
Charge de personnel	-341 247	-365 661
Impôts et taxes	-69 287	-63 956
Dépréciation de l'actif circulant	-34 739	-481 178
Dotations aux amort et aux provisions sur immobilisations corp. et incorporelles	-59 197	-64 700
Autres charges opérationnelles	-123 543	-13 804
Autres produits opérationnels	142 799	58 367
Total	-805 325	-1 279 996

5. Charges techniques des activités d'assurances

	EXERCICE 2021.12			EXERCICE 2020.12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Sinistres payés	-3 968 914	-2 433 513	-6 402 427	-2 916 117	-1 892 873	-4 808 990
Variation pour sinistres à payer-Vie	-215 059	-719 413	-934 472	-110 900	-326 230	-437 131
Variation des provisions mathématiques	-634 441	4 858	-629 583	-1 047 934	7 253	-1 040 681
Variation des provisions pour frais de gestion	935		935	6 860		6 860
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-117 246	-1 998	-119 244	-314 735	-100	-314 835
Variation pour provisions pour PB différée	71 123		71 123	46 117		46 117
Variation des autres provisions techniques	-684 208	-5 258	-689 466	-398 658	43 107	-355 551
Total	-5 547 810	-3 155 324	-8 703 132	-4 735 368	-2 168 844	-6 904 211

6. Placements financiers par catégorie

		31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	23 849 517	20 737 747	19 732 185
	Actions et autres titres à revenu variable	24 274 610	22 440 015	23 270 700
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 362 154	680 863	279 502
Créances financières	Dépôts et autres créances financières	1 062 132	1 387 234	182 902
Total		50 548 413	45 245 860	43 465 288

7. Autres immobilisations incorporelles

	31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
Valeur des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance acquis	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	338 009	286 148	246 585
Total Brut	338 009	286 148	246 585
Amortissement des valeurs des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance			
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	-219 895	-183 819	-152 086
Total Amortissement	-219 895	-183 819	-152 086
Total Net	118 114	102 329	94 499

8. Immeubles de placement

	31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
En KMAD			
Terrains	468 830	469 707	488 214
Constructions	643 526	642 859	641 518
Autres placements immobiliers	150 814	814	811
Total Brut	1 263 170	1 113 380	1 130 542
Amortissements/ dépréciations des constructions	-339 386	-312 039	-284 580
Amortissements/dépréciations des autres placements immobiliers	-220	-220	-220
Total Amortissement	-339 606	-312 259	-284 800
Total net immobilier de placement	923 564	801 121	845 743

9. Impôt différé

	31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
Impôts différés actifs - En KMAD			
Impôts sur les instruments financiers	240 227	192 559	191 514
Impôts sur les immeubles de placement	12 208	11 491	6 624
Impôts sur les avantages au personnel	15 289	15 148	14 073
Impôts sur les immobilisations incorporelles	10 583	13 119	8 475
Impôts sur les contrats de locations	207	192	104
Impôts sur les provisions pour risques et charges	90 800	66 382	88 542
Impôts sur les contrats d'assurances	494 349	208 489	159 966
Compensation Actif- Passif	-849 338	-429 527	-381 915
Total	14 325	77 852	87 383

	31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
Impôts différés passifs - En KMAD			
Impôts sur les instruments financiers	1 180 612	686 187	1 152 512
Impôts sur les immeubles de placement	27 424	27 424	27 424
Impôts sur les différences temporaires en social	606 774	352 329	318 521
Impôts sur les immobilisations corporelles	15 530	15 543	15 667
Impôts sur les provisions pour risques et charges	947	681	5
Impôts sur les contrats d'assurance	343 509	160 299	152 293
Compensation Actif- Passif	-849 338	-429 527	-381 915
Total	1 325 458	812 935	1 284 507

10. Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance - En KMAD	Exercice 2021/22			Exercice 2020/21			Exercice 2020/01		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Primes acquises non émises	840 090		840 090	842 506		842 506	838 677		838 677
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	10 375		10 375	6 682		6 682	3 932		3 932
Créances sur des assurés	1 659 808	-1 181 306	478 502	1 970 819	-1 361 955	608 864	1 713 611	-1 000 619	712 993
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directes ou d'acceptations	1 094 302	-296 419	837 883	1 033 391	-83 794	949 597	724 018		724 018
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	187 834		187 834	94 058		94 058	128 852		128 852
Autres producteurs débiteurs	39 019	-7 801	31 218	35 492	-14 442	21 050	18 856	-13 796	5 060
Total	3 831 429	-1 445 526	2 385 903	3 982 948	-1 460 191	2 522 757	3 427 946	-1 014 415	2 413 531

11. Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

En KMAD	31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
Comptes courants créditeurs avec d'autres compagnies	100 883	16 556	7 799
Dettes envers les assurés	14 119	34 767	6 918
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	770 103	990 436	801 014
Dettes sur des réassureurs relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	677 274	594 146	386 248
Primes à annuler	16 826	25 002	47 231
Total	1 579 205	1 660 906	1 249 210

12. Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers

En KMAD	31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Non Vie			
Provisions pour primes non acquises	273 224	179 619	143 241
Provisions pour sinistres à payer	40 615	24 256	22 996
Autres provisions techniques	454 255	457 582	453 371
Total	768 093	661 457	619 608
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Vie			
Provisions pour sinistres à payer	1 381 603	1 205 858	1 315 260
Autres provisions techniques	7 616	6 332	17 190
Total	1 389 219	1 212 190	1 332 450
Total part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	2 157 312	1 873 647	1 952 058

13. Provisions techniques relatives aux contrats d'assurance

En KMAD	31/12/2021	31/12/2020	01/01/2020
Provisions mathématiques	27 073 822	25 887 284	24 470 754
Provisions pour sinistres à payer	10 370 399	9 434 239	9 003 246
Provisions pour frais de gestion de sinistres	59 279	59 647	65 332
Provisions pour primes non acquises	1 018 575	913 864	867 349
Provisions pour participations aux bénéfices	803 643	689 611	375 529
Autres provisions techniques	31 911	25 922	69 758
Total	39 357 630	37 010 568	34 851 968

14. Informations sectorielles par secteur d'activités

	EXERCICE 2021.12				EXERCICE 2020.12			
	Assurance	Assistance	Autres activités	Total	Assurance	Assistance	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	9 530 857	254 375		9 785 232	8 845 494	229 619		9 075 113
Résultat opérationnel	431 222	59 453	-5 874	484 802	654 418	57 243	-6 470	705 191
Impôts sur les sociétés	-91 807	-29 369		-121 176	-236 186	-28 273	-92	-264 551
Capitaux propres	9 040 533	66 451	87 792	9 194 776	8 051 454	61 096	93 669	8 206 219
Résultat net part du groupe	420 137	9 777	-5 874	424 041	446 103	9 426	-2 409	453 120
Dettes de financements	8 527	10 479	110	19 116	8 695	10 479	110	19 284
Placements	50 894 334	416 397	161 247	51 471 978	45 500 109	385 628	161 247	46 046 981
Actifs incorporels	116 354	1 360	400	118 114	99 968	1 961	400	102 329
Actifs corporels	146 342	23 959	5 401	175 702	153 848	23 294	6 233	183 375
Autres actifs non courants	18 982	0	0	18 982	89 331	0	0	89 331
Total Actif	58 829 253	536 483	209 364	59 575 100	53 331 933	510 841	217 923	54 060 697

15. Informations sectorielles par secteur d'activités par pays

	EXERCICE 2021/22						EXERCICE 2020/21					
	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	SENEGAL	Total	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	SENEGAL	Total
Chiffre d'affaires	8 656 128	431 090	142 264	286 405	269 346	9 785 232	8 155 090	341 361	116 122	252 130	210 411	9 075 113
Résultat opérationnel	408 708	45 062	-7 672	27 666	11 038	484 802	630 911	39 391	3 048	13 109	18 732	705 191
Impôts sur les sociétés	-103 795	-11 551	-3 111	-2 558	-162	-121 176	-246 590	-7 542	-2 516	-1 852	-6 052	-264 551
Capitaux propres	8 775 213	56 223	110 942	127 187	125 210	9 194 776	7 835 647	42 697	102 818	109 152	115 905	8 206 219
Résultat net part du groupe	380 991	15 549	-5 884	22 845	10 539	424 041	414 847	13 911	1 772	10 586	12 004	453 120
Dettes de financements	19 058	58				19 116	19 058	226				19 284
Placements	48 455 822	1 700 279	268 487	547 277	500 113	51 471 978	43 613 214	1 355 749	247 004	395 504	435 510	46 046 981
Actifs incorporels	113 431	1 423	521	357	2 382	118 114	98 759	266	801	565	1 939	102 329
Actifs corporels	166 155	636	1 724	5 247	1 940	175 702	176 100	1 111	1 673	2 540	1 951	183 375
Autres actifs non courants	13 506	5 477	0		0	18 982	77 523	11 479	-8		338	89 331
Total Actif	55 460 857	1 940 203	610 927	787 971	775 142	59 575 100	50 638 769	1 618 575	504 716	620 263	678 375	54 060 697



RAPPORTS DES
**COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Wafa Assurance S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE du 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2021



Building a better
working world

37, Bd Abdelatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
Wafa Assurance SA
1, Bd. Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Wafa Assurance S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 6.168.433.001,26, dont un bénéfice net de MAD 536.459.748,19. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 14 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Wafa Assurance S.A. au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non Vie :	
<p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurent au bilan pour un montant de MMAD 9.090.</p> <p>Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaire ou actuarielle le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.</p> <p>Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projections de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la société dans le choix de certains paramètres et hypothèses à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non Vie dans le bilan de la société, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la compagnie en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; ▪ Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; ▪ Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; ▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; ▪ Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :	
<p>Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 26.878 au 31 décembre 2021 dont MMAD 25.643 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 1.235 au titre des contrats décès.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2021 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; ▪ Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; ▪ Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; ▪ Examiner le rapport de certification des provisions techniques établi par l'actuaire indépendant et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :	
<p>Les valeurs nettes comptables à l'actif du bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers affectés aux opérations d'assurance s'élèvent respectivement à MMAD 3.886 et MMAD 742 au 31 décembre 2021.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 de l'ETIC, ces placements sont régis par un ensemble de dispositions réglementaires portant notamment sur les règles de leur évaluation. Ainsi, ces placements doivent être évalués à chaque clôture afin de vérifier l'absence de perte de valeur pouvant conduire à une dépréciation.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces placements constitue un point clé de l'audit, ces placements étant de montants significatifs et faisant appel, en l'absence de valeur marché, au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer et tester par sondage les contrôles clés identifiés relatifs à l'évaluation de ces placements ; ▪ Apprécier les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; ▪ Apprécier la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; ▪ Procéder au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; ▪ Analyser la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; ▪ Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme, telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société Wafa Assurance S.A. a procédé au cours de l'exercice 2021 à :

- La création de la société 'Wafa TAKAFUL' avec un capital de MAD 50.000.000, détenue à 100% par Wafa Assurance S.A.
- La création de la société 'Wafa ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT' avec un capital de MAD 300.000, détenue à 100% par Wafa Assurance S.A.
- La création de la société 'Wafa ASSURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT' avec un capital de MAD 300.000, détenue à 100% par Wafa Assurance S.A.

Casablanca, le 15 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



Deloitte.

Wafa Assurance SA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux actionnaires de la société
Wafa ASSURANCE SA
1, Bd. Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Conventions autorisées par votre Conseil d'Administration du 14 mars 2022

1.1.1 Convention des avances en compte courant avec la société Wafa REAL ESTATE INVESTMENT conclue au cours de l'exercice 2021 (convention écrite) :

- **Nature et objet des conventions :** Cette convention fixe les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées à la société Wafa ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT, filiale à 100% de Wafa Assurance.
- **Date de la convention :** 13 septembre 2021.
- **Avenant n°1 :** signé le 16 décembre 2021 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 60.000.000 portant le compte courant à MAD 120.000.000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.

- **Administrateurs en commun :** M. Mohamed Ramsès ARROUB.
- **Modalités essentielles :** Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, avec un taux d'intérêt annuel HT de 1,63% à majorer de la TVA en vigueur. Elle a été autorisée par le conseil d'administration du 14 mars 2022.
- **Montant des produits comptabilisés en 2021 :** MAD 298.833 HT correspondant aux intérêts courus calculés au titre de l'exercice 2021.
- **Montant encaissé en 2021 :** Aucun montant n'a été encaissé au titre de l'exercice 2021.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2021 :** MAD 120.298.833 (principal et intérêt).

1.1.2 Convention d'assistance technique conclue entre Wafa Assurance et sa filiale Wafa Takaful (convention non écrite)

- **Nature et objet des conventions :** Convention écrite ayant pour objet la réalisation par Wafa Assurance de prestations d'assistance technique pour le compte de sa filiale Wafa Takaful.
- **Administrateurs concernés :** M. Mohamed Ramsès ARROUB est Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et administrateur de la filiale Wafa Takaful.
- **Montant des produits comptabilisés en 2021 :** MAD 7.326.576 HT.
- **Montant encaissé en 2021 :** Aucun montant n'a été encaissé au titre de l'exercice 2021.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2021 :** MAD 8.791.891,2 TTC.

1.2 Conventions non préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration.

1.2.1 Convention des avances en compte courant avec la société H-PARTNERS S.A conclue au cours de l'exercice 2021 (convention écrite) :

- **Nature et objet des conventions :** Cette convention fixe les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées à la société H-PARTNERS S.A, filiale à 21,43% de Wafa Assurance.
- **Date de la convention :** 26 juillet 2021.
- **Modalités essentielles :** Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans, avec un taux d'intérêt égal au taux bons du trésor de 10 ans, majoré de trois cents (300) points de base, arrêté année par année 1^{er} janvier, et pour la première année à la date du versement de l'avance, conformément à la dernière courbe des taux communiquée par Bank Al Maghrib à cette date. Le remboursement de l'avance se fera par la société H-PARTNERS S.A après l'expiration de la période de blocage.

- **Montant des produits comptabilisés en 2021** : MAD 122.064 HT correspondant aux intérêts courus calculés au titre de l'exercice 2021.
- **Montant encaissé en 2021** : Aucun montant n'a été encaissé au titre de l'exercice 2021.
- **Solde de la créance au 31 décembre 2021** : MAD 9.123.464 (principal et intérêt).

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Conventions d'assistance technique conclues entre Wafa Assurance et ses filiales (conventions écrites) :

- **Nature et objet des conventions** : Conventions écrites ayant pour objet la réalisation par Wafa Assurance de prestations d'assistance technique pour le compte de ses filiales.
- **Administrateurs concernés** : M. Mohamed Ramsès ARROUB est Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et administrateur des filiales ci-après.
- **Modalités essentielles** :

Filliale	Date des conventions	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2021 (MAD)	Montants encaissés en 2021 (MAD)
Wafa Assurance Sénégal Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 897 297	1 860 357
Wafa Assurance Sénégal Non Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	820 437	1 001 201
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	1 897 297	Néant
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Non Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	972 803	Néant
Wafa Assurance Cameroun Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	685 717	Néant
Pro Assur	25 décembre 2020	Facturation J/H	569 725	Néant

2.2 Conventions de prestations de services informatiques et d'infogérance conclues entre Wafa Assurance et ses filiales (conventions écrites) :

- **Nature et objet des conventions :** Conventions écrites ayant pour objet la réalisation par Wafa Assurance pour le compte de ses filiales de prestations informatiques et d'infogérance.
- **Administrateurs concernés :** M. Mohamed Ramsès ARROUB est Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et administrateur des filiales ci-après.
- **Modalités essentielles :**

Fillale	Date des conventions	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2021 (MAD)	Montants encaissés en 2021 (MAD)
Wafa Assurance Sénégal Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	951 249	639 714
Wafa Assurance Sénégal Non Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	668 804	Néant
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	870 399	Néant
Wafa Assurance Côte d'Ivoire Non Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	668 804	Néant
Wafa Assurance Cameroun Vie	25 décembre 2019	Facturation J/H	843 449	Néant
Pro Assur	25 décembre 2020	Facturation J/H	663 103	Néant

2.3 Conventions de prestations de services informatiques d'installation et de maintenance conclues entre Wafa Assurance et ses filiales (conventions écrites) :

- **Nature et objet des conventions :** Conventions écrites ayant pour objet la réalisation par Wafa Assurance de prestations de services informatiques d'installation et de maintenance pour le compte de ses filiales.
- **Administrateurs concernés :** M. Mohamed Ramsès ARROUB est Président Directeur Général de Wafa Assurance S.A. et administrateur des filiales ci-après.

- **Modalités essentielles :**

Filiale	Date de la convention	Modalités de facturation	Produits comptabilisés en 2021 (MAD)	Montants encaissés en 2021 (MAD)
Wafa Assurance Sénégal Vie	25 décembre 2019	-Redevance annuelle ; -Facturation J/H	600 000	622 835
Wafa Assurance Cote d'Ivoire Vie	25 décembre 2019	-Redevance annuelle ; -Facturation J/H	470 000	Néant
Wafa Assurance Cameroun Vie	25 décembre 2019	-Redevance annuelle ; -Facturation J/H	470 000	Néant
Attijari Tunisie	25 décembre 2019	-Redevance annuelle ; -Facturation J/H	3 200 832	3 849 321

2.4 Convention des avances en compte courant d'associés conclue entre Wafa Assurance et PANORAMA (Convention écrite) :

- **Nature et objet de la convention :** Convention écrite ayant pour objet de fixer les modalités et les conditions des avances en compte courant d'associés accordées par Wafa Assurance pour le compte de la société PANORAMA, filiale à 100% de Wafa Assurance.
- **Date de la convention :** 19 janvier 2009.
- **Avenant n°1 :** signé le 09 mars 2012 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 29.000.000 portant le compte courant à MAD 65.000.000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- **Avenant n°2 :** Signé le 20 juin 2018 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 4.000.000 portant le compte courant à MAD 69.000.000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- **Avenant n°3 :** Signé le 25 février 2020 et ayant pour objet d'augmenter l'avance en compte courant d'associés de MAD 3.000.000 portant le compte courant à MAD 72.000.000, suivant les mêmes modalités et les mêmes conditions.
- **Administrateurs en commun :** M. Mohammed EL KETTANI et M. Mohamed Ramsès ARROUB.
- **Modalités essentielles :** Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, avec un taux d'intérêt annuel HT de 5%. Elle a été autorisée par le conseil d'administration du 3 mars 2009.
- **Montant des produits comptabilisés en 2021 :** MAD 3.600.000 HT correspondant aux intérêts courus calculés au titre de l'exercice 2021.

- **Montant encaissé en 2021** : MAD 13.000.000,00 (relatif à un remboursement du capital et intérêts).
- **Solde de la créance au 31 décembre 2021** : MAD 87.610.555,55 (principal et intérêt).

2.5 Convention des avances en compte courant des associés conclue entre Wafa Assurance et la société A6 Immobilier (convention écrite) :

- **Nature et objet de la convention** : Convention écrite ayant pour objet de fixer les modalités et les conditions de l'avance en compte courant d'associés accordée à la société A6 Immobilier, détenue à hauteur de 25% par Wafa Assurance.
- **Date de la convention** : 22 Avril 2010.
- **Administrateur en communs** : M. Mohamed Ramsès ARROUB.
- **Modalités essentielles** : Cette convention est conclue pour une durée maximale de 20 ans à partir de la date de la première avance, avec un taux d'intérêt annuel HT de 3%.
- **Montant des produits comptabilisés en 2021** : MAD 227.648,40 HT.
- **Montant encaissé en 2021** : MAD 25.123.917,65 (relatif à un remboursement du capital et intérêts)
- **Solde de la créance au 31 décembre 2021** : Néant.

Casablanca, le 15 Avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG
Ben Kaddour
2372-2373-2374-2375-2376

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA-KORACHI
Casablanca
Tél: 0522 21 42 21 / 05 21 21 21 21
Fax: 05 21 21 21 21 / 21 21

Sakina BENSOUA-KORACHI
Associée



GROUPE Wafa ASSURANCE

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EN NORMES IFRS**

POUR L'EXERCICE CLOS LE AU 31 DECEMBRE 2021



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Wafa Assurance S.A.
1, Bd. Abdelmoumen
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Wafa Assurance S.A. et de ses filiales (le « groupe Wafa Assurance »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 9.418.762 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 456.764. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 14 Mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Non-Vie :	
<p>Les provisions pour sinistres à payer Non-Vie, figurent au bilan pour un montant de MMAD 9.500.</p> <p>Elles correspondent aux prestations survenues non payées, et intègrent également une estimation des prestations non connues ou tardives (IBNR) ainsi que des compléments déterminés de manière réglementaires ou actuarielles le cas échéant.</p> <p>Comme indiqué niveau de la note « 1.3.8 passifs techniques », ces provisions sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche tel que l'utilisation de l'évaluation maximale résultant de la méthode de la cadence des règlements, de l'estimation au coût moyen des dossiers clôturés et de l'estimation dossier par dossier augmenté des IBNR.</p> <p>Cette estimation des provisions s'appuie sur des données historiques faisant l'objet de projection de sinistres non connus, en utilisant des méthodes réglementaires et actuarielles comme précité, et elle requiert notamment l'exercice du jugement de la compagnie dans le choix de certains paramètres et hypothèse à retenir dans l'estimation du coût des sinistres ouverts.</p> <p>Compte tenu du montant significatif des provisions techniques des contrats d'assurance Non-Vie dans le bilan de la société, et de l'importance du jugement exercé par la Direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne lié à la gestion des sinistres et tester par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Tester, par sondage, la fiabilité des états produits par la compagnie en matière d'intégrité des données produites et utilisées pour estimer les provisions pour sinistres ; ▪ Examiner la pertinence des méthodes statistiques utilisées ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable ; ▪ Tester le calcul des provisions techniques en appliquant les méthodes réglementaires telles que définies pour chaque branche par le régulateur ; ▪ Examiner le rapport de l'actuaire externe sur le test de suffisance des passif (Liability Adequacy Test) conformément à la norme IFRS 4 et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques (telles que le suivi de l'évolution des ratios de sinistralité) sur les évolutions significatives de l'exercice ; ▪ Analyser la liquidation des provisions comptabilisées à la clôture précédente au regard des charges réelles intervenues ultérieurement.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Évaluation des provisions pour sinistres en assurance Vie :	
<p>Le montant des provisions techniques Vie s'élève à MMAD 28.004 au 31 décembre 2021 dont MMAD 26.513 au titre des contrats d'épargne et capitalisation et MMAD 1.491 au titre des contrats décès.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3.8 passifs techniques », ces provisions mathématiques, représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et ceux pris par les assurés. Elles sont régies par un ensemble de dispositions réglementaires définissant notamment les règles et paramètres d'évaluations inhérentes à chaque branche.</p> <p>Compte tenu du montant significatif de ces provisions mathématiques dans le bilan au 31 décembre 2021 et de la part de jugement dans l'estimation des provisions, nous avons considéré ce poste comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour notre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif aux processus de gestion des souscriptions et des prestations Vie et testé par sondage les contrôles clés identifiés ; ▪ Procéder au rapprochement des données de gestion avec la comptabilité ; ▪ Mettre en œuvre des procédures visant à tester par sondage la fiabilité des données servant de base aux estimations ; ▪ Tester par sondage le calcul des provisions mathématiques et leur conformité à la réglementation ; ▪ Examiner le rapport de l'actuaire externe sur le test de suffisance des passif (Liability Adequacy Test) conformément à la norme IFRS 4 et notamment la pertinence des méthodes utilisées et des conclusions remontées ; ▪ Réaliser des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et ou inattendue significative.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Valorisation des actions non cotées et des placements immobiliers :	
<p>Les valeurs nettes comptables à l'actif de votre bilan des titres des actions non cotées et placements immobiliers s'élèvent respectivement à MMAD 6.182 et MMAD 924 au 31 décembre 2021.</p> <p>Comme indiqué au niveau de la note « 1.3.5 Placements des activités d'assurance », ces actifs sont comptabilisés selon la norme IAS 39. Ces actifs doivent être évalués à chaque clôture afin de refléter leur valeur de marché. Les profits et pertes résultant des variations de juste valeur doivent être comptabilisés en capitaux propres.</p> <p>Ces actifs sont difficiles à valoriser compte tenu du fait que leur valeur de marché n'est pas facilement identifiable ou en l'absence de valeur de marché, et leur évaluation fait donc appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.</p> <p>L'importance de ces actifs dans le bilan de la société et le degré élevé de jugement nécessaire à leur évaluation, nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Afin d'apprécier le caractère raisonnable des évaluations retenues pour les différentes natures d'actifs non cotées, et des éventuelles dépréciations qui pourraient en résulter, nous avons notamment mis en œuvre les diligences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous avons évalué et testé la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation ; ▪ Nous avons apprécié les méthodologies retenues pour valoriser les actifs non cotés ; ▪ Nous avons apprécié la pertinence des hypothèses utilisées pour ces valorisations par rapport aux pratiques de marché ; ▪ Nous avons procédé au rapprochement avec les valorisations externes disponibles, notamment pour les actifs immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) ; ▪ Nous avons analysé la cohérence de l'évolution des valorisations par rapport à la clôture précédente et par rapport au contexte économique global ; ▪ Nous avons vérifié le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 15 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Boulevard Abdellatif Ben kaddour
CASABLANCA
Tél: (2-2) 2 95.79.00 - Fax: (212-2) 2 39.02.26
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée



RAPPORT DE GESTION

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2021
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et à l'article 22 des statuts, pour entendre le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Avant d'analyser l'activité de la Compagnie, nous voudrions vous rappeler brièvement l'environnement économique international et national dans lequel elle a évolué ainsi que le contexte du secteur des assurances.

CONTEXTE**A l'international**

Après une année 2020 marquée par une crise sanitaire et économique mondiale d'ampleur, la croissance mondiale a connu un net rattrapage en 2021 avec une hausse du PIB Mondial de 5,9% après une récession en 2020 de l'ordre -3,1%, selon le FMI. Au rayon des croissances économiques pour les principales économies mondiales en 2021, notons une croissance de 5,03% pour la zone Euro, 3,05% pour l'Allemagne, 5,97% pour les États-Unis, 6,76% pour le Royaume-Uni et 8,01% pour la Chine.

Quant aux principaux partenaires commerciaux du Royaume, l'Espagne affiche une croissance économique de 5,73% après une contraction de -10,82% en 2020, alors que la France affiche une performance de 7% après une contraction de -7,98% en 2020.

Au niveau national

Dans le même contexte, l'économie marocaine a bondi de 6,7% en 2021 selon Bank-Al-Maghrib. Cette performance a été favorisée par les avancées de la campagne de vaccination, le maintien d'une politique budgétaire et monétaire accommodante ainsi que par le bon déroulement de la campagne agricole. Cette évolution intègre une hausse de 18,8% de la valeur ajoutée agricole et de 5,3% de celle des activités non agricoles.

Selon la note de conjoncture du Ministère des finances, la situation à fin décembre 2021 fait ressortir un allègement du déficit budgétaire de 13,9% (11,5 milliards de dirhams) par rapport à l'année précédente, pour se situer à 70,9 milliards, soit 6% du PIB. Cette évolution s'explique par la bonne tenue des recettes ordinaires (+11,6%) conjuguée à une hausse maîtrisée des dépenses globales (+4,9%).

De son côté, le déficit commercial a enregistré au titre de l'année 2021 une hausse de 25%, pour s'établir à 199,7 milliards de dirhams. Cette évolution recouvre une progression de 24,5% des importations contre 24,3% pour les exportations, induisant une quasi-stagnation du taux de couverture à 62,1%.

Pour leur part, les Avoirs Officiels de Réserves se sont établis à 330,8 Md MAD à fin décembre 2021. Ces avoirs ont représenté l'équivalent de 6 mois et 22 jours d'importations de biens et services vs. 7 mois et 6 jours l'année précédente.

S'agissant de l'inflation, l'IPC annuel moyen a enregistré, au terme de l'année 2021, une augmentation de 1,4% par rapport à l'année 2020. Conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 0,8% et de celui des produits non alimentaires de 1,8%. Les variations enregistrées pour les produits non alimentaires vont d'une baisse de 0,2% pour les «Communications» à une hausse de 5,9% pour les «Transports».

Dans ces conditions, les taux des Bons du Trésor ont marqué une légère baisse en 2021, avec des replis de 6 pbs pour le 5 ans, 5 pbs pour le 10 ans, 14 pbs pour le 15 ans et 8 pbs pour le 30 ans. Au 31 décembre 2021, les taux à 10, 15 et 20 ans s'élèvent respectivement à 2,33%, 2,55% et 2,89%. Le Taux directeur est resté stable en 2021 à 1,5%, après avoir enregistré deux baisses successives en 2020 respectivement de 25 points de base en mars 2020 et de 50 points de base en juin 2020.

Le marché boursier a clôturé l'année 2021 dans le vert avec une performance annuelle de +18,35% dans un contexte marqué par le rétablissement progressif de la confiance des investisseurs par rapport à la reprise économique. Dans ce sillage, la capitalisation boursière gagne 105,7 Md MAD pour s'établir à 690,7 Md MAD au terme de l'année 2021.

Au niveau sectoriel

Généralisation de la protection sociale à tous les marocains

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a lancé, le 14 avril 2021, la mise en œuvre du projet de généralisation de la protection sociale. Ce programme comprend (i) la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire, à fin 2022, au profit de 22 millions de personnes; (ii) la généralisation des allocations familiales durant les années 2023 et 2024; (iii) l'élargissement de la base des adhérents aux régimes de retraite pour environ 5 millions de personnes à horizon 2025 et (iv) la généralisation de l'indemnité pour perte d'emploi durant l'année 2025 pour couvrir toute personne exerçant un emploi stable.

Le coût annuel de cette réforme est estimé à 51 milliards de DH dont 23 milliards proviendront du budget de l'État et le reste, soit 28 milliards de DH, seront mobilisés sous forme de contributions.

La mise en œuvre de la généralisation de la protection sociale sera accompagnée notamment par une réforme profonde du système national de santé (ressources humaines, gouvernance, offre de santé, action sociale...).

Dans ce sens, 14 décrets ont été adoptés dans le cadre de la mise en œuvre du chantier de la généralisation de la protection sociale, permettant à 11 millions de travailleurs non-salariés et leurs ayants droit, de bénéficier du régime de l'assurance maladie obligatoire (AMO) couvrant les frais de consultation médicale, de médication, d'hospitalisation et de soins.

Assurance Takaful

Publication au Bulletin Officiel du 25 octobre 2021 du décret du ministère de l'Economie et des Finances validant la circulaire du Président de l'ACAPS ouvrant la voie au lancement effectif de l'assurance participative (Takaful).

Attribution par l'ACAPS des premiers agréments d'assurance Takaful, lors de son 22ème et 23ème conseils, tenus le 10 décembre 2021 et 28 janvier 2022 respectivement au profit de 4 compagnies et un réassureur : Wafa Assurance, Mamda-MCMA, AtlantaSanad, la Marocaine Vie et la Société centrale de réassurance (SCR);

Digitalisation du secteur des assurances

Conclusion d'un partenariat entre l'ACAPS et la Société Financière Internationale (SFI) visant à définir des orientations stratégiques, favorisant l'accélération de la numérisation du secteur de l'assurance au Maroc. L'objectif de cet accompagnement est de :

- Evaluer l'état d'avancement du digital dans le secteur des assurances au Maroc
- Apporter une vision prospective de l'impact du digital sur ce secteur
- Définir une vision cible et identifier les chantiers structurants afin de proposer une feuille de route et un schéma de déploiement

Rapport sur la stabilité financière au titre de l'exercice 2020

Le rapport sur la stabilité financière au titre de l'exercice 2020 approuvé par le Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques (CCSRs) le 13 juillet 21, indique que le secteur des assurances, a montré dans l'ensemble, sa résilience et la solidité de ses fondamentaux techniques et ce malgré le contexte difficile lié à la crise sanitaire.

Les exercices de stress tests réalisés font ressortir une bonne résilience des entreprises d'assurances aux chocs sur le portefeuille actions et immobilier ainsi qu'aux conditions macroéconomiques et techniques défavorables.

Convention d'Indemnisation Directe

La Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurance et de Réassurance, a lancé l'étude d'aménagement de la Convention d'Indemnisation Directe, instaurée entre les compagnies d'assurance de juin 2000 à 2018 et qui régissait les sinistres auto matériel.

Pour rappel, en 2019, le marché avait décidé l'abandon du recours forfaitaire pour les sinistres inférieurs à 20 000 Dh, et qui permettait à un assureur d'indemniser son client non responsable et exercer un recours contre l'assureur du fautif.

Inclusion Financière

Le projet d'amendement de la Circulaire Générale prévoyant diverses dispositions relatives à la définition de la micro assurance et l'autorisation des Etablissements de Paiements, est toujours en cours d'approbation par l'ACAPS.

Il est à rappeler que ces dispositions ont fait l'objet de validation par le Comité National d'Inclusion Financière.

Rendez-vous de Casablanca de l'assurance

La FMSAR a organisé le 31 mars, sous format digital, la 7ème édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance sous le thème : « Inclusion en assurance & résilience aux pandémies ».

Avec la participation de plusieurs experts et grands acteurs nationaux et internationaux du secteur, diverses thématiques ont pu être abordées et débattues notamment les futurs enjeux et défis auxquels le secteur devra faire face ainsi que les moyens à mettre en place afin d'encourager l'émergence de l'assurance inclusive et permettre l'élargissement de la couverture en assurance à toutes les tranches de la population.

Formation des intermédiaires d'assurance

L'ACAPS a déployé un programme de formation continue en e-learning au profit des intermédiaires d'assurance (plus de 2.100 bénéficiaires) avec une plateforme dédiée «E-wassit Taamine». Ce dispositif a été développé en partenariat avec l'Université internationale de Rabat (UIR).

Solvabilité basée sur les risques (SBR)

L'ensemble des compagnies d'assurance et de réassurance (hors assistance et assurance Crédit) ont communiqué courant le 1er trimestre 2021, 3 bilans prudentiels à l'ACAPS (2017,2018,2019), et ce dans le cadre de la seconde étude d'impact lancée en novembre 2020.

Plusieurs enjeux cruciaux restent à discuter avec l'ACAPS avant l'établissement des premiers ratios de solvabilités SBR, notamment les participations croisées, le niveau des chocs et la prise en compte des actifs stratégiques.

Sur le plan fiscal

- Prorogation au 31 décembre 2022, de la période de l'apport de l'OPCI des biens immeubles ouvrant droit à l'avantage fiscal (bénéfice d'une réduction de 50% en matière d'IS au titre de la plus value réalisée suite à l'apport de biens immeubles à l'OPCI. Pour les sociétés de services ayant le statut de CFC : exonération de l'IS pendant 5 ans et imposition au taux de 8,75% au-delà de cette période.

- Reconduction de la Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques pour les sociétés soumises à l'IS lorsque le bénéfice net fiscal est égal ou supérieur à 1 000 000 DH au titre du dernier exercice clos

Faits marquants 2021

Wafa Takaful agréée par l'ACAPS

Wafa Takaful a été agréée par l'ACAPS pour effectuer des opérations d'assurances takaful famille, takaful investissement et takaful général.

Wafa Takaful, filiale à 100% de Wafa Assurance, a été pensée et dimensionnée pour être un opérateur multi distributeurs au service des banques participatives opérant au Maroc et plus généralement, au service des clients et assurés souhaitant souscrire des assurances conformes aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas.

Wafa Takaful démarre son activité avec une gamme de 3 produits : (i) protection de la famille par une couverture décès (ii) une couverture multirisques du bien financé (iii) constitution d'une épargne à long terme pour assurer des revenus complémentaires lors du départ à la retraite. Cette gamme sera élargie et enrichie pour répondre aux attentes des assurés et des partenaires.

Cette nouvelle filiale dédiée aux opérations d'assurance takaful consolide ainsi le statut d'assureur universel du Groupe Wafa Assurance qui exerce dorénavant ses activités dans neuf marchés : assurances des entreprises, assurances vie des particuliers, assurances non vie des particuliers, santé individuelle, assurances inclusives, assistance, digital, international et maintenant les assurances takaful

Mise en œuvre de la stratégie de distribution « Phygitale »

Lancement de la stratégie de distribution « Phygitale » de Wafa Assurance auprès du réseau d'agents.

Cette stratégie rassemble les avantages qu'offre l'expérience digitale aux clients et le conseil et l'expertise qu'apporte le réseau de distribution aux clients. Elle consiste à inclure les Agents Généraux dans tous les parcours digitaux élaborés en demandant à tout prospect et à tout client provenant du canal digital de choisir un Agent Général et, en cas de non réponse du client, à lui en attribuer un en maintenant tous les droits de l'Agent Général ainsi désigné.

L'Agent Général de Wafa Assurance disposera ainsi d'outils lui permettant de satisfaire le client qui emprunte le parcours digital mais aussi de renforcer sa propre image de marque.

Taux de revalorisation nets élevés sur les produits d'épargne en DH

L'année 2020 a été marquée par la pandémie Covid-19 qui a provoqué une crise économique sans précédent avec comme conséquence une baisse importante des marchés financiers, dans un environnement de baisse de taux entamée déjà depuis plusieurs années. En dépit de ces conditions économiques défavorables, le portefeuille de Wafa Assurance s'est montré résilient avec un rendement soutenu grâce à la qualité des placements et la gestion de long terme, permettant aux clients de bénéficier au titre de l'exercice 2020, d'un taux de revalorisation élevé se situant dans le haut de la fourchette du marché.

Ces taux de revalorisation nets se situent à 3,15% et à 3,25% selon la génération de produits. Ces taux de revalorisation nets se situent à 3,15% et à 3,25% selon la génération de produits. Ces taux de revalorisation nets se situent à 3,15% et à 3,25% selon la génération de produits.

Wafa Assurance classée 2ème compagnie d'assurance dans les pays arabes

Publication par le magazine FORBES des 5 plus grandes compagnies d'assurance dans les pays arabes en terme de total bilan. Avec un total bilan de 5 Mrd de dollars, Wafa Assurance est la deuxième compagnie d'assurance dans les pays arabes après Qatar Insurance Group.

Wafa Elue service client 2022 au Maroc

Wafa Assurance élue Service Client de l'Année Maroc 2022. Cette consécration fait suite aux efforts de la compagnie dans l'amélioration de la relation client. Cela fait de Wafa Assurance non seulement un assureur universel mais aussi avec une qualité de service de premier plan.

Réseau de distribution

Convention Nationale des agents généraux

Wafa Assurance a tenu le 13 Novembre 2021, en mode hybride, la Convention Nationale des Agents Généraux. Cette convention a regroupé 204 agents généraux de la compagnie sous le slogan « رحلة النصر » et a été l'occasion de donner un aperçu global sur le positionnement de la Compagnie à l'échelle nationale et internationale, rappeler les orientations stratégiques à même de consolider le leadership de la Compagnie et mettre l'accent sur l'enjeu que représente la transformation digitale pour le secteur, l'agent et l'assuré.

Réseau exclusif comptant 296 points de vente au 31 décembre 2021 dont 238 agents et 58 bureaux directs.

Le réseau des courtiers atteint 150 à fin décembre 2021

Capital Humain

Nomination de Mme. Nada Filali en tant que Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Technologies et Support Groupe

Suite au départ à la retraite de Mme Safaa EL GHARBI, nomination de Mme. Nada Filali en tant que Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Technologies et Support Groupe. Mme Filali cumule plus de 35 ans d'expérience professionnelle dans les métiers de l'assurance et dirigeait depuis 2018, la responsabilité du Pôle Capital Humain & Communication Interne Groupe Wafa Assurance.

Nomination de Mme. Hakima ELQOH à la tête de Direction de la Souscription & la Gestion, en charge du Pôle Assurance des Entreprises

Nomination de Mme. Hakima ELQOH, jouissant d'une longue expérience de 26 ans dans les assurances de l'entreprise et qui dirige depuis 3 ans la Direction de la Souscription & la Gestion, en charge du Pôle Assurance des Entreprises pour assurer le relais de M. Abed Ouazzani qui a fait valoir ses droits à la retraite après une longue carrière de 35 années au service de notre Compagnie.

Nomination de M. Abderrahim ITTAS à la tête du pôle Assurance Non-vie des Particuliers

Wafa Assurance a annoncé ce lundi 24 mai, la nomination de M. Abderrahim ITTAS en tant que Directeur Exécutif en charge du Pôle Assurances Non Vie des Particuliers. Ce pôle comprend les Directions de l'Animation Commerciale des Réseaux Agents & Courtiers, de l'Automobile, des Risques Divers ainsi que le Marketing et la Communication.

Lancement de « Wafa Lead Programme »

Wafa Assurance et L'ESSEC Business School lancent « Wafa Lead Programme » pour former 150 cadres du Groupe Wafa Assurance, avec l'ambition de faire bénéficier les Agents Généraux et leurs collaborateurs de ce partenariat.

Wafa ASSURANCE et ESSEC Business School – Africa ont conclu un accord ce vendredi 26 mars 2021. Ce partenariat a pour objectif de lancer un programme de formation et de développement des compétences managériales et de leadership, à destination de 30 cadres et cadres dirigeants du Groupe Wafa ASSURANCE par an. L'objectif est de former 150 collaborateurs, issus de la maison mère ainsi que des différentes filiales francophones et anglophones, sur la durée du partenariat qui est de 5 années.

Forum annuel Managers International

Organisation le 15 janvier 2022 du forum international en mode digital. Cet événement a permis de dresser le bilan des réalisations 2021 des différentes filiales du Groupe et de présenter par la même occasion les plans d'actions 2022.

Cet événement a connu la participation des membres du COMEX, de Wafa International, des collaborateurs qui occupent des fonctions Groupe ainsi que ceux ayant des interactions – dans le cadre de leur activités – avec les filiales du Groupe.

Convention annuelle des collaborateurs 2022

Organisation le 22 janvier 2022 de la convention annuelle des collaborateurs 100% digitale sous le thème « Le client est notre élu ».

Cette convention a été un moment privilégié pour revenir sur les réalisations 2021, présenter les plans d'actions 2022 mais aussi partager des moments ludiques (projection de films tournés par les collaborateurs, gaming,...)

La convention des collaborateurs a réuni 520 collaborateurs du Groupe dont ~95% était à distance.

Communication

Lancement d'une campagne de communication en fin d'année avec la signature : « Dima rab7een m3a Taamine Al Wafa » à travers de nouveaux Packs Automobile avec des avantages exclusifs et adaptés aux différents besoins de la clientèle : Wafa oTo Mouadaf, Wafa oTo Khibra, Wafa oTo Taalim et Wafa oTo WW.

Systèmes d'information et transformation digitale

Wafa Assurance a organisé un webinaire le **28 Octobre 2021** sur la cybercriminalité s'adressant à l'ensemble des acteurs privés et institutionnels sous le thème "**Cybercriminalité, risques, enjeux et mesures de préventions**" et ce en vue de mettre l'accent sur la dualité entre la nécessité de la transformation digitale et les cyber-risques.

Soucieuse de l'évolution de la menace grandissante qu'encourent ses clients. Wafa Assurance se veut un relais d'information et de sensibilisation afin de réduire la vulnérabilité de ses partenaires face aux risques de cyber criminalité.

Effectif

L'effectif de la compagnie s'établit à fin 2021 à 685 contre 696 en 2020, soit une baisse de 11 ETP.

International

Lancement de l'activité de Wafa Life Insurance Egypt

Wafa Assurance a annoncé, le 14 juillet 2021 depuis le Caire, le lancement officiel de l'activité de la filiale Egyptienne et le démarrage de la commercialisation de la gamme des produits d'épargne à partir de septembre 2021.

Ce lancement s'est accompagné par une large campagne de communication sur plusieurs supports.

La proposition de valeur de Wafa Life Insurance Egypt est centrée sur la protection et la valorisation de l'épargne des assurés, la protection de la santé et l'assurance inclusive Taamine Iktissadi.

La filiale égyptienne utilisera le digital comme levier afin d'assurer des parcours clients simplifiés et une haute qualité de service. Le Groupe ambitionne également de déployer l'offre d'assistance à destination du marché égyptien et de la diaspora et de s'appuyer sur les compétences de la filiale égyptienne pour son expansion dans les pays anglophones africains.

Pour rappel, Wafa Life Insurance Egypt avait obtenu en août 2020, l'agrément du Financial Regulatory Authority (FRA) pour opérer dans les branches Santé long terme et Vie, et a été ainsi dotée d'un capital social de 150 millions de livres égyptiennes (environ 87 millions de dirhams).

Obtention de l'agrément de réassurance par la succursale de Wafa IMA Assistance basée à Abidjan

La Commission Régionale de Contrôle des Assurances, régulateur du secteur des assurances de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), a octroyé l'agrément de réassurance d'assistance à la succursale de Wafa IMA Assistance basée à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Wafa IMA Assistance, née il y a 10 ans de la volonté de trois grands groupes, Inter Mutuelles Assistance (IMA), Attijariwafa Bank et Wafa Assurance, et après 10 ans de forte croissance sur le marché marocain, initie ainsi son développement régional avec la possibilité d'adresser les besoins d'assistance dans les 14 pays de la zone CIMA.

Dans un premier temps Wafa IMA Assistance projette de démarrer ses activités dans 4 pays de la CIMA : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal et le Mali avec une offre de démarrage autour :

- D'une gamme de produits destinés à soutenir les initiatives d'immigrant banking des filiales d'Attijariwafa Bank opérant dans ces économies d'accueil (rapatriement de corps, retour prématuré, assistance voyage,...),
- D'une gamme de produits destinés à accompagner les développements des filiales Ivoiriennes, Camerounaises et Sénégalaises de Wafa Assurance dans la santé, l'automobile et le dommage aux biens.
- D'une gamme de produits destinés à adresser les besoins des populations en termes d'assistance médicale, d'assistance voyage, d'assistance automobile...

Lancement de la gamme Taamine Iktissadi par les filiales de Wafa Assurance

En Tunisie, lancement de la gamme Taamine Iktissadi au 1er trimestre 2021 avec deux produits décès en complément du produit Obsèques IKRAM lancé en 2014 et la concrétisation d'un nouveau partenariat en Tunisie « BTL – Banque Tunisienne libyenne »

Lancement du produit Obsèques avec Secur Yako en Côte d'Ivoire et Assur'Obsèques au Cameroun.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 ressort à 9 089 MDH en progression de 8,5% en raison de la bonne performance en Vie qui progresse de 14,5% à 5 005 MDH et la bonne tenue de la Non-Vie qui ressort à 4 084 MDH en progression de 2,0%.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 16,2% tirée par la performance des unités de compte et la progression de l'épargne DH.
L'activité Décès ressort en progression de 8,7% grâce à la bonne tenue des contrats de prêt adossés aux crédits.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 4 084 MDH à fin 2021 en progression de 2,0% portée essentiellement par la bonne performance sur le marché des entreprises.

Prestations et frais

Au global, les prestations et frais enregistrent une augmentation de 22% sur l'exercice, à 7 824 MDH.

Les prestations et frais Non-Vie ressortent à 2 628 MDH, en hausse de 36,7% sur l'exercice marquant un retour de la sinistralité aux niveaux historiques après la baisse enregistrée en 2020 liée aux effets du confinement.

En Vie, les prestations et frais affichent une augmentation de 15,7%, à 5 196 MDH, en raison de l'augmentation des rachats en Epargne combinée à l'augmentation de la sinistralité en Décès.

Charges techniques d'exploitation

Les charges techniques d'exploitation ressortent à 1 558 MDH en 2021, en baisse de 9,7%.

Les charges d'acquisition progressent de 2,9%, à 823 MDH en raison de la croissance de l'activité.

Les charges de gestion clôturent l'année 2021 à 735 MDH, en forte baisse de 20,5% suite à l'amélioration de la dotation aux provisions pour dépréciation des créances impayées après la dégradation constatée en 2020 liée à la crise sanitaire et économique.

Rapportées aux primes acquises, ces charges de gestion sont en baisse en Non-Vie de 16,8 pts à 14,5%. En Vie, le ratio des charges de gestion rapportées aux primes acquises ressort en baisse de 0,2 point, à 2,5% en raison de la croissance de l'activité et la progression des émissions.

Résultat de réassurance

Le résultat de la réassurance ressort à -382 MDH en 2021 contre -640 MDH en 2020.
Cette évolution s'explique principalement par le retour de la sinistralité de masse et la sinistralité de points aux niveaux historiques après le décrochage constaté en 2020.

Résultat des placements

Le résultat des placements affectés s'établit à 1 599 MDH, au 31 décembre 2021, en progression de 48% par rapport à 2020.

Le résultat financier ressort à 553 MDH en Non-Vie contre 114 MDH en 2020, sous l'effet de la reprise du marché en 2021.

En Vie, le résultat financier ressort en progression de 80 MDH, à 1 046 MDH, soit une augmentation de 8%.

Provisions techniques

Les provisions techniques se sont renforcées 2 204 MDH, soit 6,2%, pour s'établir à 38 019 MDH au terme de l'exercice 2021.

Les provisions techniques Non-Vie ressortent à 10 635 MDH, en hausse de 7,3% sous l'effet de la croissance de l'activité.

Les provisions techniques Vie s'établissent à 27 385 MDH, en hausse de 5,7% suite à la croissance des encours en épargne.

Résultats

En Non-Vie, le résultat technique régresse de 28%, à 188 MDH, impacté par le retour de la sinistralité aux niveaux historiques après le décrochage observé en 2020 atténuée par la reprise des marchés financiers.

Le résultat technique de l'activité Vie est en régression de 22 MDH, à 421 MDH, impacté par l'augmentation de la sinistralité en Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à 2 MDH contre -90 MDH en 2020, du fait des charges non courantes enregistrées en 2020.

Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (74 MDH), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2021 de 536 MDH contre 404 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 32,6%.

Proposition d'affectation du résultat

Sur la base d'un résultat net de l'exercice 2021 de 536 459 748,19 dirhams et d'un report à nouveau à fin 2021 de 4 670 973 253,07 dirhams, le montant distribuable au titre de l'exercice 2021 s'élève à 5 207 433 001,26 dirhams.

Le Conseil d'Administration propose de répartir ce montant comme suit :

Réserve légale	
Dividende	420.000.000,00
Réserve facultative	
Report à nouveau	4.787.433.001,26
Total	5.207.433.001,26

Le Conseil d'Administration propose donc de distribuer un dividende de 120 dirhams par action.

Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à partir du lundi 20 juin 2022 aux guichets d'Attijariwafa bank.

Solvabilité et Fonds Propres

Les fonds propres de la compagnie s'établissent à 6 168 MDH en augmentation de 3,1% après distribution en 2021 d'un dividende de 350 MDH.

En application des dispositions réglementaires, le taux de couverture de la marge de solvabilité s'établit à 307%, en progression de 31 pts par rapport à 2020 tiré par la reprise du marché actions.

Délai de paiement fournisseurs

en milliers de dirhams	(A) Montrant des dettes fournisseurs à la clôture A = B + C + D + E + F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues				Délai de règlement moyen (en nombre de jours)
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues de entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues de entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours	
Date de clôture exercice 2021	9 920	9 920	0	0	0	0	29
Date de clôture exercice 2020	6 751	6 751	0	0	0	0	31

Analyse de l'activité consolidée

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2021 ressort à 9 785 MDH en hausse de 7,8% portée par la croissance de l'activité au Maroc et la bonne performance des filiales Vie à l'international.

Le chiffre d'affaires 2021 est issu à hauteur de :

- 8 402 MDH de Wafa Maroc et 255 MDH de Wafa IMA Assistance
- 431 MDH d'Attijari Assurance en Tunisie
- 698 MDH des filiales en zone CIMA

Comparativement à 2020, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse tiré par la performance en Vie (+12,8%) et de la bonne tenue de la Non vie (+2,5%).

La contribution des filiales dans le chiffre d'affaires consolidé se renforce en 2021 à 14,1% vs 12,5% en 2020. Les filiales à l'international totalisent un chiffre d'affaires de 1 129 MDH soit 11,5% dans le chiffre d'affaires consolidé.

Les filiales Vie affichent une bonne dynamique commerciale avec des croissances soutenues en Tunisie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Le chiffre d'affaires des filiales Non-vie de la zone CIMA ressort stable à 147 MDH.

Résultat net consolidé :

Le RNPG de l'exercice 2021 ressort à 424 MDH vs 453 MDH en 2020 en retrait de 6,4% sous l'effet du retour de la sinistralité Non-vie aux niveaux historiques après la baisse enregistrée en 2020 liée aux effets du confinement et l'augmentation de la sinistralité de la branche Décès.

Placements

Les placements du groupe totalisent 51.393 MDH au 31 décembre 2021 vs. 45.979 MDH en 2020 soit une progression de 10,4% portée par l'investissement net réalisé en 2021 d'une part et par l'appréciation de la valeur du portefeuille d'autre part.

Passifs d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement totalisent 44.401 MDH au 31 décembre 2021 vs. 40 866 MDH en 2020 soit une progression de 8,7% liée à la croissance de l'activité tant en Vie qu'en Non Vie.

Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 9 419 MDH au 31 décembre 2021 vs. 8 410 en 2020 et se renforcent de 12% sous l'effet du renforcement des plus-values latentes sur les actifs financiers du groupe.

Les capitaux propres part du groupe ressortent également en progression de 12% à 9 195 MDH.

Activité des filiales

Wafa IMA Assistance

Les primes émises s'élèvent à 299 MDH, en progression de 9% par rapport à 2020. Le résultat net de l'exercice 2021 s'élève pour sa part à 30,4 MDH vs. 29.5 MDH en 2020.

Attijari Assurance (Tunisie)

Le Chiffre d'affaires ressort en hausse de 31,7% à 133 MTND (430 MDH) vs. 101 MTND en 2020. Le chiffre Décès ressort en hausse de 20,6% à 20.9 MTND et le chiffre d'affaires Epargne ressort à 112 MTND en hausse de 34% comparé à 2020. Le résultat net ressort bénéficiaire à 11,3 MTND (~ 36,4 MDH) vs. 8,0 MTND en 2020 soit une croissance de +40,4%

Wafa Assurance Vie Sénégal

Le chiffre d'affaires à fin 2021 ressort à 13,5 Mrds FCFA (217,7 MDH), en progression de 31,7%.
Le résultat net ressort à 524,7 MFCFA (8,7 MDH) en régression de 55%.

Wafa Assurance Sénégal (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires ressort à 3 096,4 MFCFA (50 MDH) en progression de 25%.
Le Résultat Net Non Vie ressort déficitaire à -193 MFCFA (-2,9 MDH) contre -181,4 MFCFA en 2020.

Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire

Le Chiffre d'affaires 2021 ressort à 14,238 Mrds FCFA (187 MDH), en croissance de 27% par rapport à 2020.
Le résultat net ressort à 1 280,2 MFCFA (20,6 MDH) en progression de 3,8%.

Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non-Vie)

Le Chiffre d'affaires Côte d'Ivoire Non Vie ressort à 3,413 Mrds FCFA (55 MDH) en baisse de 15,4% comparé à 2020.
Le Résultat net Non Vie ressort à -174,3 MFCFA (-2,8 MDH) contre -554,8 MFCFA en 2020.

Wafa Assurance Vie Cameroun

Le Chiffre d'Affaires ressort à 6,205 Mrds FCFA (100 MDH) en hausse de 30,6% par rapport à fin 2020 (4,7 Mrds FCFA).
Le résultat net Vie 2021 ressort à 400,1 MFCFA (6,4 MDH) en croissance de 14,8% comparé au résultat Vie 2020 (348,6 MFCFA).

Wafa Assurance Pro Assur SA (Non-Vie)

Le Chiffre d'Affaires Pro Assur SA enregistre une augmentation à fin 2021 de 12,8% à 2 563,2 MFCFA (41,3 MDH).
Le résultat net est déficitaire de -1 066 MFCFA (-17,2 MDH) contre 312,6 MFCFA (-5,1 MDH) à fin 2020.

MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration de Wafa Assurance se compose comme suit :

- Monsieur Ramses ARROUB	Président
- Monsieur Hassan OURIAGLI	Administrateur
- Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
- Monsieur Aymane TAUD	Administrateur
- Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
- OGM représenté par Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
- Monsieur Omar BOUNJOU	Administrateur
- Monsieur Ahmed Ismail DOURI	Administrateur
- Monsieur Boubker JAI	Administrateur
- Monsieur Gilles DUPIN	Administrateur
- Madame Magalie NOE	Administrateur
- Madame Marie-Laure MAZAUD	Administrateur

En tant que président du Conseil d'Administration, Monsieur Ramses ARROUB exerce les mandats/fonctions suivants :

M. Ramses ARROUB

- **Mandat d'administrateur** : CIMR, Atlas Hospitality Morocco, Pro Assur Cameroun, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun.
- **Représentant permanent de Wafa Assurance en tant qu'administrateur** : Attijari Assurance Tunisie, Wafa Assurance Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Pro Assur, A6 Immobilier, LESIEUR, SUTA, Sucrunion, Akwa Africa, Cosumar, Moroccan Infrastructure Fund, Wafa Takaful.
- **Représentant permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance** : Inter Mutuelle Assistance, MARSAMAROC.
- **Président** : Wafa Ima Assistance, Wafa Life Insurance Egypt, Panorama, Wafa Real Estate Investments, Wafa Real Estate Management.

Autres mandats d'administrateurs :

M. Hassan OURIAGLI

- **Mandat d'administrateur** : ACIMA, Africaplaine, Al Mada Capital, Al Mada Gestion, CIMR, Digibay, Hospitality Holding Company, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc, MANAGEM, Nareva Holding, Nareva Power, OFNA, Orientis Invest, Prestige Resorts, Rihla Ibn Battuta Pord, Société Immobilière AGENA, Société Africaine de Tourisme, Société Centrale d'Investissements Immobiliers, Société Immobilière Centuris, Société Immobilière Mandarona, Wafa Assurance, Wana Corporate.
- **Président** : Al Mada, Compagnie Chérifienne des produits du naphte Naphta, DAN Maroc, First Connect SAT, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières.

M. Abdelmjid TAZLAOU

- **Mandat d'Administrateur** : Attijariwafa bank, Lafarge Holcim Maroc, Fenie Brossette, Rebab, Al Mada, Prestalys, Somed Développement, Sindibad Holding, Sindibad Beach Resort, Sindipark, Education Développement Company SA, Lycée El Bilia Privé SA, El Bilia Skolar Lisasfa Privé SA, Elémentaire Leon l'Africain Privé, Elémentaire El Bilia Privé, Marjane Holding, Wana Corporate, Nareva Holding, Atlas Hospitality Morocco, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique, CIMR, Fondation ONA, ONA International.
- **Président Directeur Général** : Zellidja, Onapar- Ametys, Sapino, Orientis Invest, Prestige Resorts, Mandarona, HCO, WHA, Mehdiya City, Mehdiya Rivages, SAT, AGENA, Centuris, SCII, Darwa, Villeneuve, El Imtiaz, Chantimar, OHIO, Marodec, Novalys, Marogolf, Somed Holding, Résidence Acacia, A6 Immobilier, Immobilière Al Ain, UMEP, US Education Company Privé, OFNA
- **Gérant** : La Marocaine des golfs, Skimmo, MKN Immo
- **Président du Conseil d'Administration** : Des 07
- **Président du Conseil de Surveillance** : Mabani Zellidja
- **Liquidateur** : SFPZ (société en liquidation)
- **Représentant permanent d'Al Mada en tant que Président** : Université ONA
- **Vice-Président du Conseil de Surveillance** : Résidences Suncity.

M. Aymane TAUD

- **Mandat d'administrateur** : Atlas Hospitality Morocco, Attijariwafa bank, Compagnie Chérifienne des produits du Naphte Naphta, Energie Eoline du Maroc, First Connect Sat, Nareva Holding, Nareva Power, Nareva renouvelables, Omnium de Gestion Marocain, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières, Wana Corporate.
- **Président Directeur Général** : Al Mada Capital, Al Mada Gestion
- **Directeur Général Délégué** : Al Mada, ONA International
- **Vice-Président** : Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique

M. Mohamed EL KETTANI

- **Mandat d'administrateur** : Attijari bank Tunisie, Attijari Ivoire, CBAO, SCB, Wafa Gestion, Wafa Cash, Fondation ONA, Université Al Akhawayn, Fondation Mohamed V pour la Solidarité, Fondation Gestion Centre National Med V pour les Handicapés.
- **Représentant AWB** : Al Mada
- **Président** : Omnium de Gestion Marocain, Attijari bank Europe, Fondation Actua, Fondation Attijariwafa bank, Association Gestion Centre de TPE Solidaires.
- **Président du Conseil d'Administration** : BCM Corp.
- **Président représentant AWB** : Attijari Finance Corp
- **Administrateur représentant AWB** : Andalucarthage, Attijari Africa Holding, SIB.
- **Membre Conseil de Surveillance** : Bank Assafa, Wafa Immobilier, Wafasalaf, Optorg
- **Associé Gérant** : El Omania 1, El Omania 2, El Omania 3, El Omania 4
- **Président** : Fondation Actua, Fondation Attijariwafa Bank, Association Gestion Centre de TPE Solidaires
- **Vice-Président Délégué** : GPBM
- **Administrateur Non Exécutif** : Attijariwafa bank Egypt
- **Administrateur représentant Attijari Africa Holding** : Attijari West Africa
- **Administrateur représentant OGM** : CIMR

<p>M. Omar BOUNJOU</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : Wafa Ima Assistance, Wafa Gestion, Wafa Courtage, Attijari Payment Processing, Attijari Africa Holding, Attijari Opérations Africa, Attijari Ivoire, Attijari CIB Africa, Attijari Africa, Diners Club du Maroc, Wafa Trade, FINAPRO, wafa Trust, Attijari West Africa, AWB Europe, Wafacash, Attijari Factoring, Wafa Lld, Attijari Immobilier, CBAO, CDS, SIB, BIA Togo, SCB, UGB, CDC, ABM, Attijari bank Tchad, Attijari Patrimoine Valeurs, Attijari Multigestion, Attijari Diversifié, Attijari Obligations, Attijari Patrimoine Diversifié, Attijari Patrimoine Taux, Attijari Sélection, Attijari Trésorerie, WG Diversifié, Fructivaleurs, Palmares Financières, WG Croissance. - Membre Conseil de Surveillance : Wafasalaf, Wafa Immobilier, Bank Assafa, Dar Assafaa - Président du Conseil d'Administration : Wafa Courtage - Membre représentant AWB : Wafabail - Administrateur Non Exécutif : AWB Egypt
<p>M. Ismail DOURI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : AWB Europe, SIB, BIA Togo, UGB, CDC, Attijari bank Tchad (en création), Wafacash, Sté Immobilière Pasteur, Omnium de Gestion Marocain, Hivernage, BCM Corp, Attijari Al Aakaria Al Maghribia, Attijari Recouvrement, Attijari Payment Processing, Attijari IT Africa, Attijari CIB Africa, Attijari Al Youssoufia, Attijari Africa, SOMGETI, Belazi, Marrakech Expansion, Wafa Trust, Attijari West Africa (Maroc), Attijari West Africa (Côte d'Ivoire), Dial Technologies, Bourse des Valeurs de Casablanca - Administrateur Général : CAFIN, FILAF - Président Directeur Général : Wafa Foncière - Président du Conseil d'Administration : Attijari Opérations Africa, Andalucarthage - Président Conseil de surveillance représentant AWB : Wafa Immobilier - Président : Wafa Corporation, Attijari Africa Holding, Attijari Ivoire, Attijari Morocco Mauritanie, Attijari Afrique participations, Care International Maroc - PCA représentant AWB : Attijari Factoring, Wafa Lld - PCA & CA FIN : CBAO - Président Conseil de Surveillance : Wafabail, Wafasalaf - Administrateur Non Exécutif : AWB Egypt - Administrateur représentant Andalucartage : ABT - Administrateur représentant AWA : CDS, BIM - Administrateur représentant AWB : SCB - Président représentant AWB : Bank Assafa, Dar Assafaa - Président & AWB : ABM - Associé Gérant : SAF - Associé : Zakat, Maimouna, El Bot - Director : KASOVI
<p>M. Boubker JAI</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : Attijari Bank Tunisie, CBAO, SIB, SCB, et Attijari bank Europe.
<p>M. Gilles DUPIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : Finanziaria Veneta Costruzioni, MAMDA Ré, Alma Capital Europe, Sicav Alma Capital Investments Funds, Sicav Fonds Massinissa Maroc, - Président Directeur Général : Mutuelle Centrale de Réassurance, - Président du Conseil d'Administration : Monceau Générale Assurances, Monceau Retraite & Epargne, Vitis Life - Président : Campa & Campi, Monceau Euro Risk, Monceau International SA, Monceau Participations SA, Sogimme II, - Administrateur Unique : Monceau Life & Pension Holding - Représentant de Monceau International au CA : Aedes SA - Représentant de la Mutuelle Centrale de Réassurance : Société Foncière de Tunisie, Société Immobilière des Mutuelles
<p>Mme. Magali NOËT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : Kwiper, Greenshield, Tradeln - Autres Fonctions : Fondatrice et CEO du cabinet de conseils aux entreprises, Présidente du pôle de labélisation assurance du Pôle Finance Innovation, Secrétaire générale de l'école polytechnique assurance, Membre du comité stratégique de FITT
<p>Mme. Marie-Laure MAZAUD</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mandat d'administrateur : FM Holding, Metro Fibre Networx Proprietary Limited, Nachtigal Hydro Power Company - Directrice Générale : STOA SA - Autres Fonctions : Présidente du Comité des Comptes et des Risques de FM Holding, Membre du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et Rémunérations de Nachtigal Hydro Power Company et de Metro Fibre Networx Proprietary Limited

Conformément aux dispositions légales, nous soumettons à votre approbation le rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux conventions visées aux articles 56 et suivants de la loi n°17/95 sur les sociétés anonymes.



RAPPORT SUR
**L'ACTIVITE ET
LES RESULTATS**

Généralisation de la protection sociale à tous les marocains - Adoption des premiers décrets

- **Adoption en 2021 des premiers décrets dans le cadre de la mise en œuvre du projet de généralisation de la protection sociale lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 14 avril 2021 .**
- **Les 14 décrets adoptés** permettront à 11 millions de travailleurs non-salariés et leurs ayants droit, de bénéficier du régime de **l'assurance maladie obligatoire (AMO)** couvrant les frais de consultation médicale, de médication, d'hospitalisation et de soins.

Pour rappel, **le programme de généralisation de la protection sociale**, d'un coût annuel estimé à **51 milliards de DH**, comprend :

- la généralisation de **l'Assurance maladie obligatoire**, à fin 2022, au profit de **22 millions personnes**;
- la généralisation **des allocations familiales** durant les années **2023 et 2024**;
- l'élargissement de la base des adhérents **aux régimes de retraite pour environ 5 millions de personnes à horizon 2025**
- la généralisation de **l'indemnité pour perte d'emploi durant l'année 2025** pour couvrir toute personne exerçant un emploi stable.

Assurance Takaful : Premiers agréments publiés au Bulletin officiel

- **Attribution par l'ACAPS des premiers agréments d'assurance Takaful**, lors de son 22ème et 23ème conseils, tenus le 10 décembre 2021 et 28 janvier 2022 respectivement au profit de **4 compagnies et un réassureur : Wafa Assurance, Mamda-MCMA, AtlantaSanad, la Marocaine Vie et la Société centrale de réassurance (SCR)**;
- **Publication au Bulletin Officiel le 7 février 2022** des décisions donnant légalement vie aux **3 premières compagnies Takaful : Wafa Takaful, Attakfulia Assurance et Taaounyates Taamine Takafuli** - filiales respectives de **Wafa Assurance, AtlantaSanad et MCMA / BCP**.

Digitalisation du secteur des assurances : partenariat entre l'ACAPS et la SFI

Conclusion d'un partenariat entre l'ACAPS et la Société Financière Internationale (SFI) visant à **définir des orientations stratégiques**, favorisant **l'accélération de la numérisation du secteur de l'assurance au Maroc**. L'objectif de cet **accompagnement** est de :

- Evaluer **l'état d'avancement du digital** dans **le secteur des assurances au Maroc**
- **Apporter une vision prospective de l'impact du digital sur ce secteur**
- **Définir une vision cible et identifier les chantiers structurants** afin de proposer **une feuille de route** et un **schéma de déploiement**

ROYAUME DU MAROC



acaps

مجلس تنظيمية التأمينات والاصحاح الاقتصادي
 المجلس الأعلى لهيئة التوكفيل والادارة العامة
 المجلس الأعلى لهيئة التأمينات والاصحاح الاقتصادي
 المجلس الأعلى لهيئة التأمينات والاصحاح الاقتصادي



International
 Finance Corporation
 WORLD BANK GROUP

Creating Markets, Creating Opportunities

Réforme du code des assurances et apurement des créances sur les intermédiaires

Organisation de **la 5ème édition de la rencontre annuelle des agents et des courtiers d'assurance** le **10 novembre à Casablanca** par la **FNACAM** (Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance du Maroc).

Lancement par l'ACAPS de 2 initiatives :

- **L'amendement du livre IV du code des assurances pour mettre en place un cadre réglementaire plus adapté à l'évolution de la distribution des produits d'assurance**, notamment avec l'avènement des nouvelles technologies.
- Le lancement de 2 chantiers relatifs aux **créances des compagnies d'assurance sur les intermédiaires**, à savoir :
 - ▶ **L'apurement des créances dues par les intermédiaires**,
 - ▶ Et, la mise en place **de solutions** pour **éviter l'accumulation de ces créances** ou du moins **en réduire l'ampleur**.

Convention d'Indemnisation Directe

Entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2022, de la **nouvelle convention d'indemnisation directe** adoptée par la **Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurance et de Réassurance** et qui réinstaura le **recours forfaitaire entre les compagnies pour les sinistres auto matériel en segmentant les sinistres par tranches de montant de réparation.**

Inclusion Financière

Projet d'amendement de la Circulaire Générale prévoyant les dispositions relatives à la **définition de la micro assurance et l'autorisation des Etablissements de Paiements**, toujours *en cours d'approbation par l'ACAPS.*

Ces dispositions ont fait l'objet de validation par le **Comité National d'Inclusion Financière.**

Rendez-vous de Casablanca de l'assurance

Tenue de la **7ème édition du Rendez-vous de Casablanca de l'Assurance** sous le thème : « **Inclusion en assurance & résilience aux pandémies** » organisé par la **FMSAR** le 31 mars, sous format digital

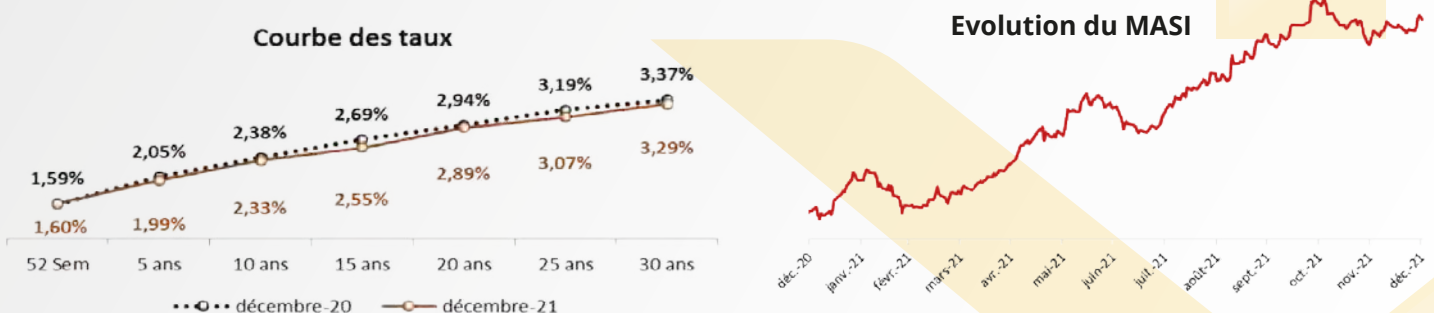
Formation des intermédiaires d'assurance

Déploiement par l'ACAPS en partenariat avec l'**Université internationale de Rabat (UIR)** d'un programme de **formation continue en e-learning** au profit des **intermédiaires d'assurance**, soit plus de 2.100 bénéficiaires, avec une **plateforme dédiée «E-wassit Taamine».**

Solvabilité basée sur les risques (SBR)

- Pilier 1 :** L'ensemble des compagnies d'assurance et de réassurance (hors assistance et assurance Crédit) ont communiqué **courant le 1er trimestre 2021, 3 bilans prudentiels à l'ACAPS** (2017,2018,2019), et ce dans le cadre de la seconde étude d'impact lancée en novembre 2020 « Pilier 1 ».
- Pilier 2 :** l'ACAPS a publié une instruction relative au **système de gouvernance** intégrant un calendrier d'entrée en vigueur sur **la période 2021-2023**, ainsi que les orientations détaillant les modalités d'application.

Performance boursière à 18,35% au 31 décembre et tendance très légèrement baissière de la courbe des Taux



Légère baisse des taux sur le marché secondaire des Bons du Trésor, sur l'ensemble de l'année 2021.

Au 31 décembre 2021, les taux à **10, 15 et 20 ans** s'élevaient respectivement à **2,33%, 2,55% et 2,89%**.

Taux directeur stable en 2021 à 1,5%, et ce dans un contexte d'accélération importante de **l'inflation à partir du second semestre 2021.**

Performance annuelle de +18,35% du marché actions dans un contexte marqué par le rétablissement progressif de la confiance des investisseurs par rapport à la reprise économique, compte tenu du bon déroulement de la campagne de vaccination notamment.

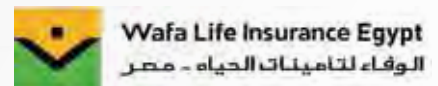
Capitalisation boursière à 690,7 Md MAD en gain de 105,7 Md MAD par rapport au 31 décembre 2020.

Lancement de la filiale Wafa Takaful

- **Agrément de Wafa Takaful**, filiale à 100% de Wafa Assurance, pour opérer sur l'assurance Takaful.
- **Wafa Takaful** a été pensée et dimensionnée pour être **un opérateur multi distributeurs** au service des **banques participatives opérant au Maroc** et plus généralement, au service des clients et assurés souhaitant souscrire des assurances conformes aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas.
- **Wafa Takaful démarre ses activités en mars 2022** autour d'une **gamme de 3 produits**:
 - 1- la protection de la famille par une couverture décès
 - 2- la couverture multirisques du bien financé
 - 3- la constitution d'une épargne à long terme pour assurer des revenus complémentaires lors du départ à la retraite.
- **Wafa Takaful** souhaite investir le marché participatif en assurant **un rôle de leadership au Maroc à moyen et à long terme**, préempter l'innovation en assurance Takaful, et être acteur Takaful de **référence multipartenaires**.



Lancement de l'activité de Wafa Life Insurance Egypt



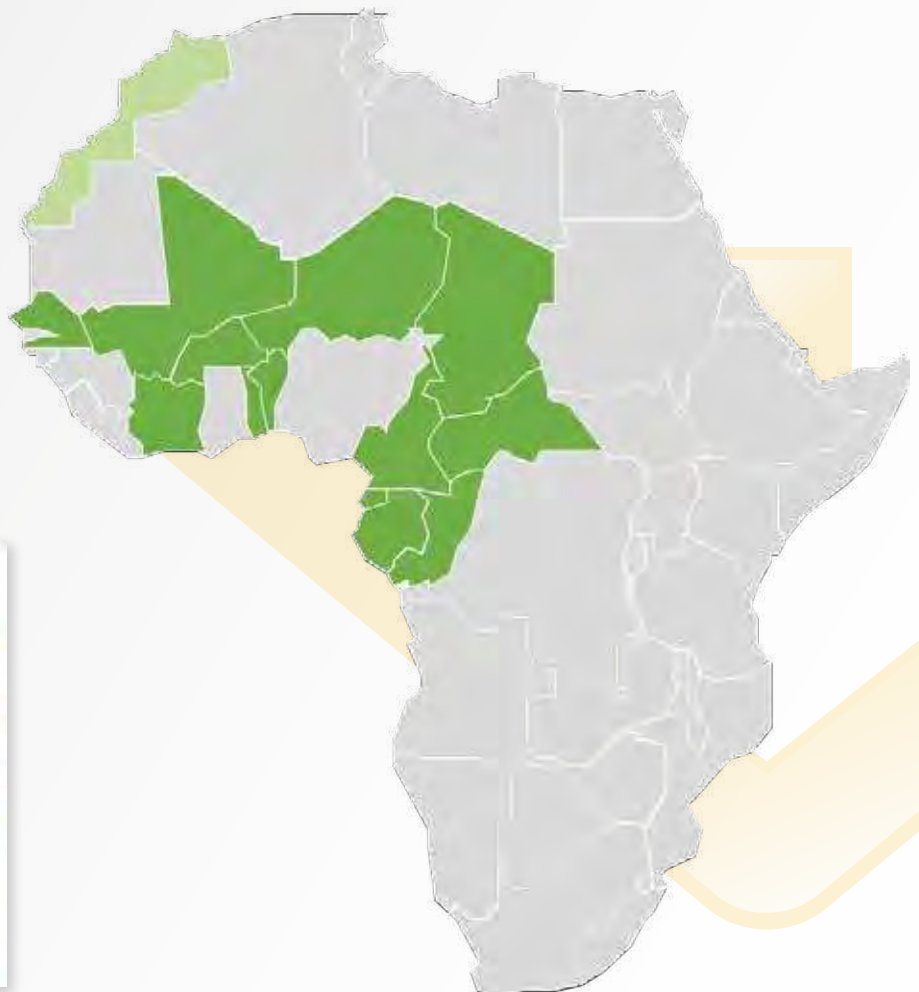
- **Après le lancement officiel de l'activité de Wafa Life Insurance Egypt** le 14 juillet 2021, Wafa Assurance a lancé le **démarrage de la commercialisation de la gamme des produits d'épargne à partir de septembre 2021**.
- Ce lancement s'est accompagné par **une large campagne de communication sur plusieurs supports**.
- **La proposition de valeur de Wafa Life Insurance Egypt est centrée sur la protection et la valorisation de l'épargne des assurés, la protection de la santé et l'assurance inclusive Taamine Iktissadi**.
- La filiale égyptienne utilisera **le digital comme levier afin d'assurer des parcours clients simplifiés et une haute qualité de service**.
- Le Groupe **ambitionne également de déployer l'offre d'assistance à destination du marché égyptien et de la diaspora et de s'appuyer sur les compétences de la filiale égyptienne pour son expansion dans les pays anglophones africains**.



Obtention de l'agrément de réassurance par la succursale de Wafa IMA Assistance basée à Abidjan et démarrage effectif début 2022

- **Octroi, en juillet 2021, par la Commission Régionale de Contrôle des Assurances, régulateur du secteur des assurances de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), de l'agrément de réassurance d'assistance à la succursale de Wafa IMA Assistance basée à Abidjan en Côte d'Ivoire.**
- Wafa IMA Assistance projette de démarrer ses activités dans **4 pays de la zone CIMA : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Sénégal et le Mali** avec une offre de démarrage autour d'une gamme de produits destinés à :
 - **Soutenir les initiatives d'immigrant banking des filiales d'Attijariwafa Bank** opérant dans ces économies d'accueil (rapatriement de corps, retour prématuré, assistance voyage,...);
 - **Accompagner les développements des filiales Ivoiriennes, Camerounaises et Sénégalaises de Wafa Assurance dans la santé, l'automobile et le dommage aux biens;**
 - **Adresser les besoins des populations en termes d'assistance médicale, d'assistance voyage, d'assistance automobile...**

Une feuille de route est mise en œuvre par la filiale pour un début de commercialisation en début 2022.



Adoption d'une stratégie de distribution « Phygitale » par Wafa Assurance et ses agents généraux

- **Lancement de la stratégie de distribution « Phygitale » par Wafa Assurance** annoncée lors de **Convention Nationale des agents généraux tenue en novembre 2021**.
- Cette stratégie dite PHYGITALE, contraction de physique et digitale, consiste à inclure **les Agents Généraux dans tous les parcours digitaux élaborés en demandant à tout prospect et à tout client provenant du canal digital de choisir un Agent Général et, en cas de non réponse du client, à lui en attribuer un en maintenant tous les droits de l'Agent Général ainsi désigné.**
- A travers cette stratégie de distribution, Wafa Assurance a décidé de conjuguer **la force de son réseau et ses investissements dans le digital et permettra ainsi d'inclure l'Agent Général dans la formidable transformation digitale de l'assurance** et ce, au bénéfice de ses clients et ses assurés.



Séminaire autour de la "Cyber criminalité"

Organisation d'un **webinaire en octobre 2021** s'adressant à l'ensemble des **acteurs privés et institutionnels** sous le thème : **«Cybercriminalité : risques, enjeux et mesures de prévention»**.

. **Le séminaire**, dont l'objectif est de sensibiliser les clients aux risques liés à **la cybercriminalité**, s'est articulé autour de **2 panels** :

- Panel 1 : **Développement de la menace en cyber risque et environnement juridique**

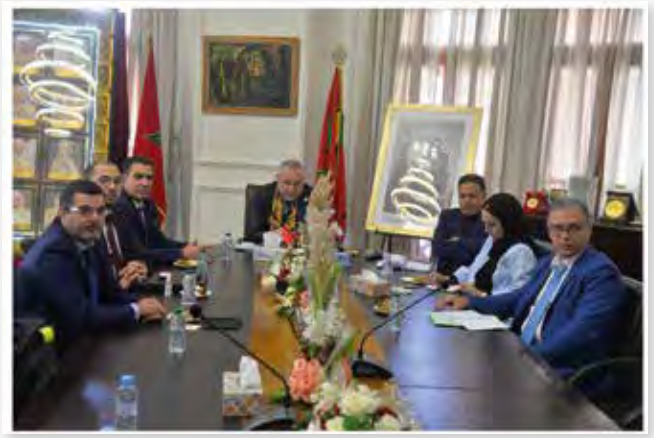
- Panel 2 : **Cyber Attack, prévention et gestion de crise**

. Le séminaire a enregistré **la participation de 450 personnes** et de différents **intervenants de qualité dans la Cyber-Sécurité**.



Partenariat entre Wafa Assurance et la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Service du grand Casablanca

- Conclusion le 8 février 2022 d'une convention de partenariat avec la chambre de commerce, d'industrie et de service du grand Casablanca visant à proposer à ses affiliés, adhérents et salariés des offres d'assurance personnalisées comprenant des avantages préférentiels et un meilleur accompagnement par le réseau d'agents.
- Cet accord couvre aussi bien le marché de la TPME à travers les couvertures Accident de travail, la RC Exploitation et la Multirisques professionnelle Wafa Pro que le marché du Particulier via les produits Multirisques Habitation et Automobile.



Taamine Iktissadi : Lancement de la gamme Taamine Iktissadi par les filiales de Wafa Assurance

- **En Tunisie**, lancement de la gamme Taamine Iktissadi au 1er trimestre 2021 avec **deux produits décès** en complément du produit Obsèques IKRAM lancé en 2014 et la concrétisation d'un nouveau partenariat en Tunisie « **BTL – Banque Tunisienne libyenne** »
- Lancement du **produit Obsèques avec Secur Yako** en **Côte d'Ivoire** et **Assur'Obsèques** au **Cameroun**.



Automobile : Campagne de communication Wafa oTo

- Lancement d'une campagne de communication en amont des renouvellements avec la signature : « Dima rab7een m3a Taamine Al Wafa »

En plus des avantages précédemment instaurés - à savoir : 10% de réduction sur les garanties annexes pour les bons conducteurs, upgrade de l'assistance, services accessibles sur le digital, ..., de nouveaux Packs Automobile avec des avantages exclusifs et adaptés à chaque cible ont été lancés :

- Wafa oTo Mouadaf ciblant les fonctionnaires,
- Wafa oTo Khibra à destination des conducteurs expérimentés,
- Wafa oTo Taalim ciblant les enseignants,
- Wafa oTo WW qui vise à couvrir les véhicules neufs.



Lancement d'une campagne « Grandes Entreprises »

- Une campagne « Grandes Entreprises » lancée en novembre 2021 visant notamment des chefs d'entreprise, des décideurs, des responsables de la gestion des risques ainsi que des DRHs.
- A travers cette campagne, Wafa Assurance souhaite mettre en avant ses atouts différenciants : Prévention, Expertise, Solidité financière, Liquidité, Gestion de crise et Solidarité.



Wafa Elue service client 2022 au Maroc

Wafa Assurance élue **Service Client de l'Année Maroc 2022**. Cette **consécration** fait suite aux efforts de la **compagnie** dans **l'amélioration de la relation client**. Cela fait de **Wafa Assurance** non seulement un **assureur universel** mais aussi avec **une qualité de service de premier plan**.

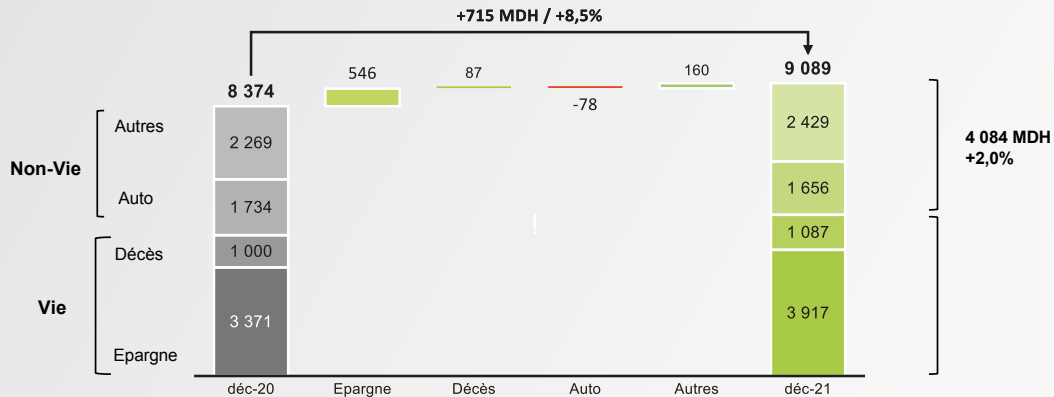
Wafa Assurance classée 2ème compagnie d'assurance dans les pays arabes

Publication par le magazine FORBES des 5 plus grandes compagnies d'assurance dans les pays arabes en terme de total bilan. **Avec un total bilan de 5 Mrd de dollars, Wafa Assurance est la deuxième compagnie d'assurance dans les pays arabes après Qatar Insurance Group.**

Réseau de distribution et Courtage

- ▶ Réseau exclusif comptant **296 points de vente** au **31 décembre 2021** dont **238 agents** et **58 bureaux directs**.
- ▶ Le nombre de **démarcheurs en activité** s'élève à **19**.
- ▶ Le réseau des courtiers s'élève à ~150 à fin décembre 2021

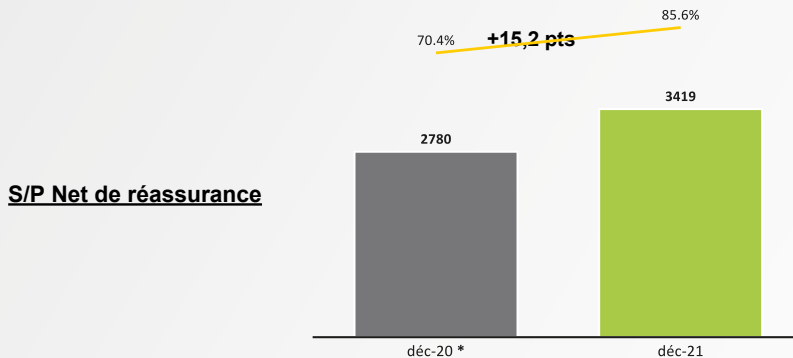
Un nouveau palier franchi avec un Chiffre d'affaires à 9 089 MDH, en progression de +8,5% par rapport à 2020



Un chiffre d'affaires Vie à 5 005 MDH en progression de 14,5% soutenu par la progression de l'épargne en DH, la poursuite de la percée des unités de comptes, et la performance des produits prévoyance via la bancassurance.

Un chiffre d'affaires Non Vie à 4 084 MDH en progression de +2,0% porté par la bonne dynamique sur le marché de l'assurance des entreprises.

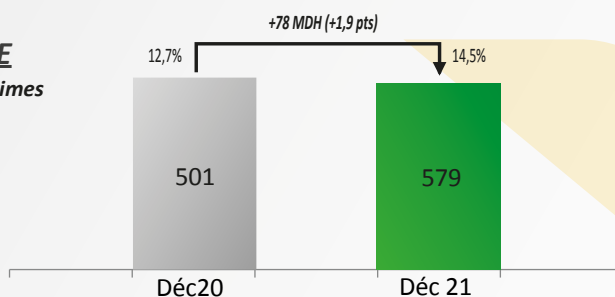
Une sinistralité nette de réassurance qui revient aux niveaux historiques après une année 2020 marquée par le confinement.



Des frais de gestion sous contrôle

NON-VIE

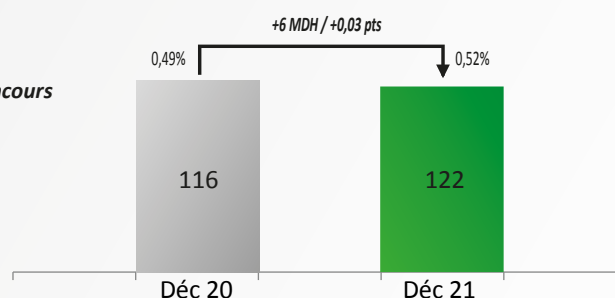
Ratio en % des primes



En Non Vie, un Ratio de frais de gestion à 14,5% qui tient compte du durcissement des règles de dépréciation des impayés instauré en 2019 et suspendu en 2020 (contexte Covid)

VIE

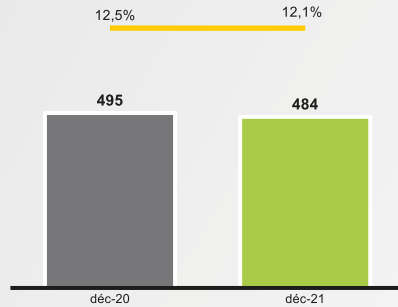
Ratio en % de l'encours moyen



En Vie, un Ratio de frais de gestion stable à 0,5% reflétant les efforts de maîtrise des frais.

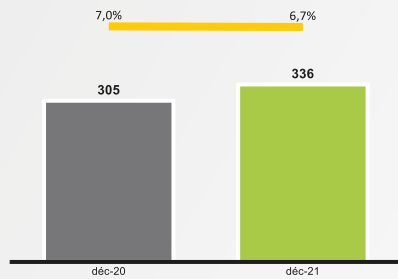
Un Taux de frais d'acquisition en amélioration en Vie et en Non Vie

NON-VIE
Ratio en % des primes



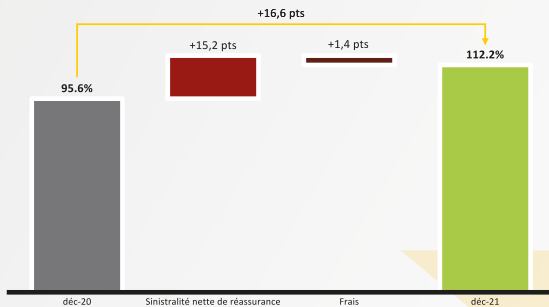
En Non Vie, un ratio de frais d'acquisition à 12,1% en amélioration en raison du mix branches.

VIE



En Vie, un ratio de frais d'acquisition à 6,7% en amélioration de 0,3 pt.

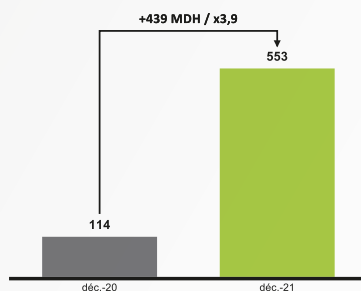
Ratio combiné



***Un Ratio combiné Non-Vie à 112,2%** marqué par le retour de la sinistralité à des niveaux plus hauts que 2020, année Covid et par le durcissement des règles de provisionnement des créances suspendu par l'ACAPS en 2020*

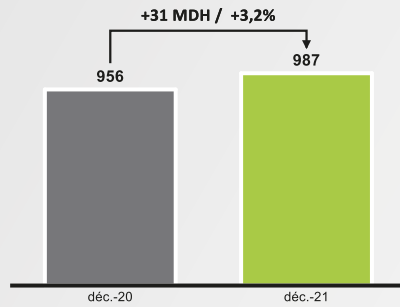
Un Résultat financier en progression profitant de la reprise du marché actions

NON-VIE



***En Non-Vie, un résultat financier à 553 MDH** en forte progression, soit **~4x celui enregistré en 2020**. Cette évolution est le résultat de la reprise du marché financier et d'une politique de provisionnement prudente de Wafa Assurance historiquement.*

VIE

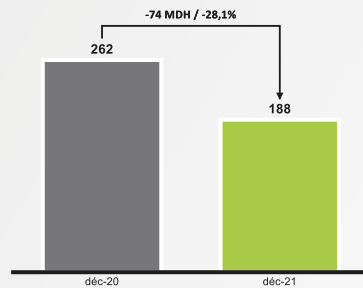


En Vie, un résultat financier Vie à 987 MDH en hausse de 3,2% reflétant la qualité du portefeuille des placements.

Ce résultat revient principalement aux assurés par le mécanisme de la participation aux bénéfices (en Epargne).

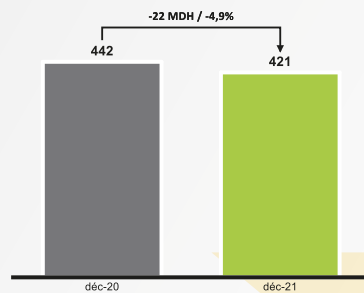
Résultat technique

NON-VIE



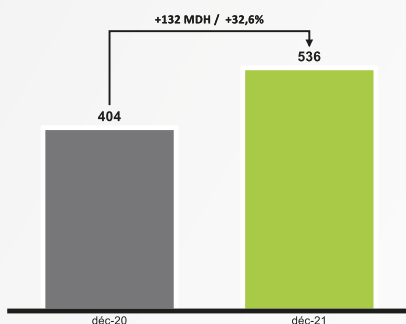
Un résultat technique Non-Vie à 188 MDh impacté par un retour de la sinistralité aux niveaux historiques et par le retour du durcissement des règles de provisionnement des impayés.

VIE



Un résultat Vie à 421 MDh intégrant la dégradation de la sinistralité.

Résultat net

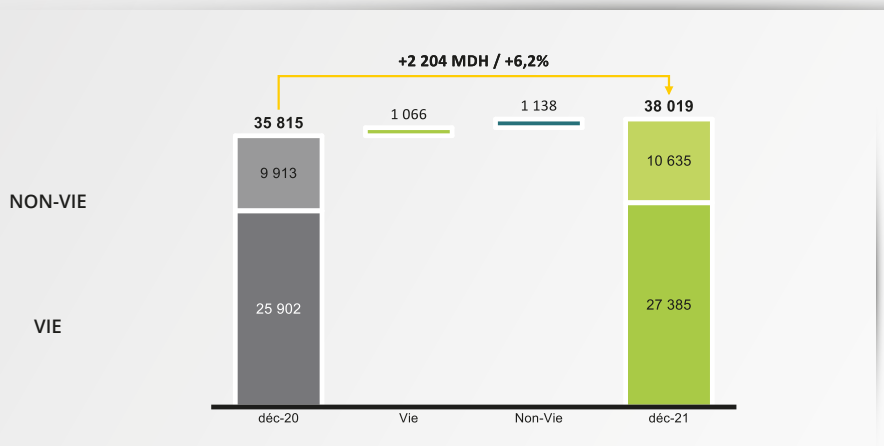


Un Résultat net à 536 MDh en hausse de 32,6% tiré par le résultat financier et le redressement du résultat non technique

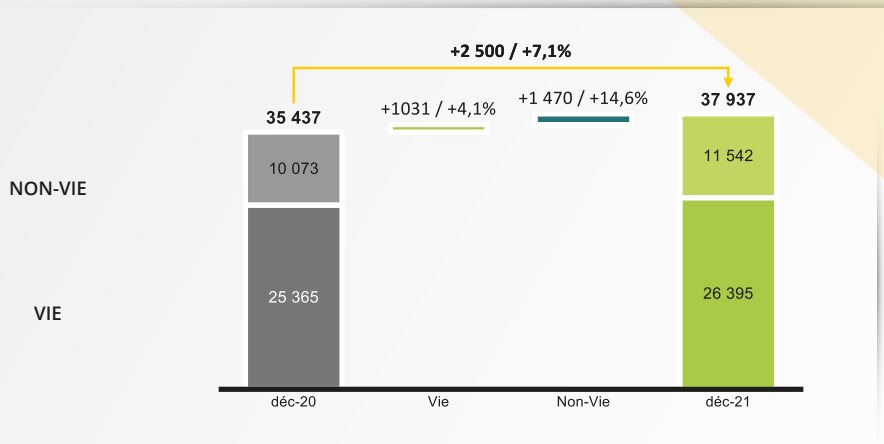
Chiffres clés

	2020	2021	VARIATION
Chiffre d'affaires	8.374	9.089	8,5%
Vie	4.371	5.005	14,5%
Non-Vie	4.003	4.084	2,0%
Ratio combiné Non-Vie	95,6%	112,2%	16,6 pts
Résultat technique Non-Vie	262	188	-28,1%
Résultat technique Vie	442	421	-4,9%
Résultat net d'IS	404	536	32,6%

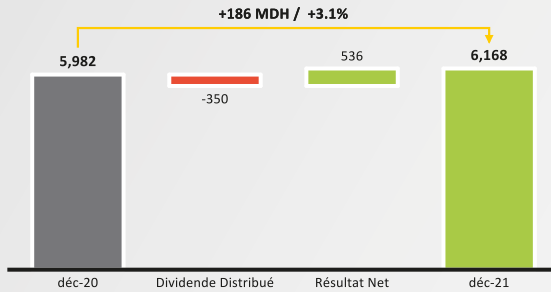
Hausse des engagements techniques de +6,2% à 38 019 MDH, issue des activités Vie et Non vie



Augmentation des placements en couverture des engagements techniques

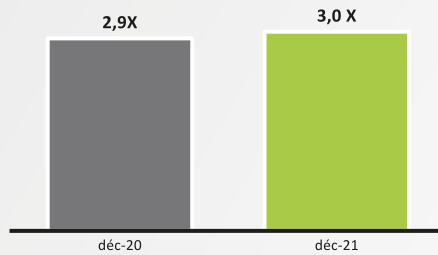


Renforcement des Fonds Propres de 3,1% à 6 168 MDH



Fonds Propres en hausse après distribution de 350 MDH de dividende annuel et intégration du résultat 2021

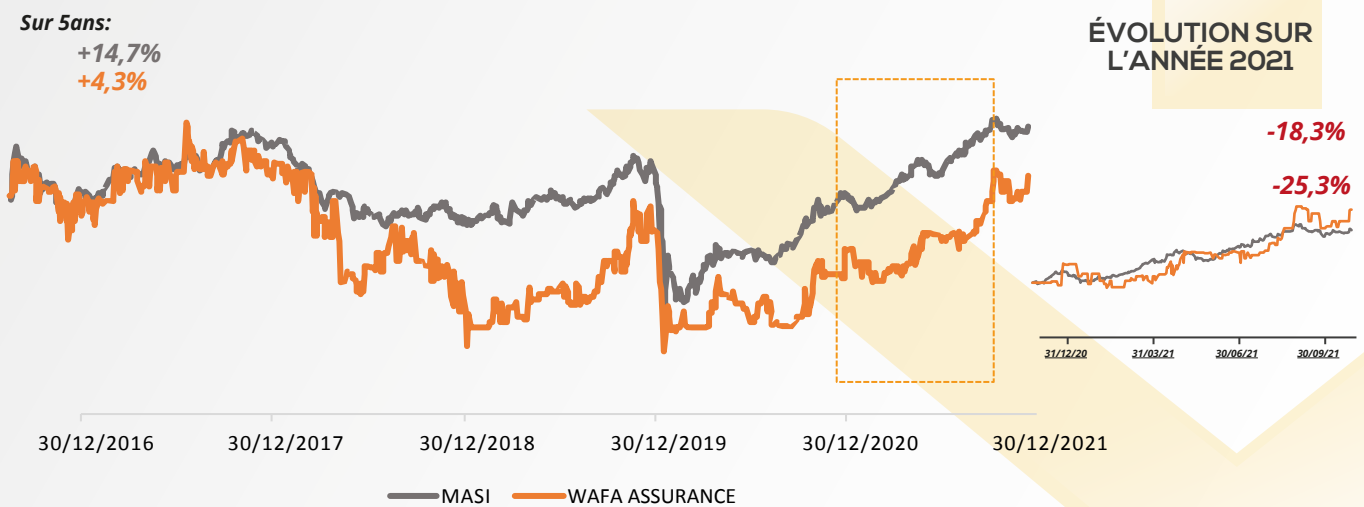
Solvabilité résiliente



Une marge de solvabilité* résiliente à 3,0x la marge réglementaire hors plus-values latentes

(*) Hors plus values latentes

Evolution du Cours de Wafa Assurance comparée au MASI (Base 100)



Cours à fin 2020

Moyenne 2021	4 218,7
MAX 2021	4 900,0
MIN 2021	3 800,0
Dernier	4 850,0

Multiples

BPA	153,3
PER	31,6x
PB	2,8x
Dividend Yield	2,1%

Une dynamique dans les filiales tirée par l'assistance et l'activité Vie.
Le chiffre d'affaires des filiales ressort à 1 383 MDH en hausse de 20,2% vs. 2020 renforçant leur contribution au chiffre d'affaires Groupe.

MAROC

- Vie : 4 371 MDH /-14,2%
- Non-Vie : 4 084 MDH /+2,0%
- CA : 255 MDH /+10,9%
- RN : 30 MDH / +3,1%



TUNISIE

- CA Vie : 133,1 MTND (430 MDH)/+31,7%
- RN Vie : 11,3 MTND (36 MDH)/+40,4%
- PDM : 19,7% (Class. 1er)

ÉGYPTE

- CA Vie : 50 KEGP (30 KDH)
- -34 MEGP (-20 MDH)
- Filiale Vie, Capital social ~87 MDH, détenue à 100% par WAA
- Agrément obtenu le 25 aout 2020

SÉNÉGAL

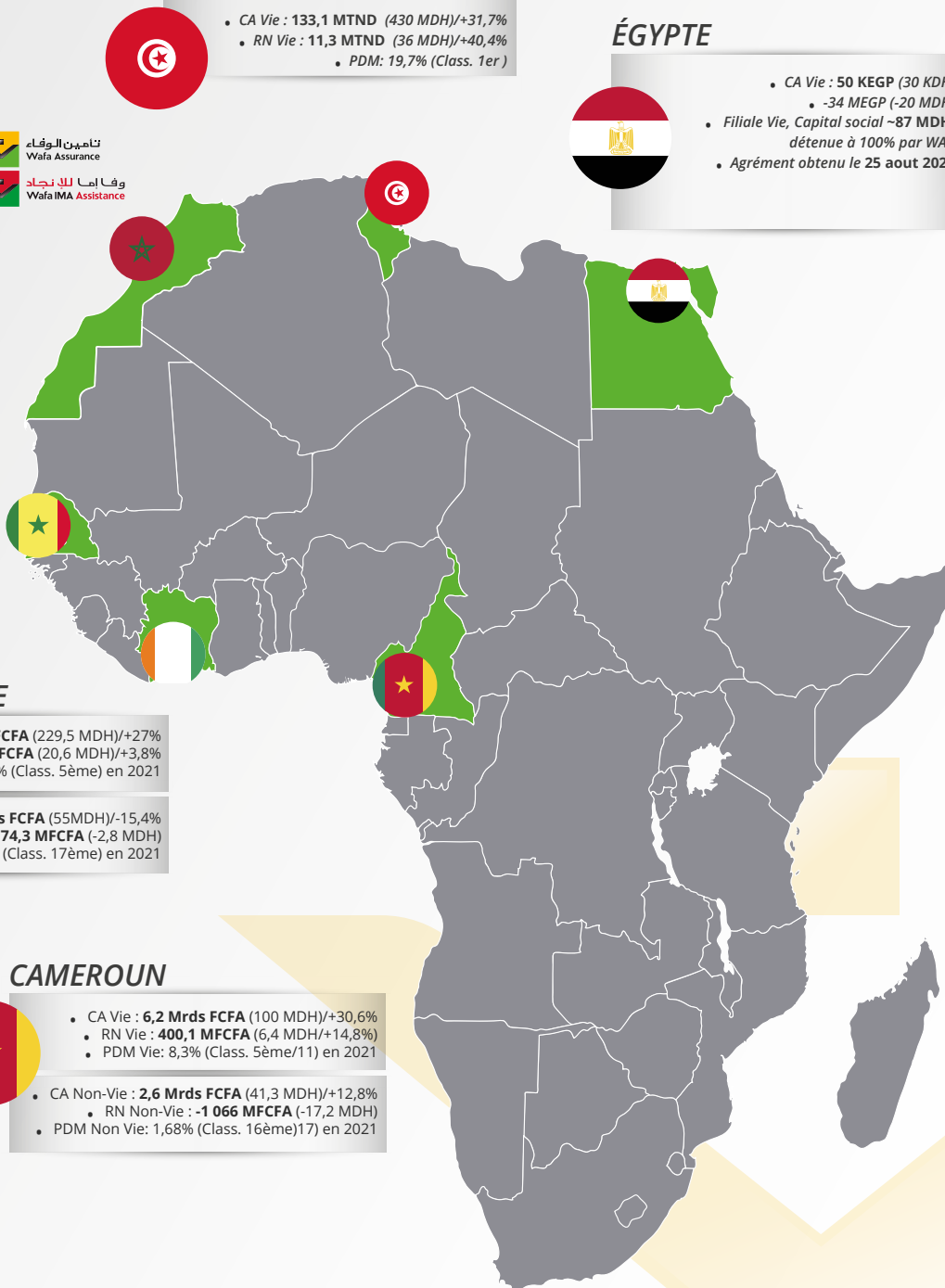
- CA Vie : 13,5 Mrds FCFA (217,7 MDH)/+31,7%
- RN Vie : 524,7 MFCFA (8,7 MDH)/-55,1%
- PDM Vie : 17,2% (Class. 3ème) en 2021
- CA Non-Vie : 2,5 Mrd FCFA (41,3 MDH)/+17,9%
- RN Non-Vie : -181,3 MFCFA (-3 MDH)
- PDM Non Vie : 1,9% (Class. 14ème)

CÔTE D'IVOIRE

- CA Vie : 14,238 Mrds FCFA (229,5 MDH)/+27%
- RN Vie : 1 280,2 MFCFA (20,6 MDH)/+3,8%
- PDM Vie : 6,9% (Class. 5ème) en 2021
- CA Non-Vie : 3,4 Mrds FCFA (55MDH)/-15,4%
- RN Non-Vie : -174,3 MFCFA (-2,8 MDH)
- PDM Non Vie : 1,32% (Class. 17ème) en 2021

CAMEROUN

- CA Vie : 6,2 Mrds FCFA (100 MDH)/+30,6%
- RN Vie : 400,1 MFCFA (6,4 MDH)/+14,8%
- PDM Vie : 8,3% (Class. 5ème/11) en 2021
- CA Non-Vie : 2,6 Mrds FCFA (41,3 MDH)/+12,8%
- RN Non-Vie : -1 066 MFCFA (-17,2 MDH)
- PDM Non Vie : 1,68% (Class. 16ème/17) en 2021



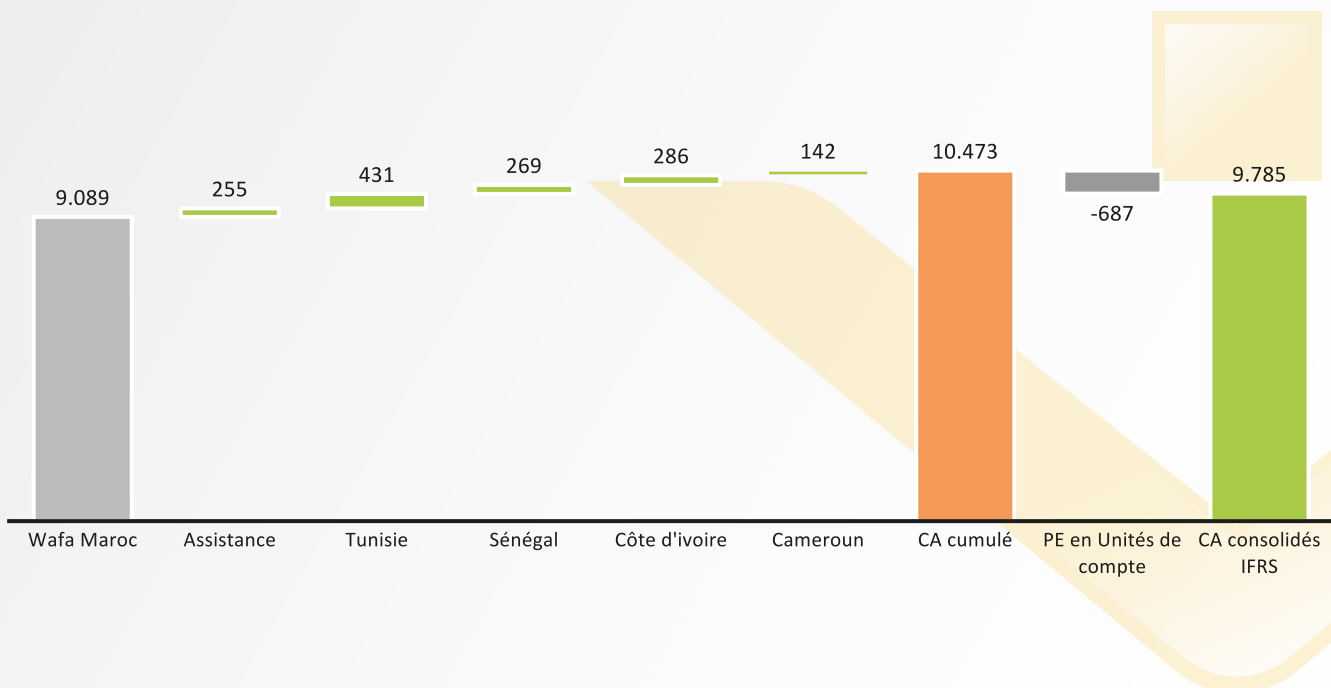
Le groupe Wafa Assurance arrête et publie pour la 1ère fois ses comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2021.

Le périmètre de consolidation intègre les filiales du groupe au Maroc et à l'international.

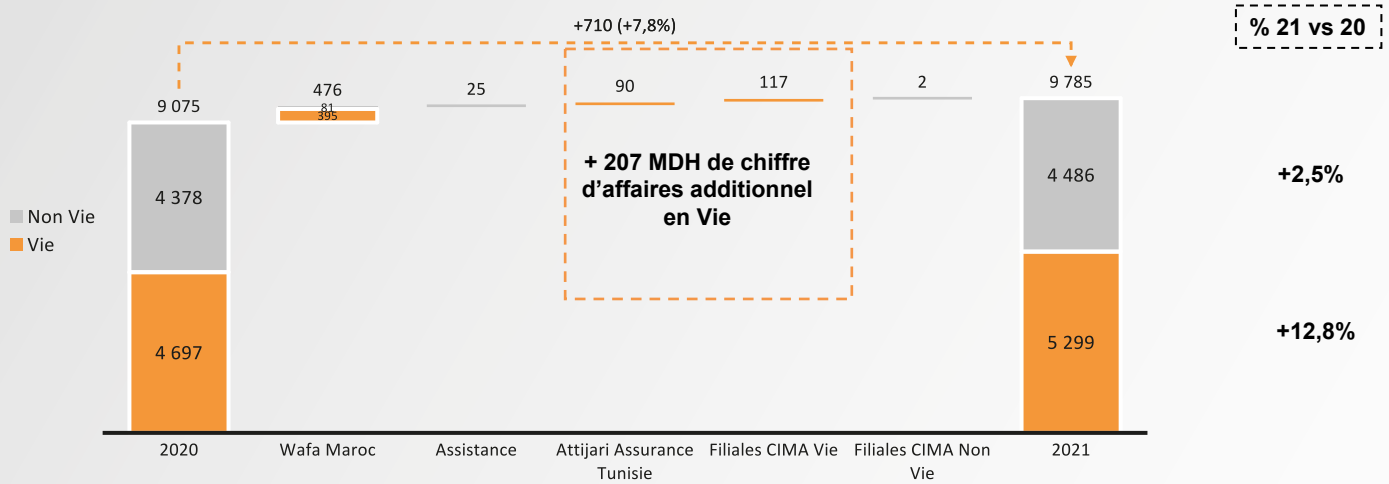
Entité	Activité	Pays	Méthode de consolidation
Wafa Assurance	Assurance	Maroc	Mère
Wafa Ima Assistance	Assistance	Maroc	Intégration Globale
Attijari Assurance	Assurance	Tunisie	Intégration Globale
Wafa Assurance Vie Sénégal	Assurance	Sénégal	Intégration Globale
Wafa Assurance Vie Cote d'Ivoire	Assurance	Côte d'Ivoire	Intégration Globale
Wafa Assurance Vie Cameroun	Assurance	Assurance	Intégration Globale
Wafa Assurance Non Vie Sénégal	Assurance	Cameroun	Intégration Globale
Wafa Assurance Non Vie Côte d'Ivoire	Assurance	Côte d'Ivoire	Intégration Globale
Pro Assur	Assurance	Cameroun	Intégration Globale
FCP Expansion	OPCVM Dédié	Maroc	Intégration Globale
FCP Sécurité	OPCVM Dédié	Maroc	Intégration Globale
FCP Optimisation	OPCVM Dédié	Maroc	Intégration Globale
FCP Stratégie	OPCVM Dédié	Maroc	Intégration Globale
Fructi Valeurs	OPCVM Dédié	Maroc	Intégration Globale
Société Immobilière Panorama	Immobilier	Maroc	Intégration Globale

Wafa Assurance Groupe enregistre au 31 décembre 2021 un chiffre d'affaires cumulé à 10 473 MDH dont 1 384 MDH réalisés par les filiales.

Retraité du chiffre d'affaires en Unités de comptes, considérés en IFRS comme des contrats d'investissement, le chiffre d'affaires consolidé du groupe ressort à 9 785 MDH.

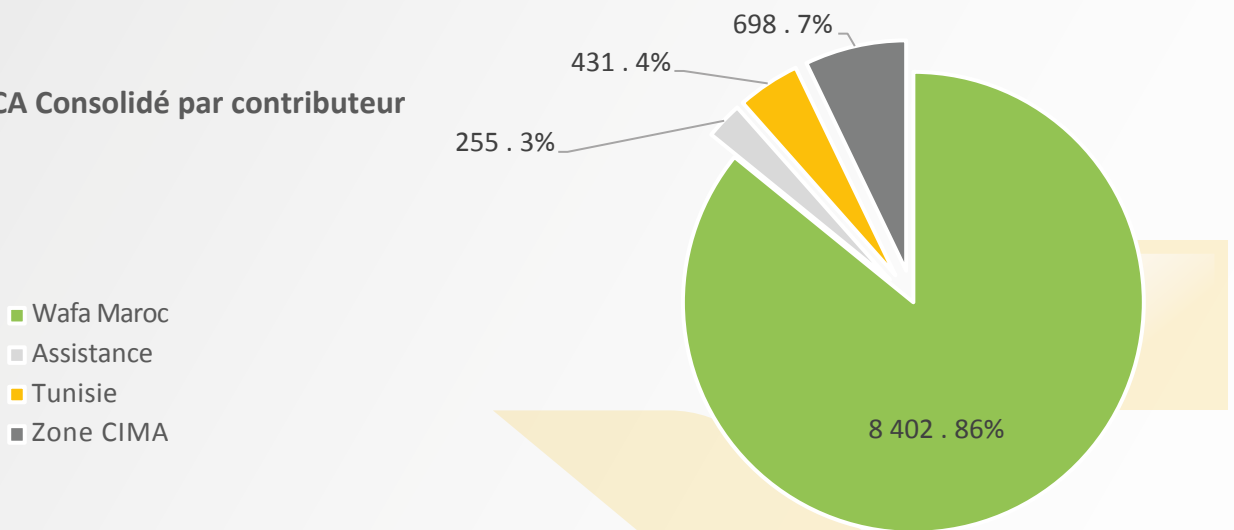


Comparativement à 2020, le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 7,8% à 9 785 MDH portée par la croissance de l'activité au Maroc et la bonne performance des filiales Vie à l'international

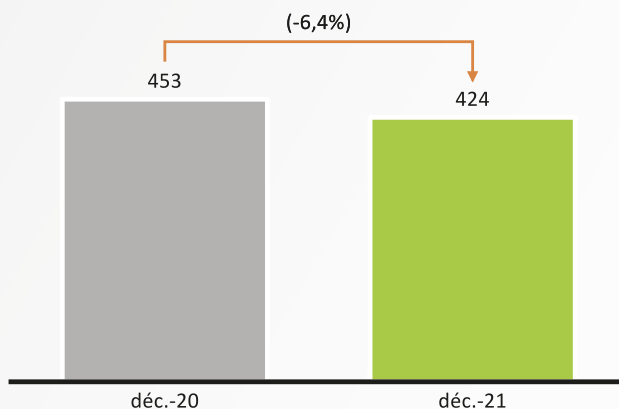


A l'international, montée en charge des filiales avec un CA de 1 129 MDH soit 11,5% du CA consolidé en 2021 vs. 10,1% en 2020.

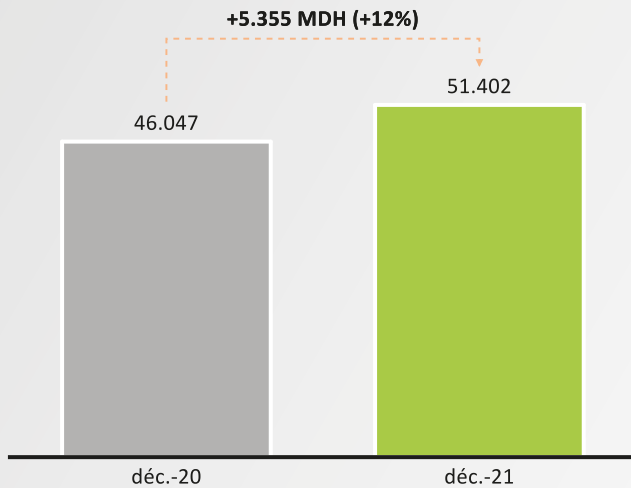
CA Consolidé par contributeur



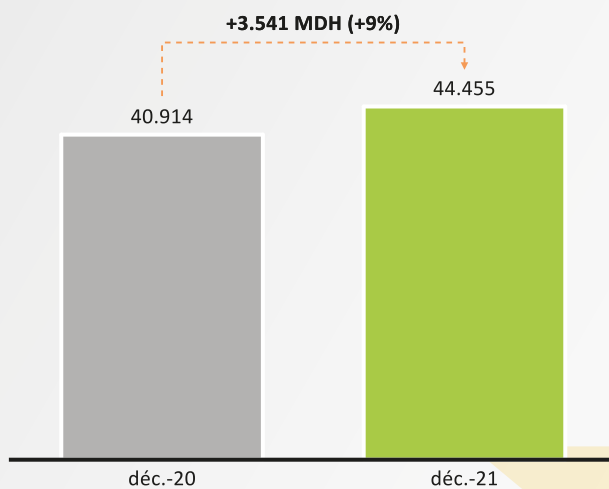
Un RNPG à 424 MDH en retrait de 6,4% sous l'effet du retour de la sinistralité Non-vie aux niveaux historiques, après la baisse enregistrée en 2020 liée aux effets du confinement, et de l'augmentation de la sinistralité en Vie.



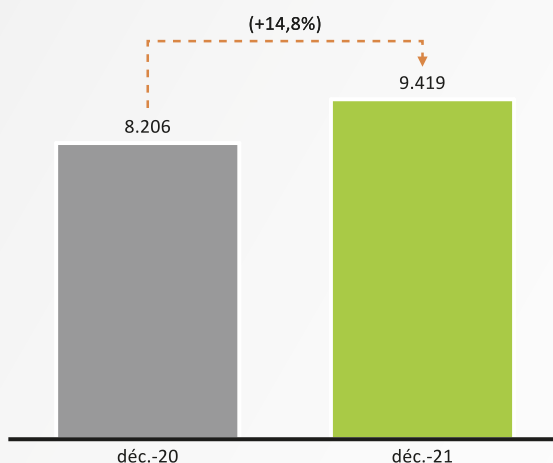
Les placements consolidés en progression de 12% à 51 402 MDH au 31 décembre 2021, portés par les investissements réalisés en 2021 et le renforcement des plus values latentes.



Les Provisions techniques consolidés ressortent à 44 455 MDH au 31 décembre 2021 en progression de 9%



Les capitaux propres consolidés renforcés à 9 419 MDH en progression de 14,8% portés par le résultat réalisé en 2021 et par le renforcement des plus values latentes en 2021





RAPPORT
ESG |

Filiale de la holding Al Mada et du groupe Attijariwafa bank, Wafa Assurance a pour vocation première de concevoir, élaborer, distribuer et gérer des contrats d'assurance en épargne, retraite, prévoyance et dommages aux biens.

Inscrivant son action dans le maintien de ses valeurs fondamentales d'éthique, de respect des engagements et de qualité de service, Wafa Assurance poursuit une double mission, celle de l'élargissement du système de couverture des citoyens et celle d'accompagnement efficient des différents projets économiques des pays dans lesquels elle est implantée.

Assureur universel, œuvrant à la modernisation de l'industrie de l'assurance en Afrique, Wafa Assurance s'est imposée comme opérateur de référence sur le Continent, en plaçant l'assuré au cœur de ses préoccupations.

Le Groupe a su proposer aux professionnels et au grand public des solutions complètes et innovantes en assurance multirisque et dans les branches Vie et Non-Vie.

Précurseur dans son secteur en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), Wafa Assurance a adapté de manière continue ses orientations stratégiques, en y intégrant des choix sociaux, sociétaux et environnementaux volontaristes et en veillant à une meilleure protection de ses assurés.

Wafa Assurance a pour vocation première de servir chaque client d'une manière personnelle, efficace et unique. A cet effet, elle opte pour une stratégie qui exploite ses principales forces : son empreinte géographique, son portefeuille équilibré, son assise financière solide, sa marque de confiance ainsi que son capital humain, talentueux et hautement qualifié.

Une démarche durable et une vision à long terme pour le marché de l'assurance

Wafa Assurance a pour ambition de continuer à jouer le rôle de locomotive et de précurseur qu'elle occupe dans le secteur des assurances au Maroc. Sa stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) présente une démarche opérationnelle pour contribuer au développement du secteur et de ses opérateurs, selon les règles de fonctionnement et les pratiques issues des meilleurs référentiels.

Consciente du rôle qu'elle peut jouer dans le développement durable du Royaume, Wafa Assurance s'engage aussi à œuvrer pour le développement de produits et de services à la tarification étudiée et socialement responsables, assurant aux clients un service transparent et de proximité, pour une adoption par le plus grand nombre, quelle que soit la catégorie sociale.

L'assureur marocain s'engage aussi à contribuer à la compensation des insuffisances grandissantes des régimes de protection obligatoire.

La démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de Wafa Assurance est inscrite au cœur de sa gouvernance.

Une démarche RSE qui s'appuie sur 4 axes :

Dans le cadre de sa politique RSE, Wafa Assurance cherche à améliorer sa compétitivité, son efficacité économique, financière et sociale. La démarche RSE de l'assureur s'appuie sur 4 axes :

- . Assumer pleinement sa responsabilité d'employeur*
- . Contribuer à la préservation de l'environnement*
- . Participer au développement de la société*
- . Contribuer au déploiement des pratiques professionnelles favorisant une économie durable*

ASSUMER PLEINEMENT SA RESPONSABILITÉ D'EMPLOYEUR

Description de la politique RH

Notre politique Ressources Humaines est adaptée et en ligne avec les orientations stratégiques de notre compagnie. Elle a pour principaux objectifs la fidélisation, la motivation et la montée en compétences de notre principale richesse : notre Capital Humain.

Recrutement, Gestion des carrières et fidélisation des Talents

Wafa Assurance a adopté une politique de recrutement basée essentiellement sur la transparence, la diversité, l'équité et la confiance.

Nous privilégions et accordons la priorité à la promotion interne de nos collaborateurs, avant tout recrutement externe et ensuite attirer les meilleurs profils/Talents du marché Marocain et Africain.

Les opportunités de carrière sont partagées d'abord en interne à travers une bourse d'emploi, pour puiser dans notre « talent pool » en se basant sur des trajectoires de carrière préalablement établies et validées. L'année 2020 a été marquée par le recrutement de nouveaux profils de différents domaines, qui sont venus enrichir nos ressources humaines. En tant que leader du marché de l'assurance, nous nous employons à recruter des profils qui partagent nos valeurs et incarnent le leadership.

54 recrutements sur le siège de Casablanca et 7 recrutements au sein des filiales à fin 2021.

Nombre de jours de grève :

	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre de jours de grève	0	0	0

Nombre d'accidents de travail :

	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre d'accidents de travail	13	3	5

Nombre de licenciement par exercice :

Licenciement par Catégorie	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Cadres	0	1	6
Non Cadres	0	0	0
Total	0	1	6

Nombre et nature des litiges sociaux :

	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre de litiges sociaux	0	0	0

ASSUMER PLEINEMENT SA RESPONSABILITÉ D'EMPLOYEUR

Répartitions de l'effectif sur les trois dernières années

Répartition par nature du contrat de travail :

Type de contrat	Année 2019	Année 2020	Année 2021
CDI	645	663	657
CDD	38	35	28

Répartition globale par Genre :

Genre	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Femmes	329	332	329
Hommes	354	366	356

Nombre de représentant de personnel :

Nombre de représentant de personnel	Année 2019	Année 2020	Année 2021
	9	9	9

FORMATION/ DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Signature d'un partenaire de cinq ans avec L'ESSEC :

Une première année de collaboration avec l'ESSEC qui a été un franc succès. Deux parcours de formation: seniors managers et middle manager pour un total de 25 collaborateurs du groupe Wafa Assurance, dont 10 collaborateurs des filiales.

LinkedIn Learning :

Wafa Assurance a reconduit son contrat avec LinkedIn Learning afin de continuer à fournir à ses collaborateurs un accès illimité à plus de 17,000 cours sur des thématiques variées, ainsi que des parcours avec des certifications. Pour l'année 2021: 2365 jours de connexion sur LinkedIn soit en moyenne 13j/ collaborateurs/an. 6683 cours ont été suivis et plus de 11000 vidéos ont été visionnées.

On boarding Training :

41 nouvelles recrues ont bénéficié d'une formation de 30h sur le panorama de l'assurance.

Anglais professionnel :

55 collaborateurs sont inscrits aux cours d'anglais adaptés à leur niveaux.

Formations spécifiques :

Plus de 120 collaborateurs ont bénéficié de 15 formations métier et supports, sur des thématiques diverses : Cyber sécurité, la formation digitale PS/PO, la comptabilité Takaful, les pratiques de l'audit interne, IFRS 17, la lutte anti fraude, la communication digitale, etc,

MESURES PRISES POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Dans sa politique de non-discrimination, Wafa Assurance a construit sur les années précédentes son objectif de parité femme/homme. Ce dernier est aujourd'hui presque atteint puisque 48% de notre effectif est féminin.

Les postes de management sont accessibles de la même manière aussi bien aux femmes qu'aux hommes, la part des femmes dans le management est de 38%.

MESURES MISES EN PLACE POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Nous n'avons pas de mesures précises mais nous n'écartons pas les demandes d'emploi des handicapés, aujourd'hui nous avons dans notre effectif deux collaborateurs en situation d'handicap.

CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Optimisation de la consommation d'énergie et d'eau :

- Remplacement des anciens surpresseurs d'eau potable à démarrage direct par des surpresseurs d'eau potable à démarrage par variateur de vitesse, au niveau des bâtiments Annexe et Siege et parking.
- **Avantage des pompes à variateur de vitesse :**
 - Amélioration du facteur de puissance ($\cos \varphi$)
 - Réduction de la consommation électrique suite à la limitation des courants de démarrage.
 - Amélioration de la durée de vie des pompes

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Fournisseurs :

- **90%** du panel fournisseur est marocain dont **42** nouvelles **TPE** ont été **homologuées** dans divers domaines (formation, impression, restauration, TCE, matériel informatique...)
- **34%** du volume achats est réalisé par des TPE
- **6** contrats signés avec des **start-up**
- **85%** de nos fournisseurs prennent connaissance de notre la lettre de déontologie groupe;

NOS ENGAGEMENTS ACHATS RESPONSABLE

Engagements Wafa assurance

- Wafa assurance s'engage à traiter ses fournisseurs avec honnêteté et respect.
- Wafa assurance assure les mêmes traitements et les mêmes chances aux fournisseurs et garantit la transparence pendant les étapes de référencement comme dans les adjudications des dossiers.
- Wafa assurance s'engage à payer ses fournisseurs conformément à la législation en vigueur dans le pays de présence du fournisseur.
- La compagnie au Maroc paie ses vendeurs dans un délai inférieur à celui prévu par la loi (30 jours contre 60 jours).
- Acteur principal, Wafa assurance participe activement dans l'encouragement des TPME.
- Afin de maximiser l'impact social de ses achats, Wafa assurance fait recours à des structures d'utilité sociale.
- Wafa assurance groupe veille à développer des relations de partenariat et de coopération avec ses fournisseurs pour assurer une relation durable et respectueuse de l'environnement social et économique de son écosystème.

CHIFFRES CLES

42 TPME
 Nouvelle TPME homologuées



34%
 Volume achats destiné au TPE



Engagements des Fournisseurs

- Le fournisseur applique les lois en vigueur dans les pays où il exerce son activité, et respecte les règles internationales édictées par les Nations Unies...
- Les fournisseurs s'engagent à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière d'achats.
- Les fournisseurs s'engagent à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement et à s'engager à préserver les ressources naturelles, la nature et la biodiversité. Des clauses contractuelles sont intégrées dans les différents contrats cadre
- Les fournisseurs s'engagent à respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme, le travail des enfants et les règles de santé et de sécurité dans leurs installations.

6 Contrats Signés avec des Start-up



90% Fournisseurs nationaux



85% Signature lettre de déontologie



Achats Responsables

Gouvernance des Achats

Mise en place de procédure achats avec un mode de gouvernance clairement identifié permettant la prise de décision de manière collégiale et dans le respect du code déontologique.

Small Business Act

- ▶ 25 TPE ont été homologuées par le Groupe en 2022 dont une à utilité social homologuée
- ▶ + 76 % de nos fournisseurs sont des TPME
- ▶ 90 % de nos fournisseurs sont basés au Maroc

Ethics & Compliance

- ▶ Nos fournisseurs prennent connaissance des règles d'éthiques de déontologie avant attribution du marché.
- ▶ +85 % de nos fournisseurs ont signé la lettre de déontologie groupe

PRINCIPES D'ACHATS RESPONSABLES : ENGAGEMENTS FOURNISSEURS

Éthique et déontologie :



Le fournisseur s'engage à:

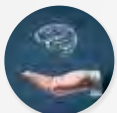
- ✓ A ne pas participer à des ententes fixant les prix, et plus généralement à toute pratique déloyale
- ✓ N'être impliqué de quelque manière que ce soit dans une situation de conflit d'intérêt et dans aucun acte de corruption, ...
- ✓ À ne pas proposer ou offrir des cadeaux, invitations ou tout autre avantage en nature ou en espèces aux collaborateurs du Groupe ...

Respect des lois et réglementations :



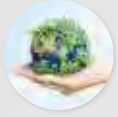
- ✓ Le fournisseur applique les lois en vigueur dans les pays où il exerce son activité, et respecte les règles internationales édictées par les Nations Unies...
- ✓ Le fournisseur s'engage à obtenir un engagement similaire de la part de ses propres fournisseurs, sous-traitants ou distributeurs.

Confidentialité et propriété intellectuelle :



Le fournisseur doit respecter la confidentialité des informations reçues qui sont la propriété du groupe Wafa assurance. Il s'engage à ne divulguer à aucun tiers aucune information non publique qui leur est communiquée sans l'accord préalable et écrit du Groupe.

La Protection de l'environnement :



Le fournisseur s'engage à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. Il doit au minimum se conformer à toutes les lois et réglementations environnementales en vigueur dans le pays où il exerce son activité et apporter la preuve qu'il a adopté des mesures visant à diminuer son impact environnemental, dans un processus d'amélioration continue.

Le Respect des droits humains, les relations et conditions de travail :



Les fournisseurs doivent s'engager à respecter les principes fondamentaux suivants :

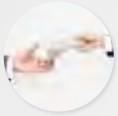
- ✓ Liberté d'association et droit de négociation collective
- ✓ Non recours au travail forcé, obligatoire ou illégal, des enfants et des adolescents
- ✓ Rémunération
- ✓ Heures travaillées
- ✓ Discrimination
- ✓ Santé et sécurité

Équité de traitement et transparence :



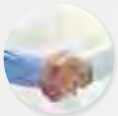
Le groupe Wafa assurance s'engage à traiter ses fournisseurs avec honnêteté et respect, et à donner les mêmes chances à tous, dans les phases de référencement des fournisseurs pour la construction du panel comme dans l'adjudication des dossiers.

Délais de paiement :



Le groupe Wafa assurance s'engage à payer le fournisseur conformément à la loi en vigueur du pays où il exerce son activité. Le Groupe fera les meilleurs efforts pour suivre et réduire les délais de paiement des fournisseurs, au-delà du cadre réglementaire...

Dépendance vis-à-vis du Groupe Wafa assurance :



Le Groupe Wafa assurance doit veiller à éviter la dépendance économique de ses fournisseurs qui peut avoir un impact aussi bien sur la compagnie que sur le fournisseur et son activité. De ce fait, il s'engage à être vigilant vis-à-vis du risque de dépendance réciproque avec les fournisseurs et à mettre en place des mesures de contrôle pour détecter, suivre et minimiser ce risque.

Relation durable / coopération :



Le groupe Wafa assurance s'engage à développer une relation durable avec ses fournisseurs et à s'inscrire dans une logique de partenariat.

Relations avec les TPME :



- Acteur principal, Wafa assurance participe activement dans l'encouragement des TPME.
- Elle met en place un processus d'homologation et de référencement adapté au TPME qui leur permettent un accès facile aux appels d'offres.

Responsabilité territoriale :



Le groupe Wafa assurance s'engage à :

- ✓ Entretien de bonnes relations d'affaires avec les fournisseurs implantés sur le même territoire ;
- ✓ Rechercher à contribuer le plus possible à développer l'activité économique dans les pays de présence de la compagnie.

Économie sociale et solidaire :



Afin de maximiser l'impact social de ses achats, le groupe Wafa assurance s'engage à faire ses meilleurs efforts pour avoir recours à des structures d'utilité sociale telle que :

- les organisations produisant des produits ou services à impact social et/ou environnemental positif ;
- les acteurs du commerce équitable ;
- les associations à but non lucratif et les entreprises sociales.

Recours à la médiation :



En cas de litige avec un fournisseur lors de l'exécution du contrat, le groupe Wafa assurance s'engage à recourir à la médiation pour faciliter le règlement à l'amiable.

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Investissements dans l'économie :

Wafa Assurance, en tant qu'investisseur institutionnel, contribue significativement au financement de l'économie nationale. Le portefeuille d'actifs, d'une valeur marché de ~43 Mrd Dh est investi à hauteur de 31% en Bons du Trésor. Sur un encours de la dette intérieure du Trésor marocain de 604 Mrd Dh, au 31 décembre 2020, 2,24% est porté par Wafa Assurance à travers les Bons du Trésor détenus en portefeuille.

Par ailleurs, Wafa Assurance est actionnaire dans des fonds d'investissement dont l'objectif est de financer le développement de projets d'envergure stratégique, notamment des investissements d'infrastructure. »

Innovation responsable - Lancement Taamine Iktissadi

L'inclusion financière a été érigée en priorité nationale pour le développement économique et social du Maroc. A ce titre, le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib ont lancé la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière (SNIF) à laquelle participe activement l'ACAPS. L'inclusion en assurance est l'une des composantes du levier 1 de la SNIF. Wafa Assurance est un contributeur fort aux travaux de la SNIF et son positionnement et ses innovations érigées en exemple au niveau des commissions mixtes FMSAR - ACAPS - Compagnies.

C'est dans ce cadre qu'en 2019, Wafa Assurance a lancé un nouveau concept dédié à l'assurance inclusive au Maroc baptisé « Taamine Iktissadi » et qui comporte pour sa phase de lancement une gamme initiale de 6 produits. Ces produits, dont les tarifs démarrent à 60 Dirhams TTC annuel, visent à protéger aussi bien les descendants que les ascendants en cas de décès de l'assuré, à participer aux frais médicaux en cas d'hospitalisation de l'assuré, ou encore à couvrir les locaux professionnels ou l'habitation contre l'incendie et les dégâts des eaux.

La distribution de la gamme de produits Taamine Iktissadi a été déployée au niveau des partenaires bancaires en premier lieu, Al Barid Bank en Octobre 2019 et Attijariwafa bank en Novembre 2020.

Le nombre de personnes couvertes à fin 2021 avec la gamme Taamine Iktisadi est de près de 400 000 assurés.

Toujours dans le cadre des avancées réalisées par la SNIF sur le plan règlementaire, Wafa Assurance s'attèle à développer la distribution à travers de nouveaux canaux plus adaptés aux populations non bancarisées, Wafa Assurance travaille sur la mise en place de partenariats avec les Etablissements de paiements tels que Wafacash et Barid Cash et offrir ainsi les couvertures des produits Taamine Iktissadi à travers plus de 2.500 points de ventes additionnels.

En terme de communication et dans le but de contribuer à la vulgarisation de l'assurance inclusive et la promotion de la culture de prévoyance, de gros efforts de communication sont déployés à travers des campagnes ciblées via l'ensemble des canaux classiques et Digitaux.

Durant l'année 2021, Wafa Assurance a également travaillé sur l'extension du concept Taamine Iktissadi à l'international au niveau de ses filiales, c'est ainsi que le concept a été lancé en Tunisie en Mars 2021 avec l'ensemble des produits de la gamme Vie. Deux produits obsèques ont par ailleurs été lancé en pilote au mois de février 2021 au Cameroun et en Cote d'Ivoire.

Santé de nos assurés, accès aux soins du plus grand nombre et inclusion dans l'assurance

Le tiers payant : Prise en charge directe des affections longues durées et coûteuses auprès du réseau de prestataires (625 partenaires dont 420 cliniques et 200 autres prestataires de soins) : 20.000 prises en charge pour un montant global de 210 Millions de dhs.

Protection des enfants mineurs : Dans le cadre de l'assurance décès et afin de protéger les plus fragiles que sont les ayants droits mineurs de l'assuré décédé, Wafa assurance offre gratuitement les prestations d'un avocat pour les démarches juridiques.

Wafa Assurance en tant qu'assureur marocain s'engage aussi à contribuer à la compensation des insuffisances grandissantes des régimes de protection obligatoire et permettre l'inclusion du plus grand nombre dans l'assurance santé.

Coup Dur : un produit social donnant la possibilité aux salaires les plus bas, de faire bénéficier leur famille de prestations exclusives très haut de gamme à l'étranger. 70% sont des cas très graves. Plusieurs cas par an (enfants surtout), sauvés miraculeusement (très mauvais pronostic de départ). 60% non cadres et ne pouvant se permettre ce niveau de soins.

Produit d'inclusion en assurance dommage : Rassmali mahali. 11 000 TPE assurées en dommage dans ce produit qui leur permet une indemnisation forfaitaire sous 48h afin de continuer à exercer leur activité.

Développement durable, environnement et accompagnement de grands projets nationaux

Dans le cadre de la politique ambitieuse du Maroc en matière d'énergies renouvelables visant l'édification d'une énergie verte qui s'inscrit dans le développement durable et la protection de l'environnement, Wafa assurance est l'assureur de 3 grands projets qui sont :Le parc solaire Noor 1, Le parc éolien de Tarfaya et les parcs éoliens portés par la Société EEM. Les 4 parcs éoliens permettent d'éviter environ 1 450 000 tonnes / an d'émission de CO2.

Impacts société civile

Dans le cadre de son engagement sociétale, Wafa Assurance sponsorise plusieurs événements et associations pour un total de **7 325 000 dhs** :

- Soutien à des manifestations sportives : **5 390 000 dhs**
- Soutien à des manifestations culturelles : **220 000 dhs**
- Développer l'accès à l'éducation, à l'art, à la culture et à l'esprit d'entrepreneuriat : **1 715 000 dhs.**

GOUVERNANCE

La Composition de l'organe de gouvernance de Wafa Assurance :

- . M. Ramses ARROUB, Président
- . M. Hassan OURIAGLI, Administrateur
- . M. Abdelmjid TAZLAOUI, Administrateur
- . M. Aymane TAUD, Administrateur
- . M. Mohamed EL KETTANI, Administrateur
- . OGM représenté par M. Mohamed EL KETTANI, Administrateur
- . M. Omar BOUNJOU, Administrateur
- . M. Ismaïl DOUIRI, Administrateur
- . M. Boubker JAI, Administrateur
- . M. Gilles DUPIN, Administrateur
- . Mme. Marie-Laure Mazaud, Administrateur
- . Mme. Magali Noé, Administrateur

Date de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leurs mandats :

<i>Nom et Prénom ou dénomination sociale</i>	<i>Qualité</i>	<i>DÉBUT MANDAT</i>	<i>DURÉE MANDAT</i>	<i>FIN MANDAT</i>
M. Ramses ARROUB	Président	13/04/2018	6 ANS	avr-24
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur	13/04/2018	6 ANS	avr-24
M. Aymane TAUD	Administrateur	12/04/2016	6 ANS	avr-22
M. Mohamed EL KETTANI	Administrateur	12/04/2016	6 ANS	avr-22
OGM représenté par M. Mohamed EL KETTANI	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
M. Omar BOUNJOU	Administrateur	29/04/2019	6 ANS	avr-25
M. Ismaïl DOUIRI	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
M. Boubker JAI	Administrateur	12/04/2016	6 ANS	avr-22
M. Gilles DUPIN	Administrateur	12/04/2016	6 ANS	avr-22
Mme. Marie-Laure Mazaud	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26
Mme. Magali Noé	Administrateur	29/06/2020	6 ANS	avr-26

Existence de comités spécialisés et le cas échéant leurs compositions respectives :

La gouvernance de Wafa Assurance s'appuie sur les travaux concertés et qualifiés du Conseil d'Administration et de 7 comités spécialisés :

- . Comité Stratégique
- . Comité de Nomination et Rémunération
- . Comité d'Audit
- . Business Review
- . Comité Digital :
- . Comité exécutif :
- . Comité des Directeurs Généraux

Comité Stratégique :

Mission :

Le Comité Stratégique a pour but de soutenir le Conseil dans le cadre de la définition des orientations stratégiques et des choix relatifs aux projets d'investissement ou de désinvestissement. Il s'assure également, pour ce qui concerne les achats stratégiques, d'une saine mise en concurrence des fournisseurs et de l'adéquation entre les besoins de Wafa ASSURANCE et des offres présentées par les fournisseurs.

Composition :

- M. Ramses ARROUB, Président
- M. Hassan OURIAGLI
- M. Abdelmjid TAZLAOUI
- M. Aymane TAUD
- M. Mohamed EL KETTANI
- M. Boubker JAI

Périodicité des réunions :

Le Comité Stratégique de Wafa ASSURANCE se réunit autant que de besoin pour étudier les sujets qui relèvent de son champ d'intervention.

Comité de Nomination et de Rémunération :

Mission :

Le Comité de Nomination et de Rémunération de Wafa ASSURANCE se prononce sur les sujets relatifs à la carrière des Cadres.

Composition :

- M. Ramsès ARROUB, Président
- M. Hassan OURIAGLI
- M. Abdelmjid TAZLAOUI
- M. Aymane TAUD
- M. Mohamed EL KETTANI

Périodicité des réunions :

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit dès que nécessaire à l'occasion de chaque décision relevant de ses attributions. Il se tient en outre deux fois par an.

Comité d'Audit :

Mission :

Le rôle du Comité d'Audit est de donner un avis au Conseil sur (i) la fiabilité des informations comptables et financières, (ii) la qualité du dispositif de contrôle interne (iii) et l'efficacité des systèmes d'audit interne et de la gestion des risques.

Composition :

- Mme. Marie-Laure Mazaud : Présidente du Comité d'Audit
- M. Aymane TAUD
- M. Boubker JAI
- Mme. Nawal EL GHOUL : Secrétaire

Les commissaires aux comptes :

- M. Abdessalam BERRADA ALAM : Représentant du cabinet Ernst & Young
- M. Sakina BENSOUA-KORACHI : Représentant du cabinet Deloitte

Périodicité des réunions :

Le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an.

Un minimum de deux réunions doit être dédié aux activités risque et audit interne et un minimum de deux réunions doit être dédié aux comptes

Business Review :

Mission :

Les Business Review ont pour rôle d'assurer le suivi des orientations stratégiques, de la performance économique et de la gestion budgétaire de la Compagnie.

Périodicité des réunions :

La Business Review se tient à minima deux fois par an.

Comité Digital :

Mission :

Le Comité Digital de Wafa Assurance a pour objet les missions suivantes :

- Le partage et l'alignement sur la réflexion stratégique pour la transformation digitale.
- La définition et le suivi des indicateurs stratégiques de pilotage des chantiers. digitaux.
- Le suivi des réalisations de la feuille de route digitale et son ajustement le cas échéant.
- La fourniture des éléments pertinents et leur reporting au Conseil d'administration.

Composition :

Le Comité Digital se compose des personnes suivantes :

- Mme. Magali NOE, Présidente du Comité Digital
- M. Ramsès ARROUB, Membre
- M. Karim CHBANI, Membre représentant de AL MADA
- M. Hicham ZIADI, Membre représentant de AttijariWafa Bank
- M. Mehdi BENNANI, Secrétaire

Périodicité des réunions :

Le Comité Digital se réunit au moins quatre fois par an en prévision de la réunion du Conseil d'administration et chaque fois que nécessaire.

Comité exécutif :

Mission :

Le Comex est en charge de l'exécution de la stratégie et des plans d'actions de Wafa Assurance.

Composition :

- M. Ramsès ARROUB, Président
- Mme Hakima ALQOH, Responsable du Pôle Assurance des Entreprises
- M. Ramsès ARROUB, Responsable du Pôle Assurances de Personnes par intérim
- M. Abderrahim ITTAS, Responsable du Pôle Assurances Non Vie des Particuliers, des Professionnels et des TPE
- M. Adil BOUIFROURI, Responsable du Pôle International
- Mme Nada FILALI, Responsable du Pôle Technologies et Support Groupe

- Mme Yasmina MARRAKCHI Responsable du Pôle Capital Humain & Communication Interne Groupe
- Mme. Meriem BENKHAYAT, Responsable du Pôle Finances
- M. Mostapha BACHA, Responsable de l'Actuariat, de la Surveillance du Portefeuille et de la Réassurance
- Mme. Nawal EL GHOUL, Responsable de l'Audit interne et du Contrôle Général

Périodicité des réunions :

Le Comex de Wafa Assurance se réunit chaque Mardi matin

Comité des Directeurs Généraux :

Mission :

Le Comité des Directeurs Généraux est en charge de la conduite de la stratégie de la Compagnie.

Périodicité des réunions :

Le Comité des Directeurs Généraux se réunit 2 fois par mois.

1. Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme



Les activités du groupe Wafa Assurance sont guidées par des normes éthiques élevées, l'intégrité commerciale et le respect strict de la législation et de la réglementation en vigueur en matière de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. A ce titre le groupe Wafa Assurance adopte toutes les démarches nécessaires pour connaître l'identité de ses contreparties avec qui elle noue ses relations et ne finalise ces affaires qu'après avoir mené ses diligences en la matière. Le groupe Wafa Assurance dispose d'un ensemble de procédures et processus qui établissent des mesures concrètes adoptées pour se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires auxquelles Wafa Assurance est tenue, en tenant compte des différentes branches dans lesquelles elle exerce.

Les collaborateurs du groupe Wafa Assurance veillent au respect le plus strict tant de la législation applicable aux différentes activités et juridictions dans lesquelles ils opèrent, que des procédures internes déployées, et suivent des formations leur permettant d'exercer au mieux leurs fonctions.

Enfin, et dans le cadre de l'amélioration continue du groupe aux best practices, le projet d'automatisation des dispositifs précités est en cours d'achèvement pour une meilleure maîtrise des risques associés.

2. Mise en conformité avec les exigences FATCA



Soucieuse de favoriser sa transparence fiscale, Wafa Assurance s'est engagée à remplir toutes ses obligations au regard de FATCA.

Pour participer au dispositif de transparence fiscale mis en place par les autorités américaines Wafa Assurance s'est donc mis en conformité avec les exigences réglementaires FATCA dans tous les pays où elle est implantée en s'enregistrant auprès de l'IRS. Des numéros d'identification FATCA (Global Intermediary Identification Number - GIIN) ont été délivrés par l'IRS à toutes les entités des Groupe concernées. Cela atteste de son niveau de conformité vis-à-vis des tiers.

D'autre part, des procédures ont été mises en place décrivant les principes relatifs à la mise en œuvre des diligences FATCA à réaliser par Wafa Assurance et ses distributeurs.

3. Conformité à la loi 09-08 (Protection des données à caractère Personnelles)



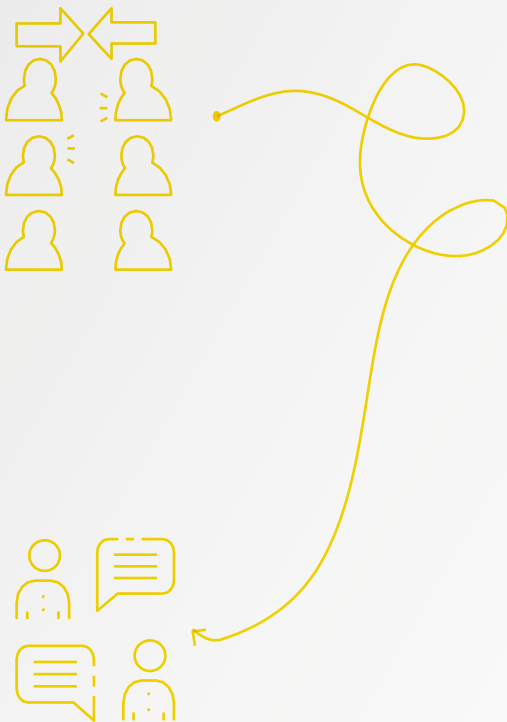
Dans le cadre du respect de la loi 09-08 et du RGPD, un dispositif de conformité réglementaire a été mis en place au niveau du groupe Wafa ASSURANCE :

Un inventaire des traitements des données personnelles a été réalisé avec mise en conformité de ses processus ;
 L'obtention de l'ensemble des récépissés et des demandes d'autorisation relatifs aux processus inventoriés ;
 L'élaboration d'une politique sur la protection des données personnelles ;

La mise à jour des mentions d'informations présentes dans la documentation contractuelle et sur les sites Internet et applications mobiles du Groupe ;

L'intégration de la protection des données personnelles dans l'ensemble des processus décisionnels de la compagnie.

4. Obligations de déontologie



Fraude et corruption ne sont ni tolérées, ni acceptées au sein de Wafa Assurance.

Le groupe Wafa Assurance souscrit à des principes éthiques en matière de traitement équitable, de gouvernance, de conformité et de gestion intégrée des risques. Nos valeurs sont relayées dans le Code de Déontologie du Groupe, qui s'applique à tous les collaborateurs. Cet engagement à respecter les normes déontologiques les plus rigoureuses a pour objectif de s'assurer de la conformité aux lois et réglementations en vigueur dans les différentes juridictions au sein desquelles nous intervenons, mais également de gagner et de conserver sur le long terme la confiance de nos clients, de nos actionnaires, de nos collaborateurs et de nos partenaires commerciaux.

- En matière de lutte contre la corruption, le groupe a mis en place un dispositif de prévention reposant sur la sensibilisation du personnel, la remontée d'alertes, l'encadrement des pratiques sur les cadeaux et avantages offerts et reçus par les collaborateurs.
- Concernant la lutte contre la fraude, Wafa Assurance a mis en place un dispositif spécifique s'appuyant sur une approche de prévention et de détection. Chaque domaine d'activité au sein de la compagnie déploie les règles de prévention et les moyens de détection et de traitement appropriés. Les domaines les plus exposés à ce risque disposent d'une cellule dédiée qui se charge de l'instruction de chaque cas de soupçon.

Wafa assurance s'est également dotée d'un outil automatisé de lutte contre la fraude.

5. Risque Management

La démarche du Groupe Wafa Assurance en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes nationales et internationales.



<i>Entité</i>	<i>Administrateur /emplois ou fonctions</i>
Wafa Assurance	Président Directeur Général
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE - ATTIJARI ASSURANCE. (TUNISIE)	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
PANORAMA	Président Directeur Général
Wafa IMA Assistance	Président du Conseil d'Administration
Wafa Assurance Vie SENEGAL	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
Wafa Assurance Sénégal SA Non Vie	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
Wafa Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
PRO ASSUR SA CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
Wafa Assurance SA Côte d'Ivoire	Administrateur intuitu personae et représentant permanent Wafa Assurance (Administrateur)
Wafa life Insurance Egypt	Président du Conseil d'Administration
A6 Immobilier	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
ACAMSA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
Inter Mutuelles Assistance	Représentant permanent Wafa Assurance au Conseil de Surveillance
Atlas Hospitality Maroc	Administrateur Intuitu personae
SUTA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
SUCRUNION	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
AKWA AFRICA	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
COSUMAR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
CIMR	Administrateur Intuitu personae
LESIEUR	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur
MARSA Maroc	Représentant Wafa Assurance au Conseil de Surveillance
Wafa TAKAFUL	Représentant permanent Wafa Assurance en qualité d'Administrateur



RÉMUNÉRATION DES

CAC



Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes (en HT)

	CAC 1			CAC 2			TOTAL
	Montant/ année			Montant/ année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	820 000	820 000	700.000	595 000	595 000	500.000	
Filiales							
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes							
Filiales							
Sous total							
Autres prestations rendues	812.693	780.000	60.000				
autres							
Sous total							
Total général							

N = 2021
 N-1 = 2020
 N-2 = 2019



LISTE DES
PUBLICATIONS

Communiqué financier - 4 ème trimestre 2020	26/02/2021
Communiqué: Attijari assurance lance « taamine iktissadi », nouveau concept d'assurance inclusive en tunisie	05/03/2021
Communiqué : Wafa Assurance et L'ESSEC Business School lancent « Wafa Lead Programme »	30/03/2021
Communiqué : Wafa Assurance sert des taux de revalorisation nets en 2020 sur les produits d'épargne en dirham pouvant atteindre 3,25%	22/04/2021
Communiqué : Nomination de Monsieur Abderrahim ITTAS Directeur Exécutif en charge du Pôle Assurances non vie des Particuliers	26/05/2021
Communiqué financier - 1er trimestre 2021	31/05/2021
Communiqué : Madame Nada FILALI nommée Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Technologies et Support Groupe	02/07/2021
Communiqué : Wafa Assurance annonce le lancement officiel de l'activité de sa filiale Egyptienne Wafa Life Insurance Egypt	15/07/2021
Communiqué : Wafa IMA Assistance agréée pour opérer dans les 14 pays de la zone CIMA à travers sa succursale de réassurance basée à Abidjan	25/08/2021
Communiqué : Communiqué financier - 2 ème trimestre 2021	27/08/2021
Communiqué : Présentation des résultats du Premier Semestre 2021	17/09/2021
Communiqué : Wafa Assurance rend hommage à M. Abed Ouazzani lors de son départ à la retraite et nomme Mme Hakima Alqoh comme successeur à la tête du Pôle Entreprise	21/09/2021
Communiqué : Rapport financier semestriel S1 2021	30/09/2021
Communiqué : WEBINAIRE CYBER SECURITE	04/10/2021
Communiqué financier - 3 ème trimestre 2021	30/11/2021
Communiqué : Wafa Assurance Elu Service Client de l'Année	10/12/2021

Lien internet: <https://www.wafaassurance.ma/fr/compagnie-assurance-maroc/rapports-annuels-wafa-assurance>